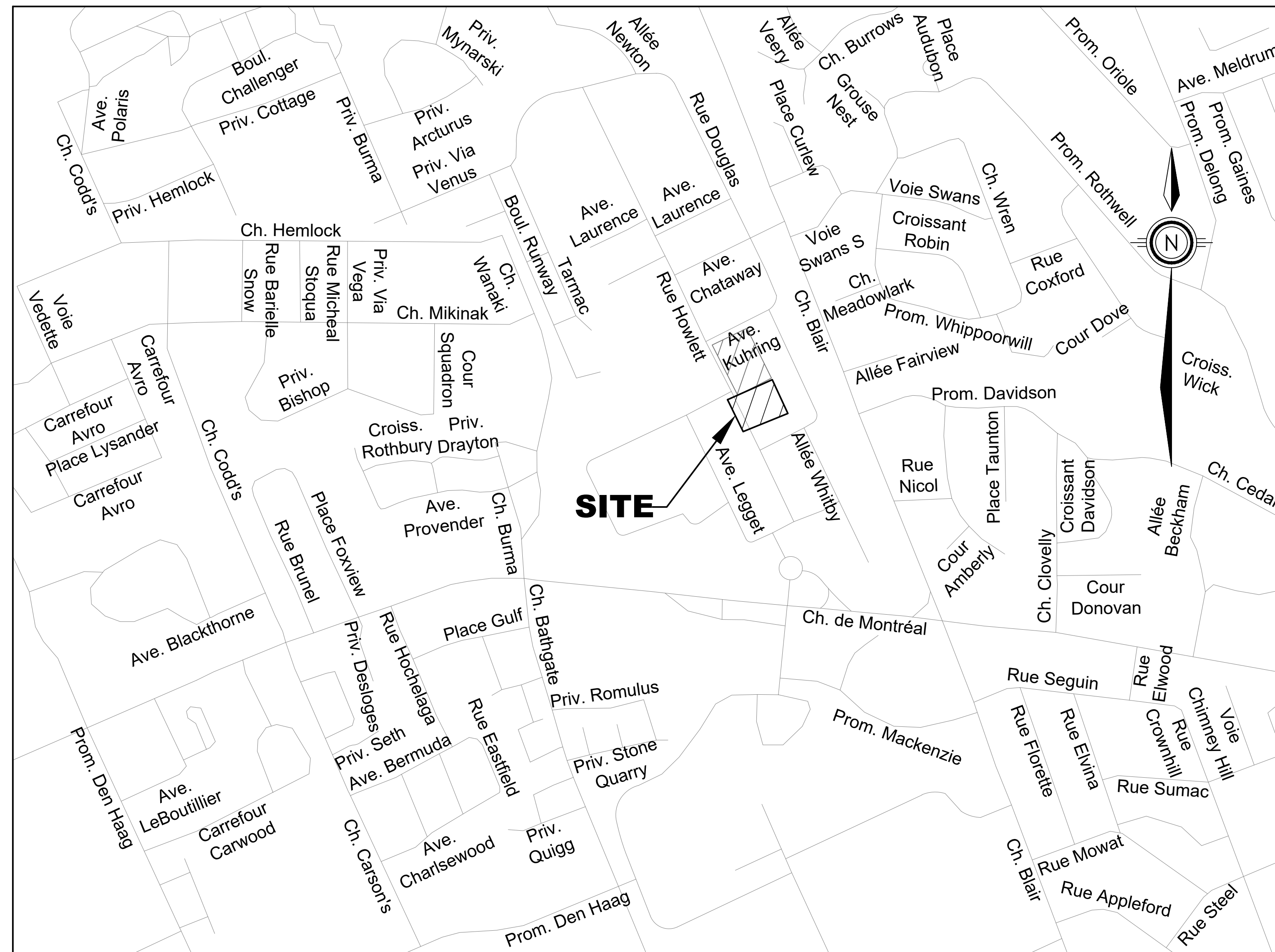


M-9 - MODERNISATION DU STATIONNEMENT SUR PLACE ET DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT DE VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SIMPOSENT POUR EMPÊCHER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.



CARTE CLÉ
 ÉCHELLE : PAS À ÉCHELLE

LISTE DES DESSINS

- 5733-C101 - NOTES ET DÉTAILS 1
- 5733-C102 - NOTES ET DÉTAILS 2
- 5733-C103 - NOTES ET DÉTAILS 3

PLANS DE TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET DE SERVITUDES

- 5734-C104 - SERVITUDES, TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET GÉOMÉTRIE

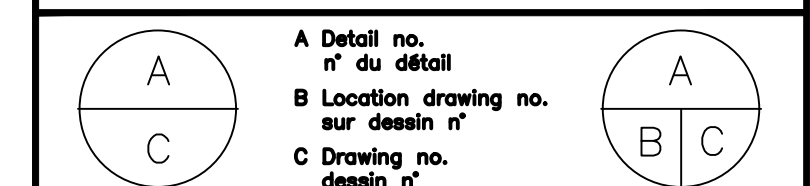
PLANS DES ARTICLES À ENLEVER

- 5733-C105 - ARTICLES À ENLEVER

No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	REDUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	08-08-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	LPL
2	12-07-2019	NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION, À 90%	LPL
1	24-06-2019	RÉVISION DE LA CONCEPTION, À 90%	LPL

Date Printed: _____ Date Imprimée: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project
 M-9 - MODERNISATION DU STATIONNEMENT SUR PLACE ET DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

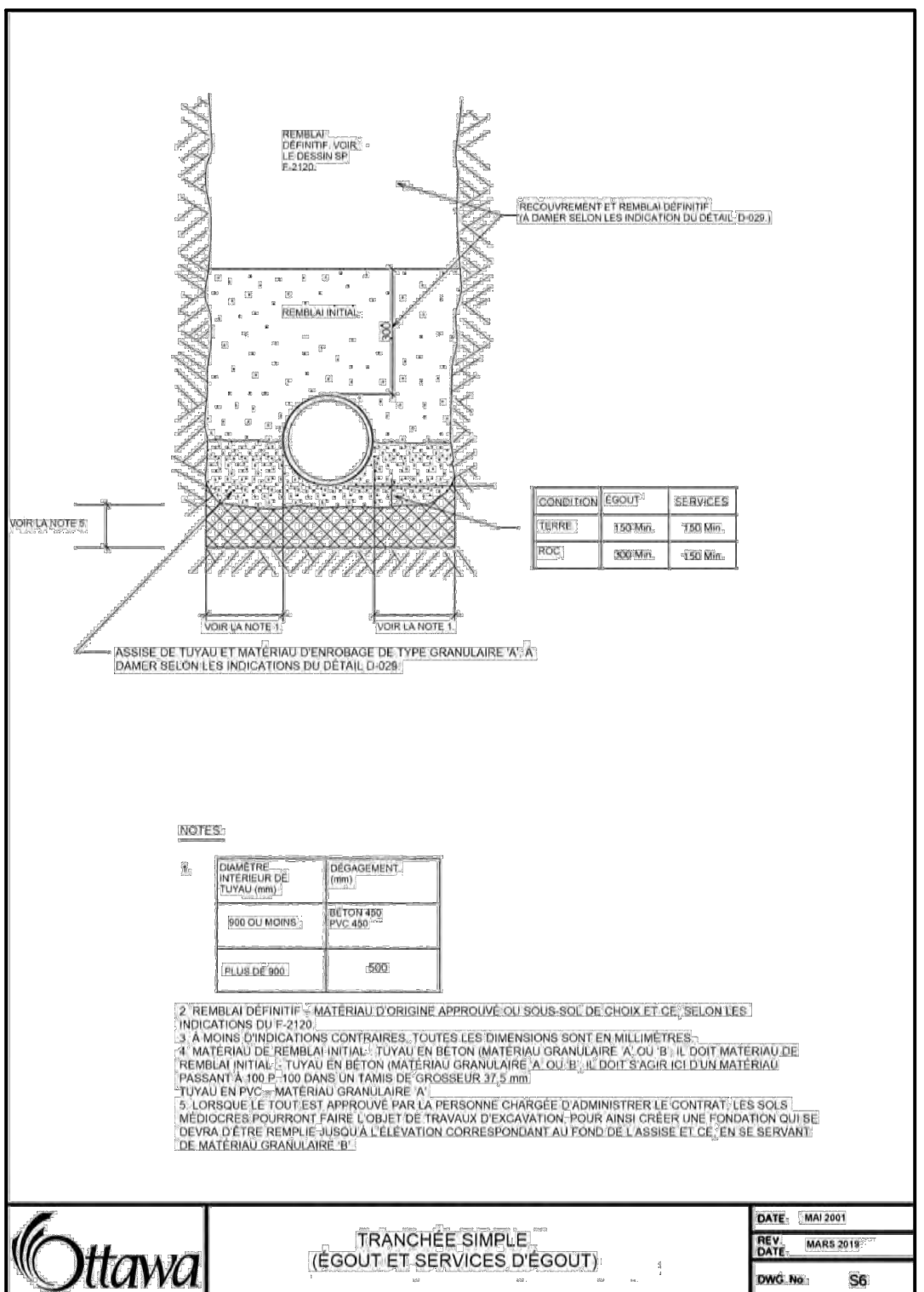
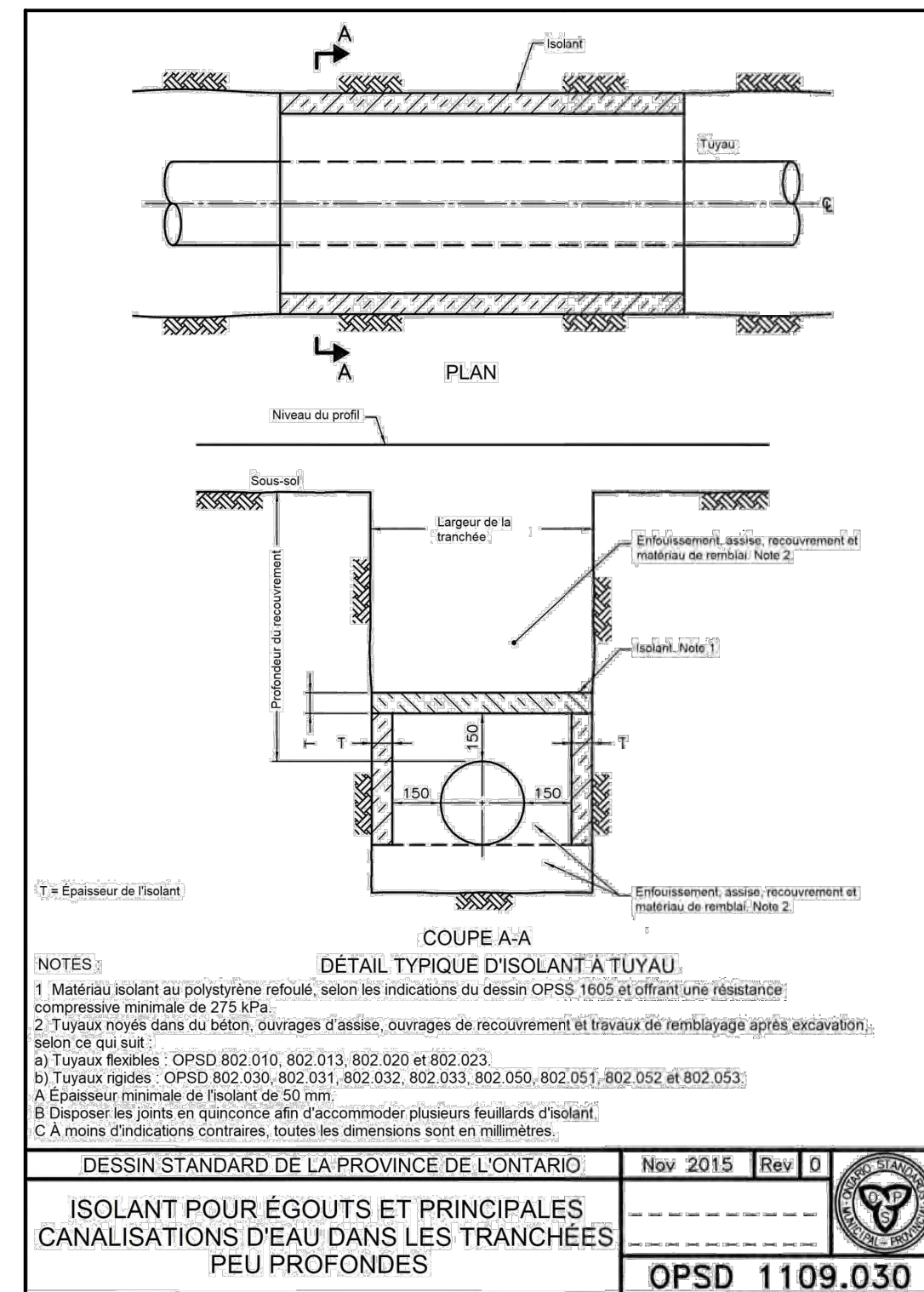
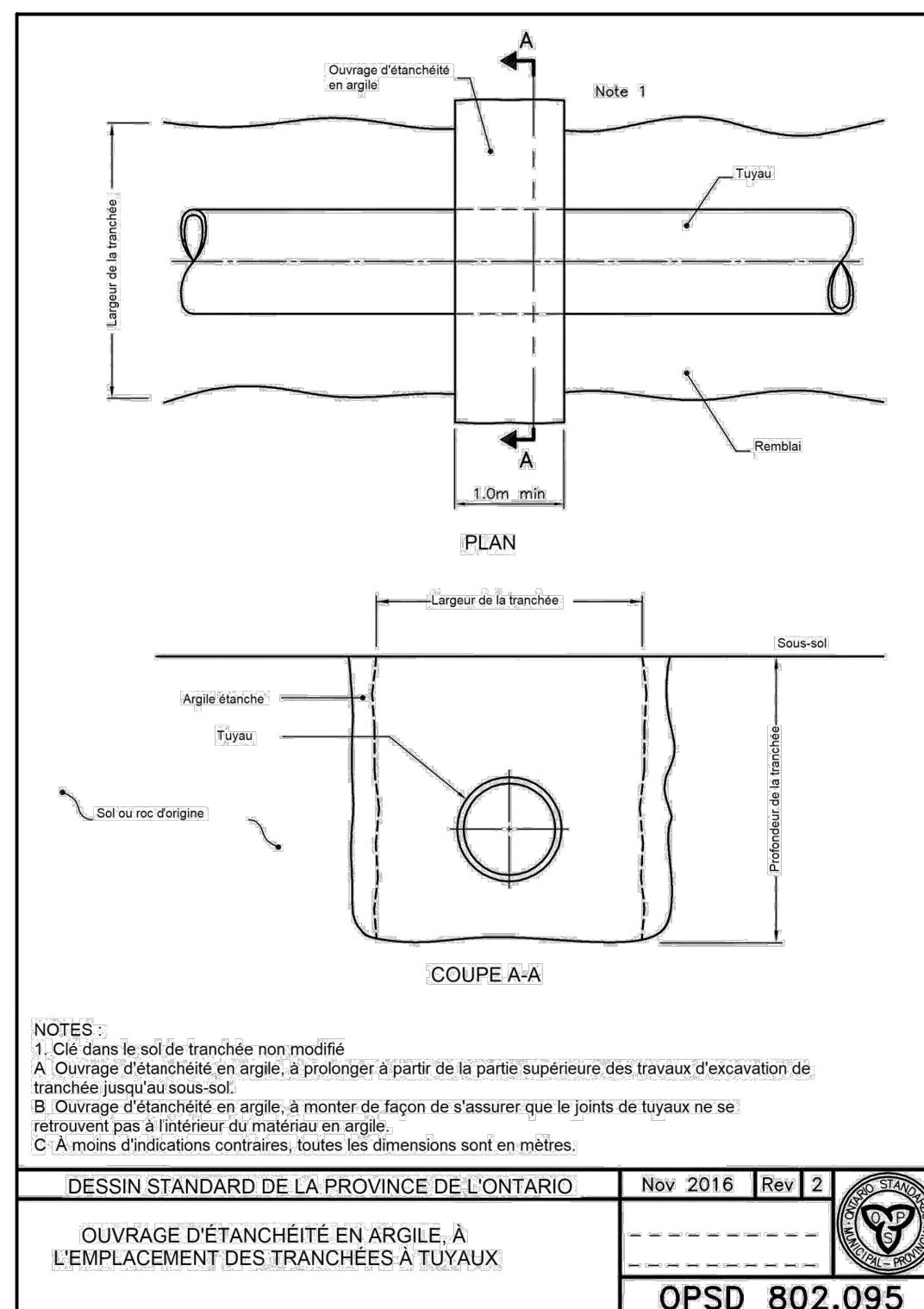
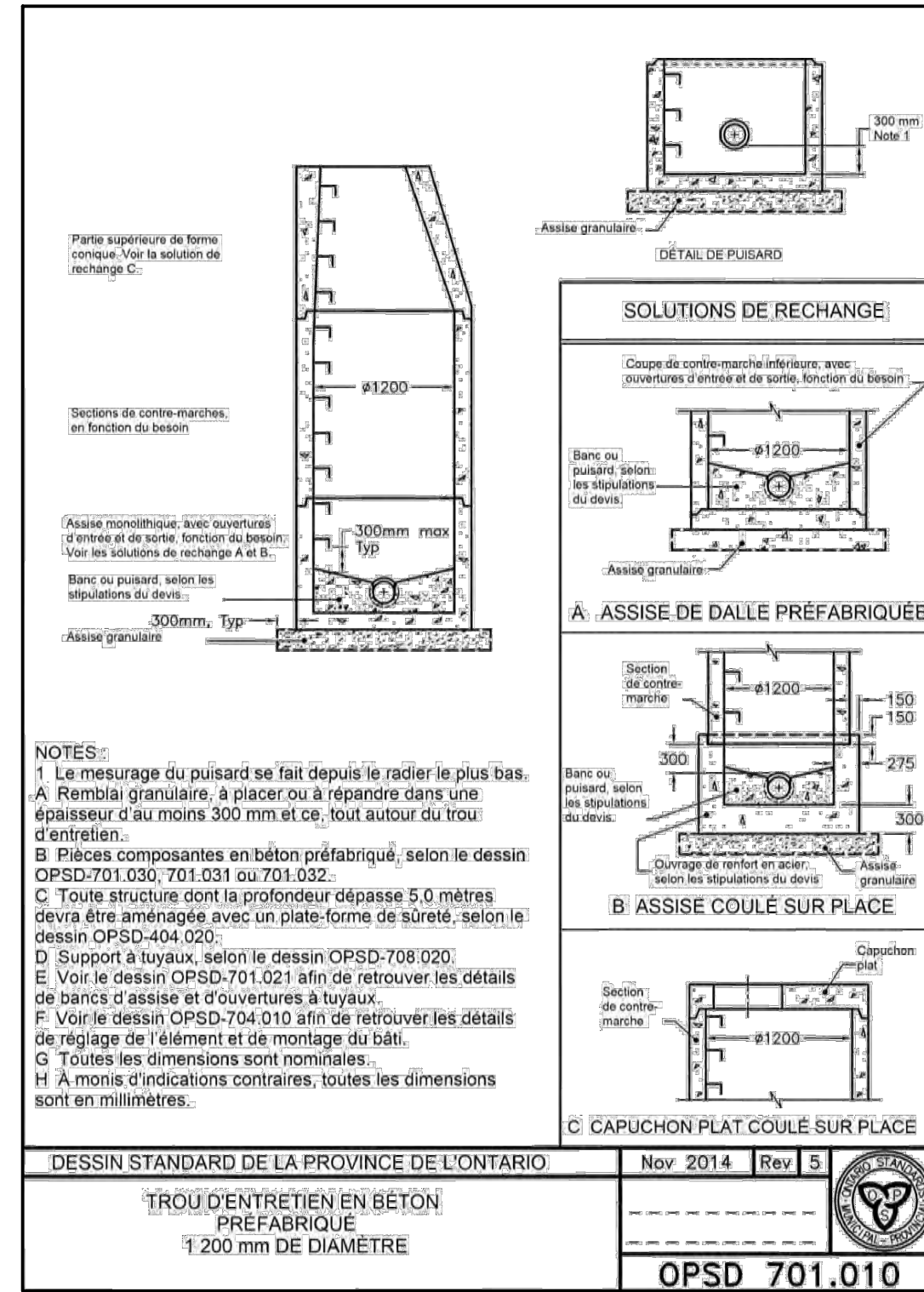
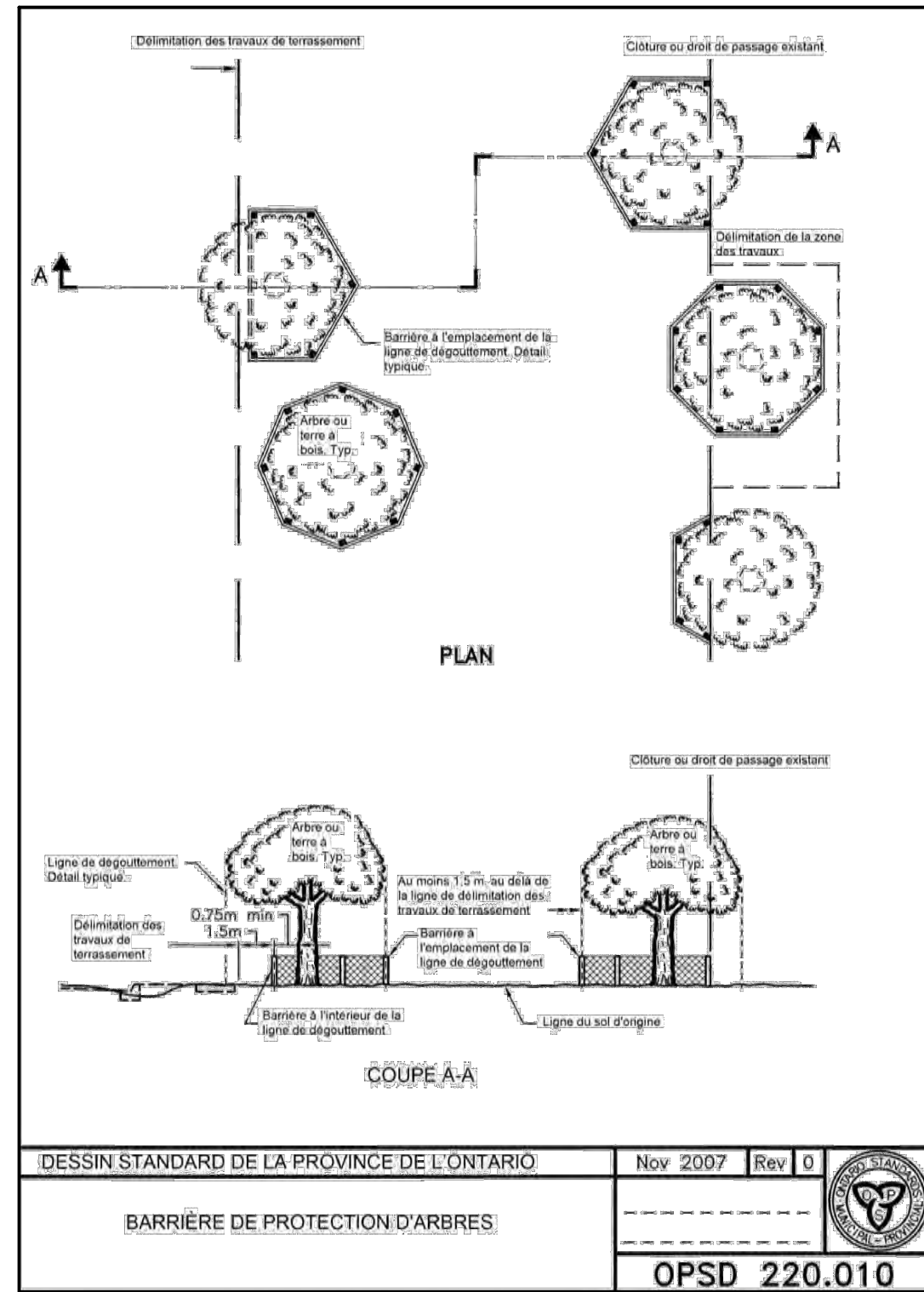
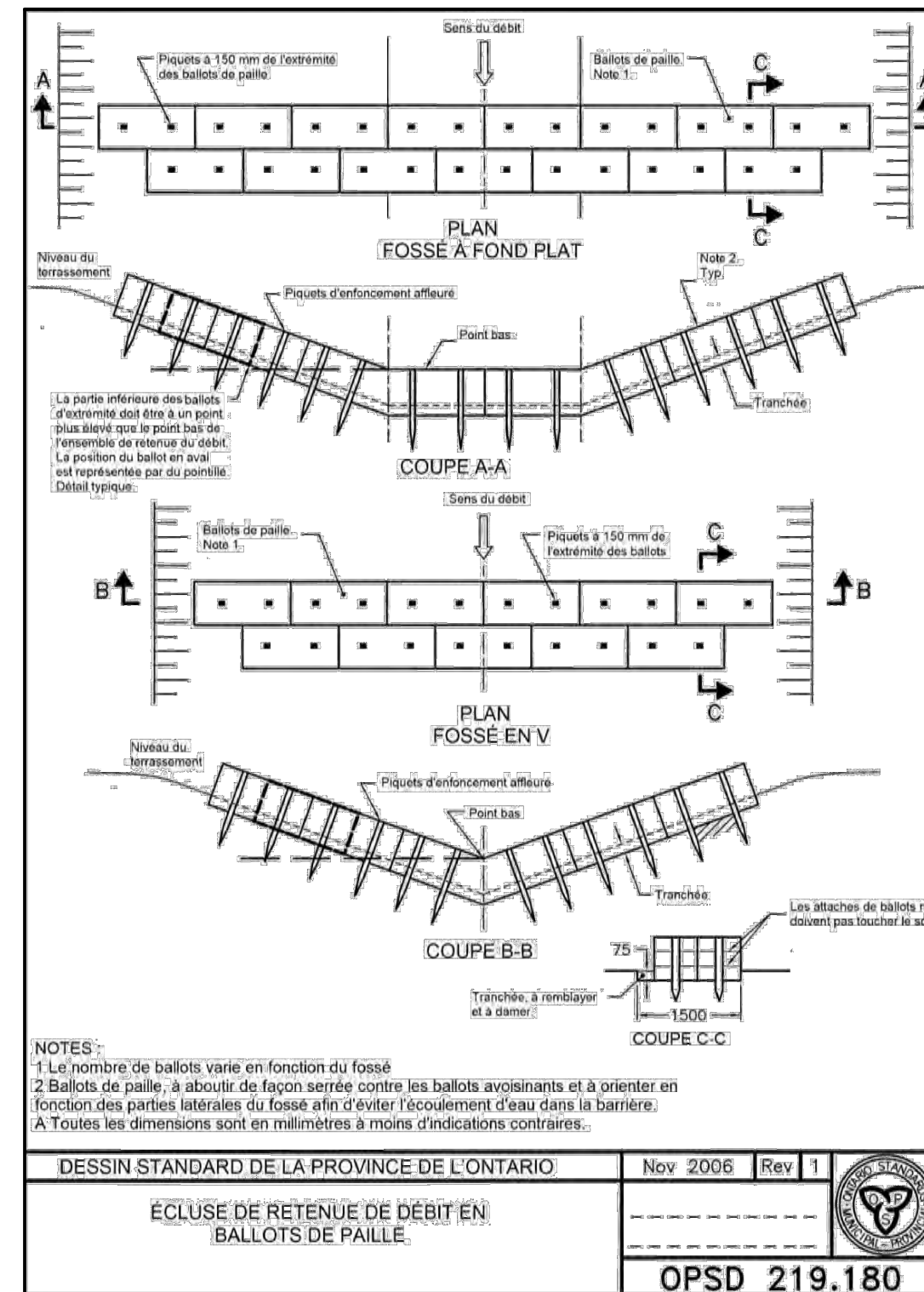
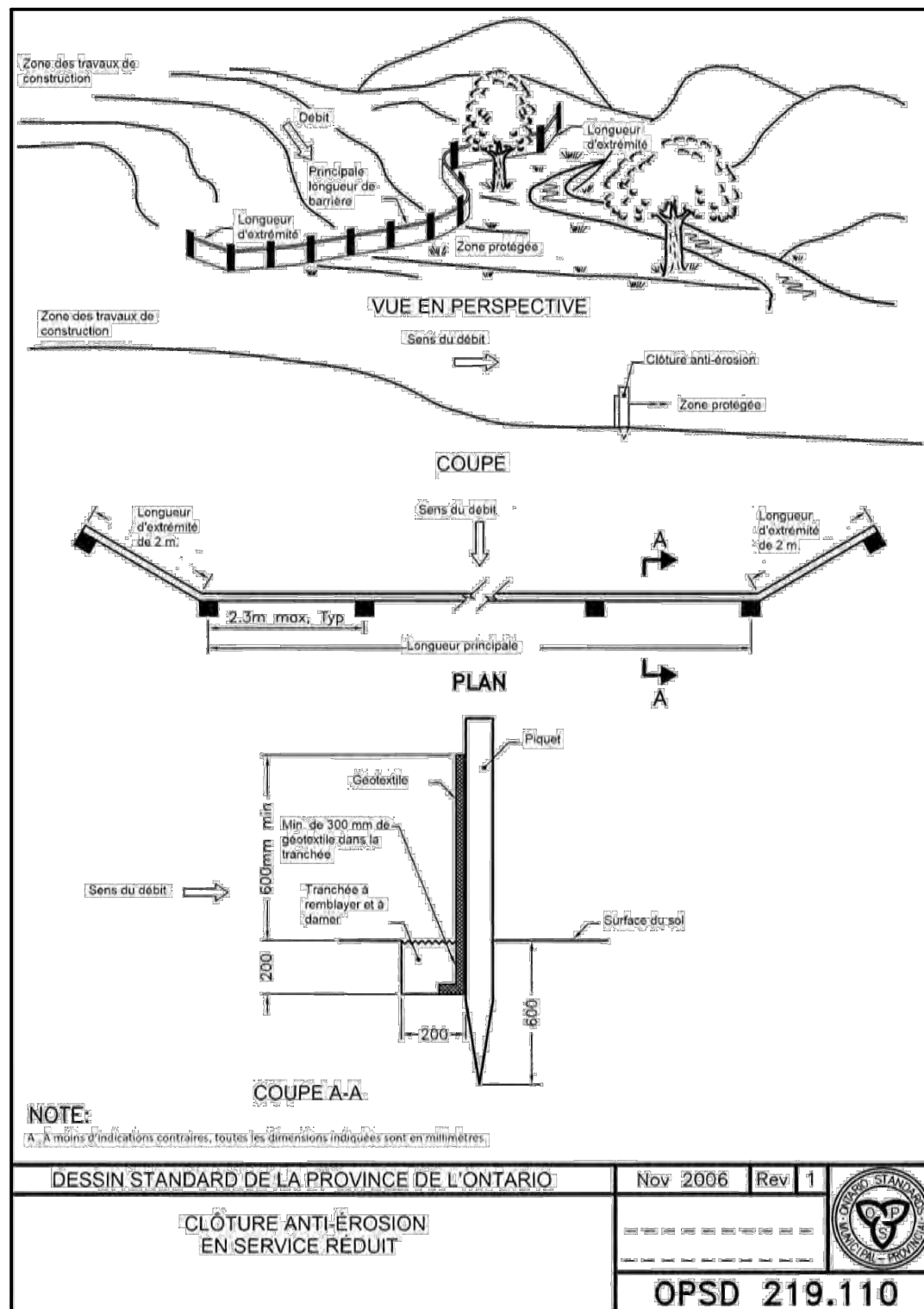
drawing
 FEUILLE COUVERTURE

designed	conçu	date	date
JX		JUIN 2019	
drawn	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	
checked	vérifié	sheet	feuille
KW/JX		1 of/da 6	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T. n°
KW		-	
dwg.no.	dessin n°		

5733-C100



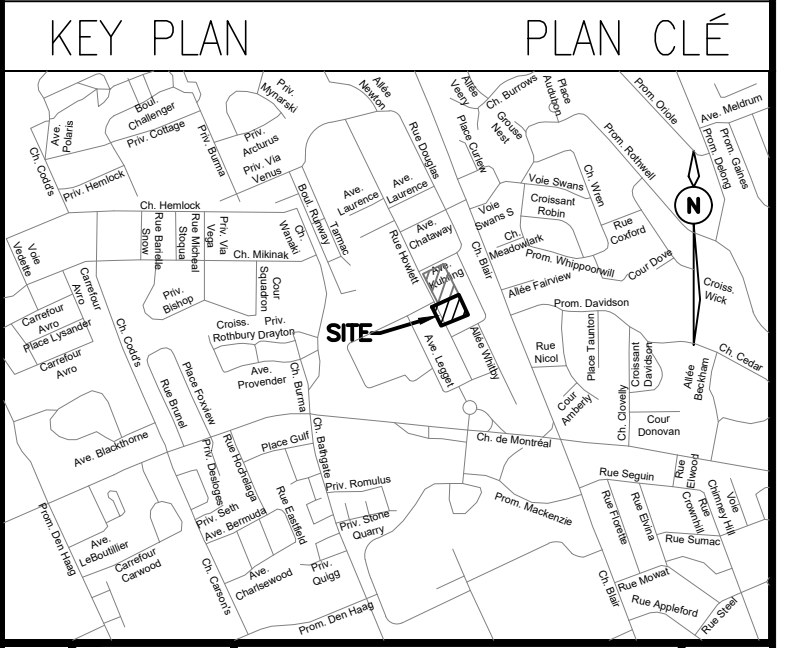
PROJET N° 5733
 LE 01 FÉVRIER 2023
 DOCUMENT DE SOUMISSION



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION. EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SIMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

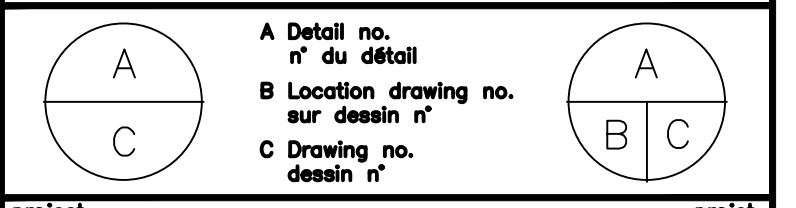
Ainley GROUP
2724 Fenton Road
Ottawa, Ontario
K1T 3T7
Telephone: (613) 822-1052
Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	PRODUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	08-08-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	LPL
2	12-07-2019	NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION, À 90%	LPL
1	24-06-2019	RÉVISION DE LA CONCEPTION, À 90%	LPL

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project / projet: M-9 - MODERNISATION DU STATIONNEMENT SUR PLACE ET DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

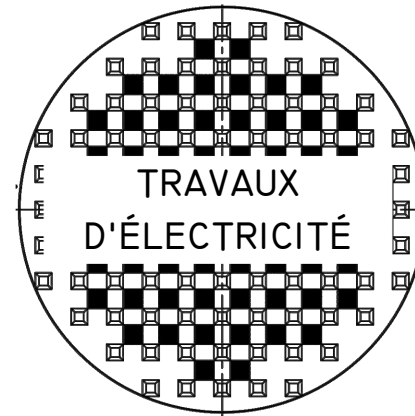
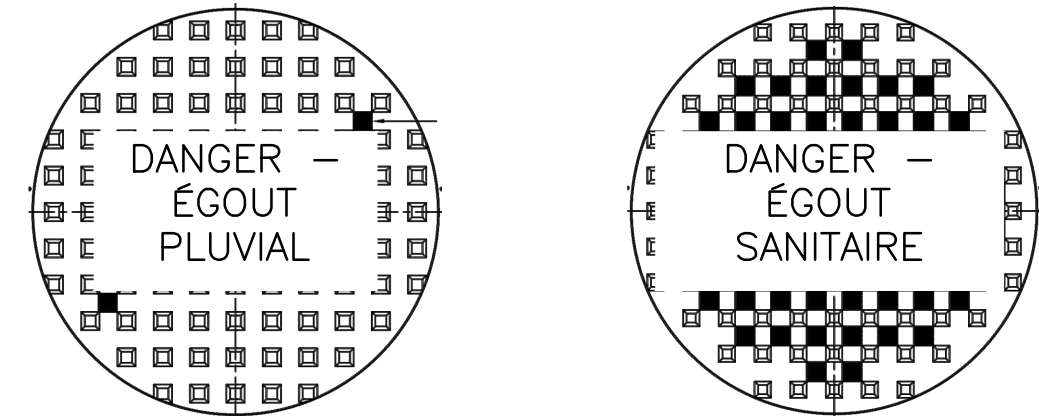
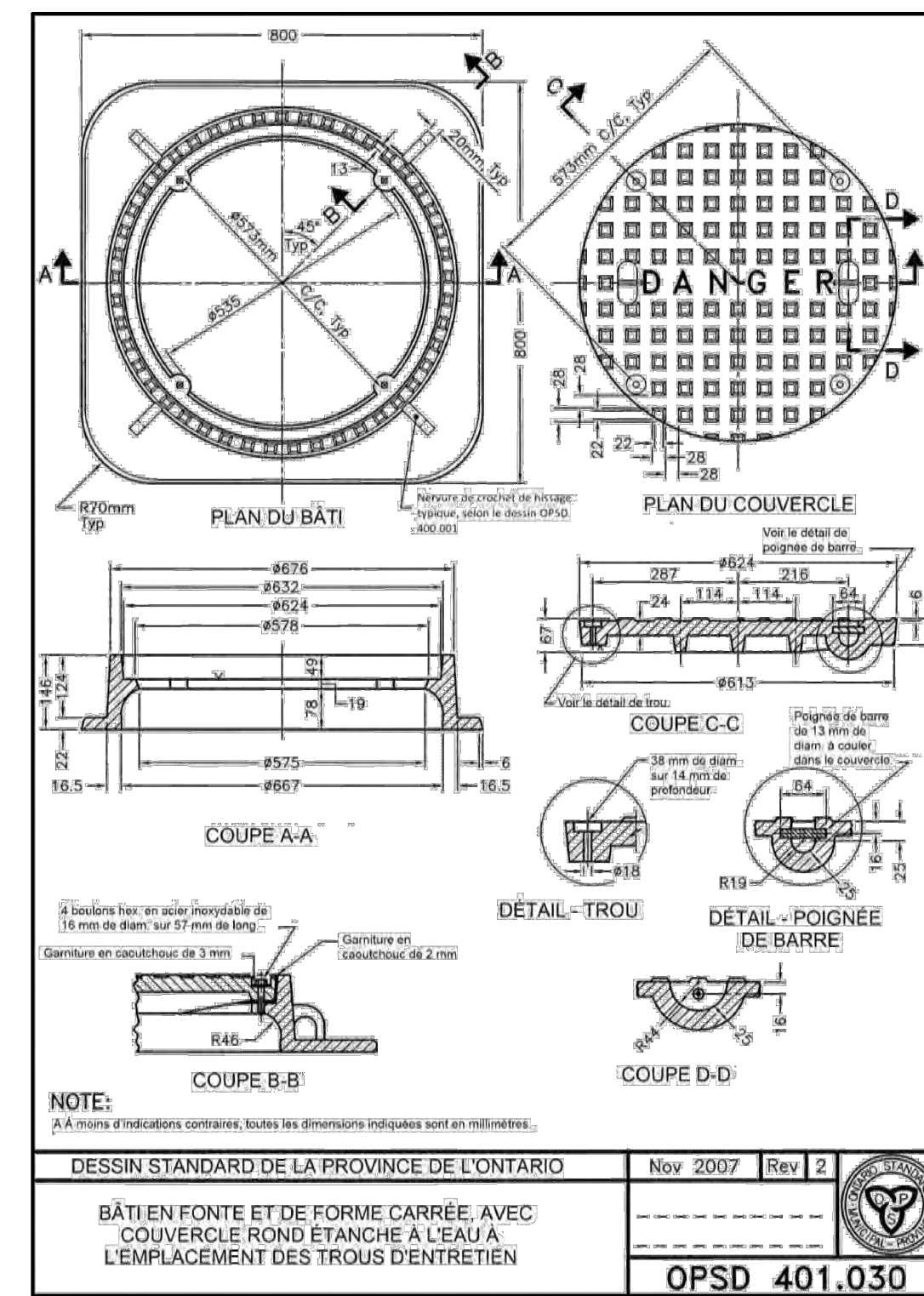
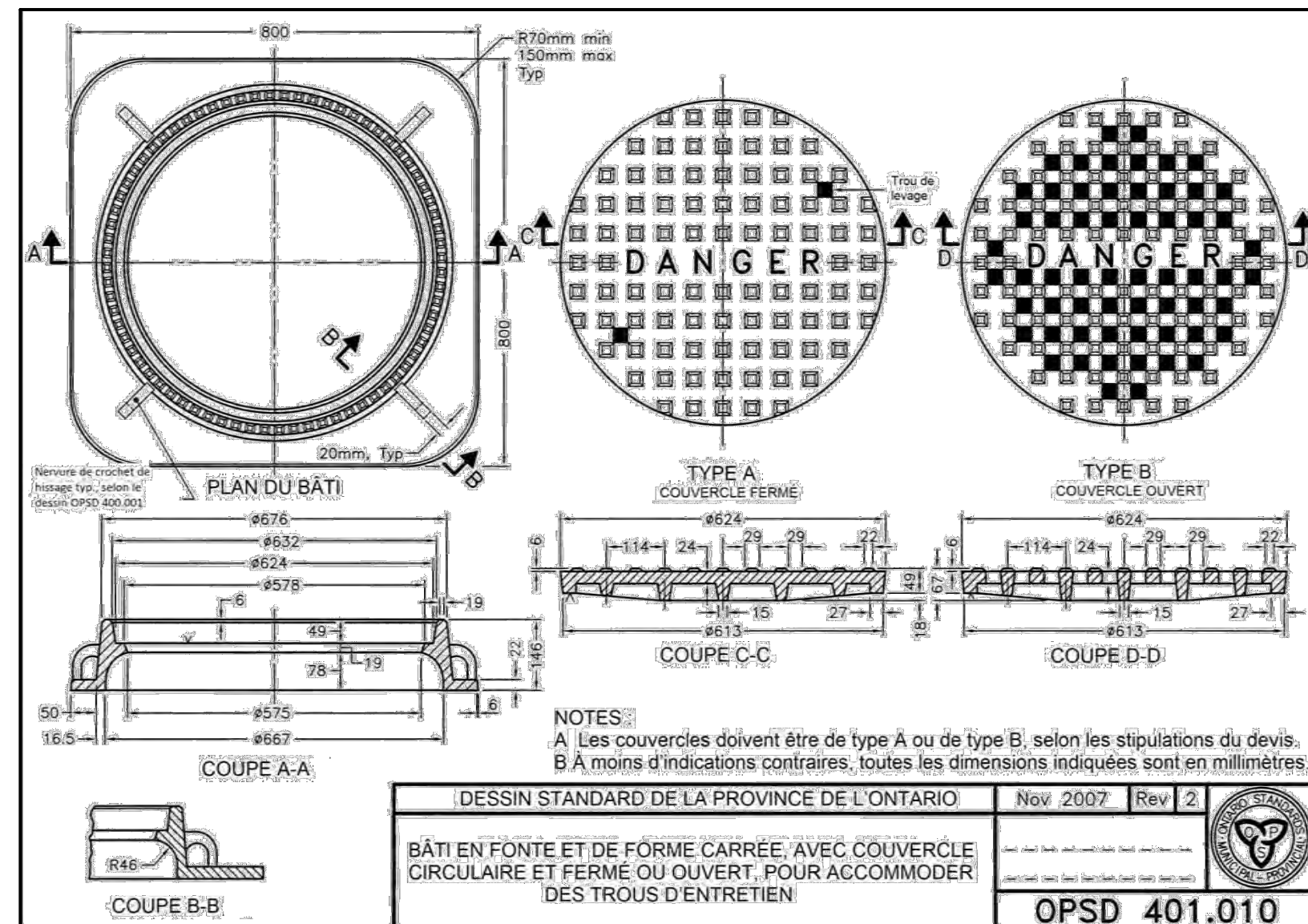
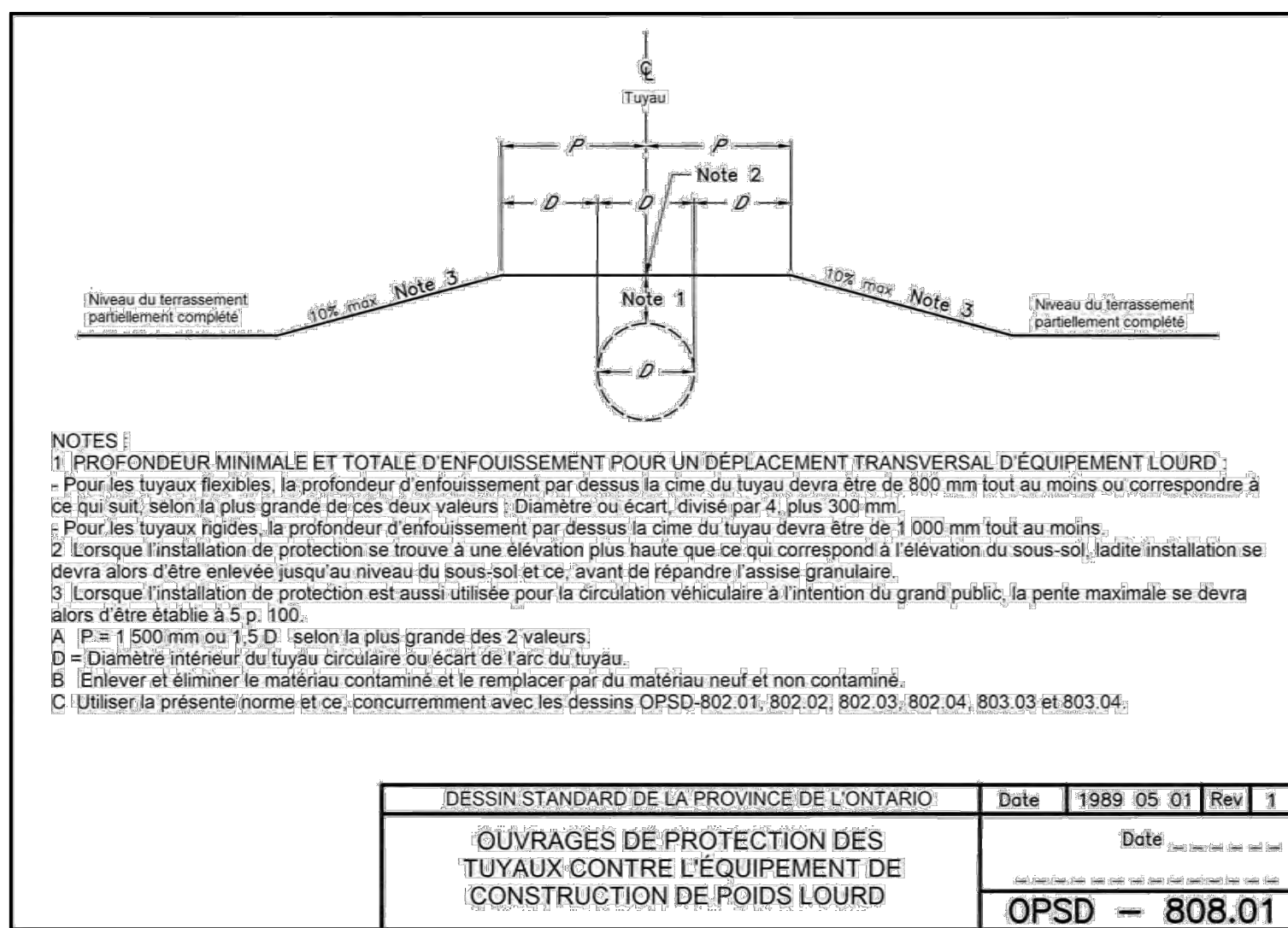
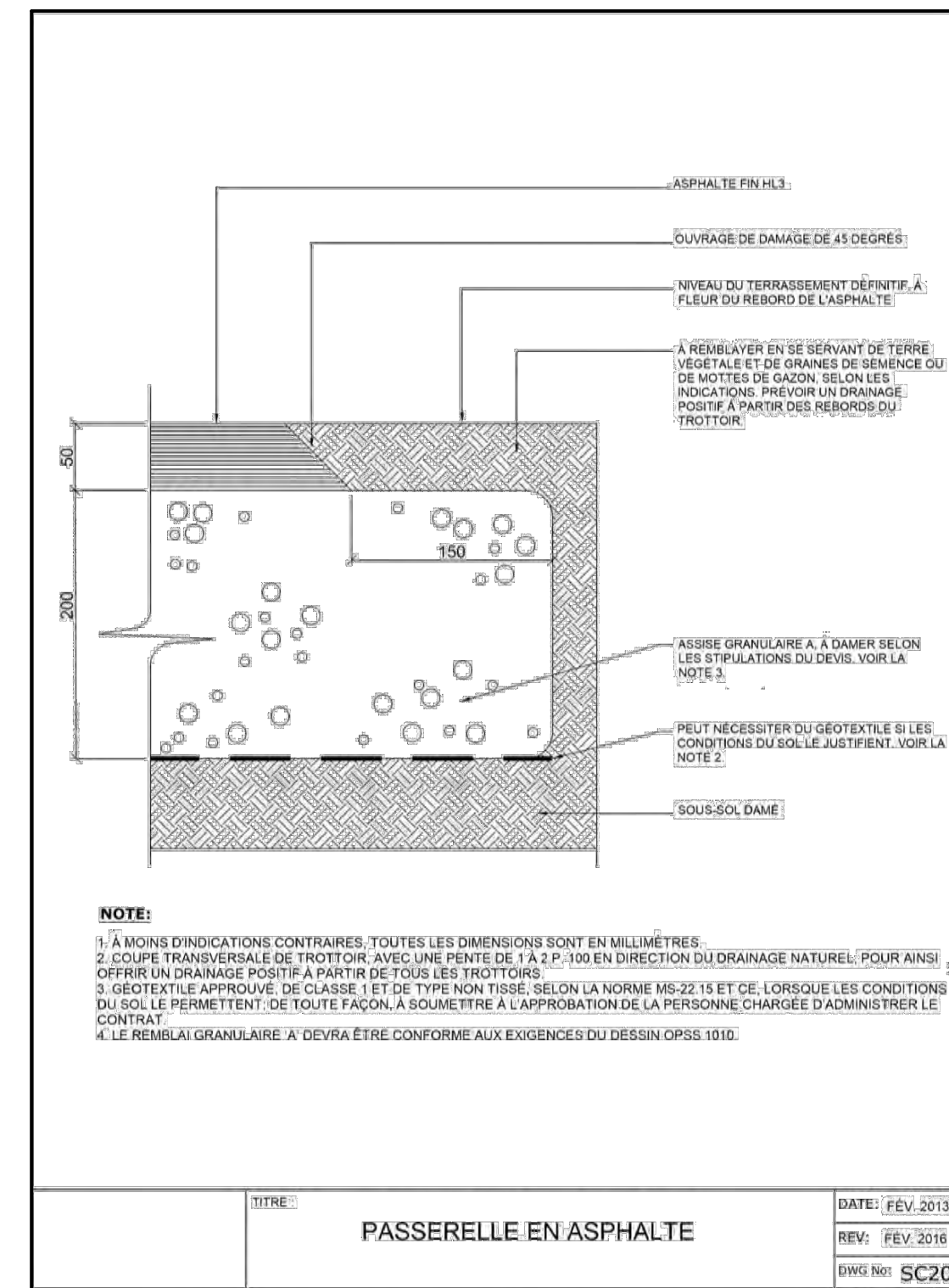
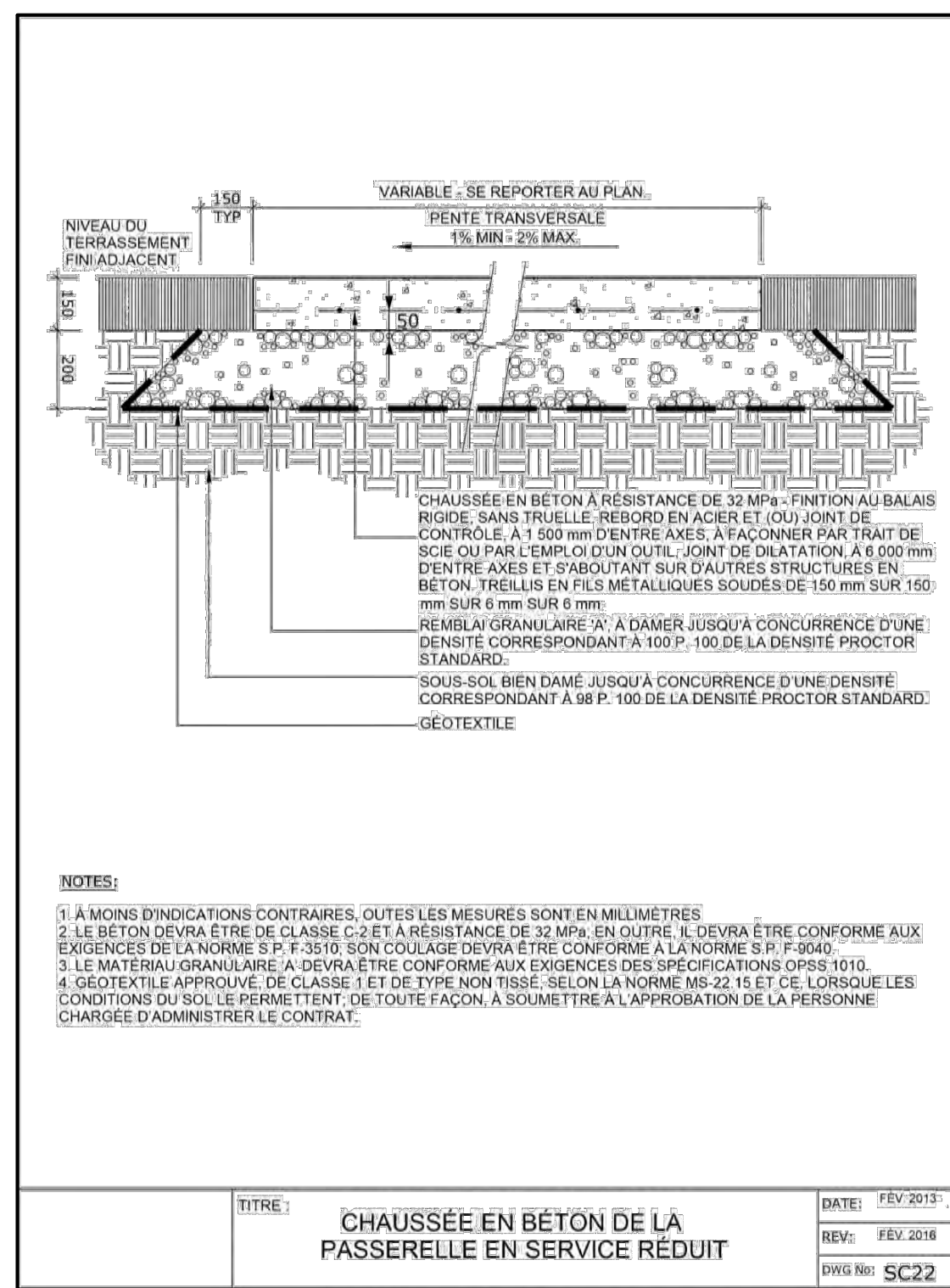
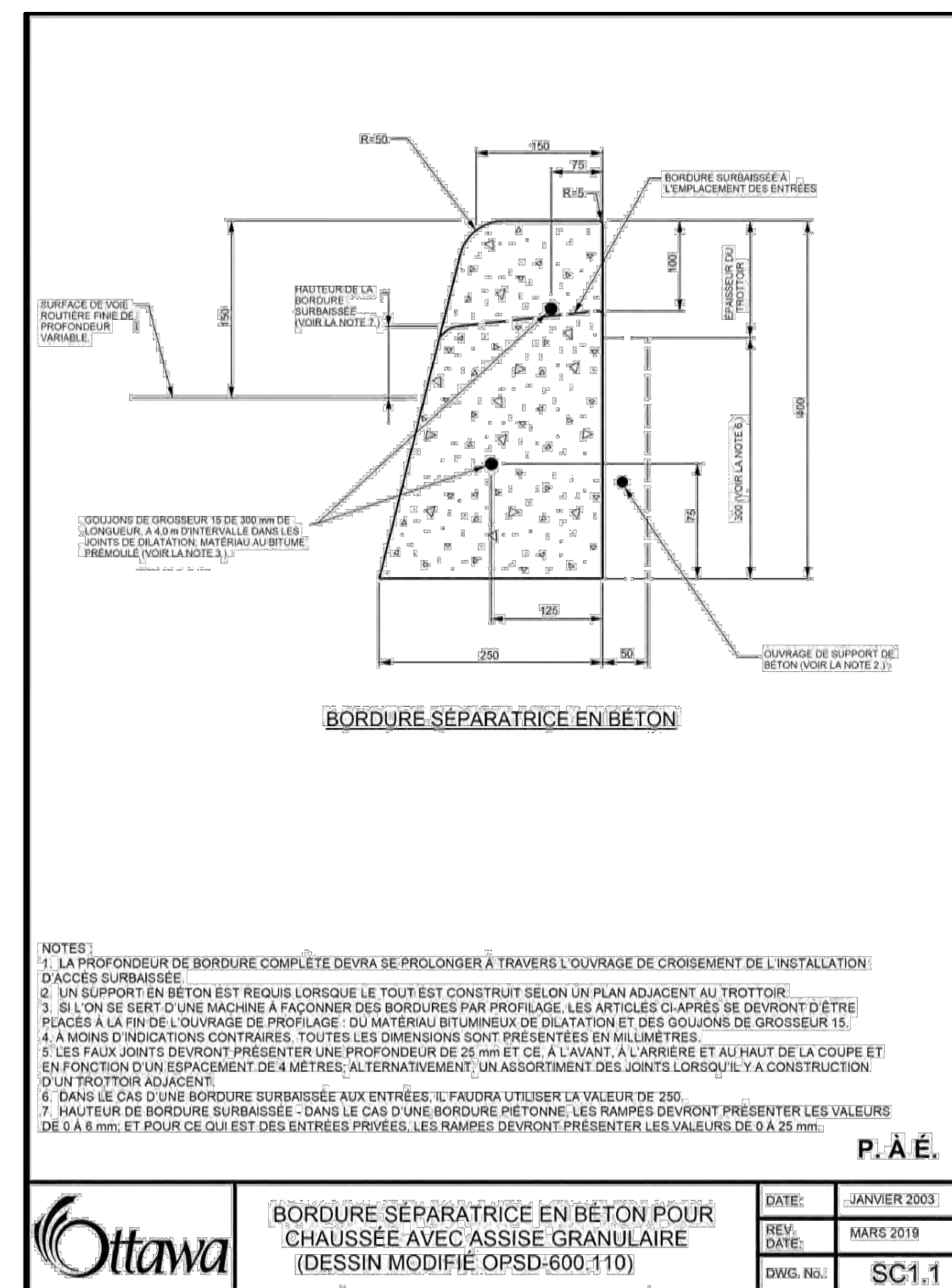
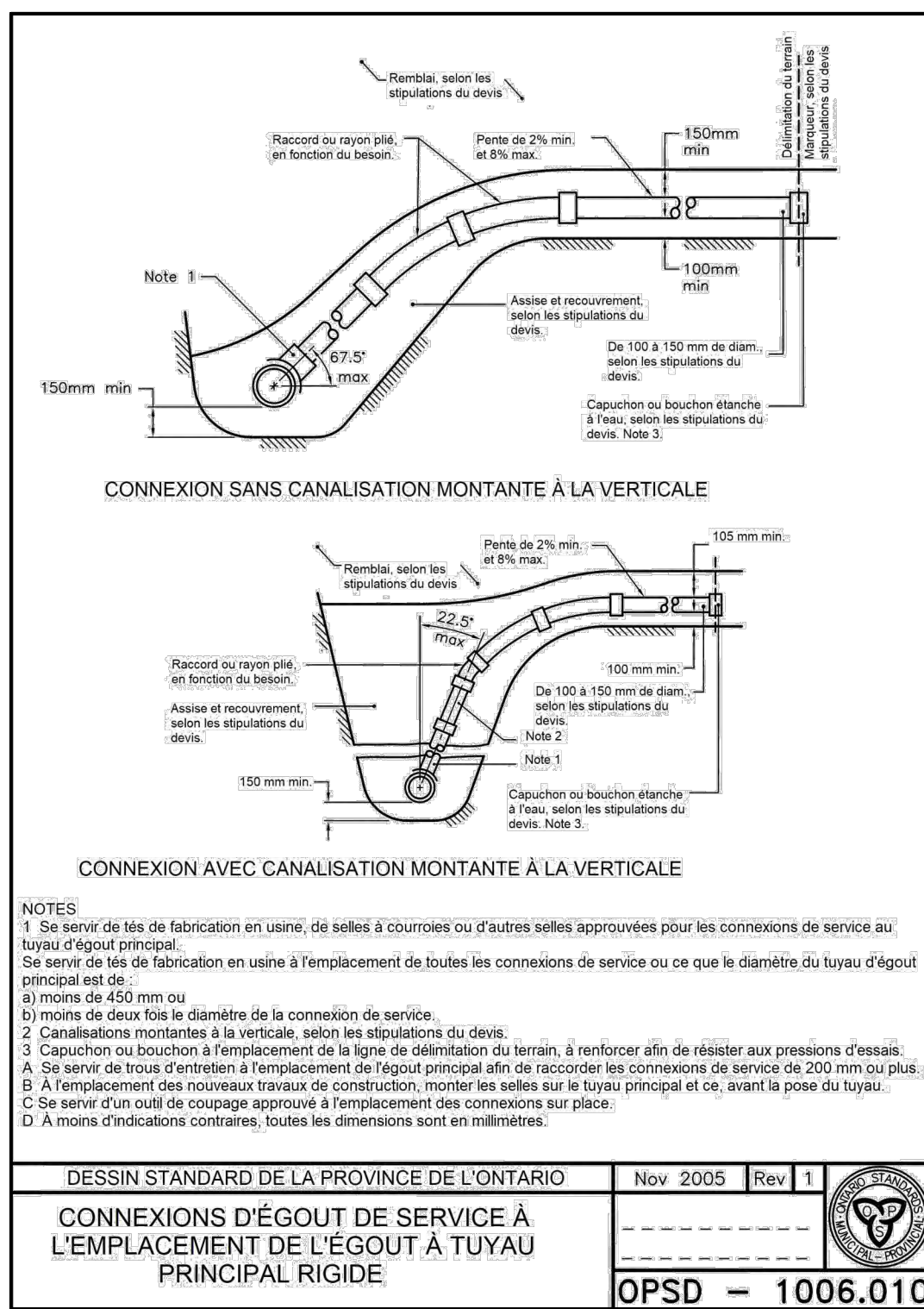
drawing / dessin: NOTES ET DÉTAILS 2

designed / conçu	date	scale / échelle
LPL	JUIN 2019	1:250

drawn / dessiné	sheet / feuille	of / de	total / totale
LPL	3	of / de	6

checked / vérifié	approved / approuvé	W.O.no.	D.T. n°
KW/JX		-	

dwg.no.	dessin n°
5733-C102	



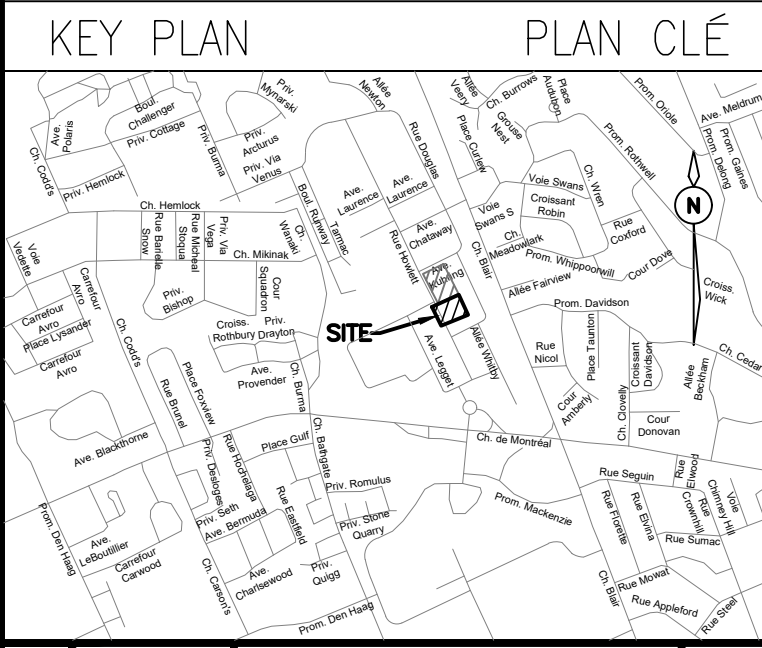
National Research Council Canada / Conseil national de recherches Canada
 Administrative Services and Property Management Branch / Division des services administratifs et gestion de l'immobilier

NRC - CNRC

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION. EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE. EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE LES MESURES QUI SIMPONENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	PRODUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	08-08-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	LPL
2	12-07-2019	NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION, À 90%	LPL
1	24-06-2019	RÉVISION DE LA CONCEPTION, À 90%	LPL

Date Printed	Date Imprimé

Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
 Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

A Detail no. n° du détail
 B Location drawing no. sur dessin n°
 C Drawing no. dessin n°

project / projet
 M-9 - MODERNISATION DU STATIONNEMENT SUR PLACE ET DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing / dessin
 NOTES ET DÉTAILS 3

designed / conçu	date
LPL	JUIN 2019

drown / dessiné	scale / échelle
LPL	1:250

checked / vérifié	sheet / feuille
KW/JX	4 of/da 6

approved / approuvé	W.O.no. / D.T. n°
KW	-

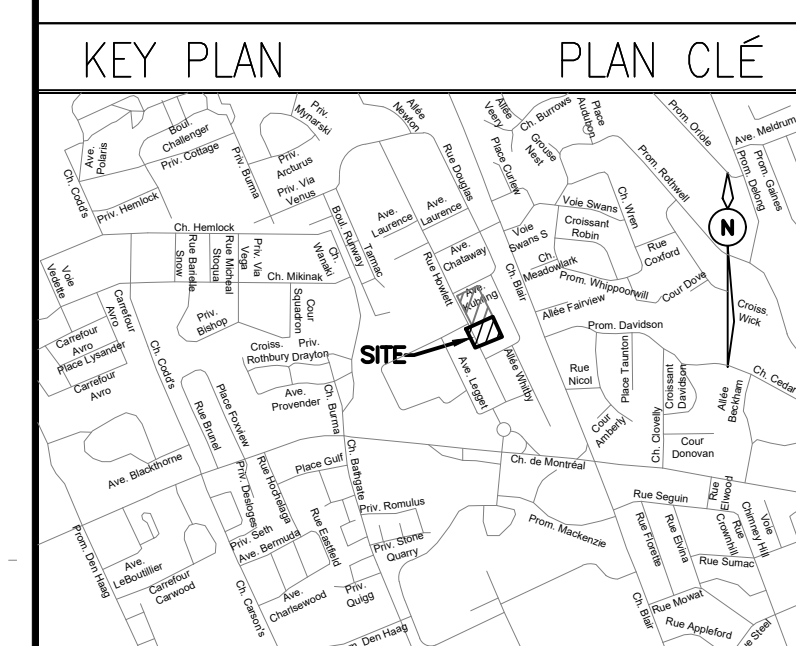
dwg.no. / dessin n°
5733-C103



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SIMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
6	02-01-2023	TRDUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
5	19-08-2019	RÉVISION DE DOCUMENT DE SOUMISSION	LPL
4	08-08-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	LPL
3	12-07-2019	NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION, À 90%	LPL
2	24-06-2019	RÉVISION DE LA CONCEPTION, À 90%	LPL
1	04-06-2019	RÉVISION DE LA CONCEPTION, À 66%	LPL

Date Printed	Date imprimée
--------------	---------------

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

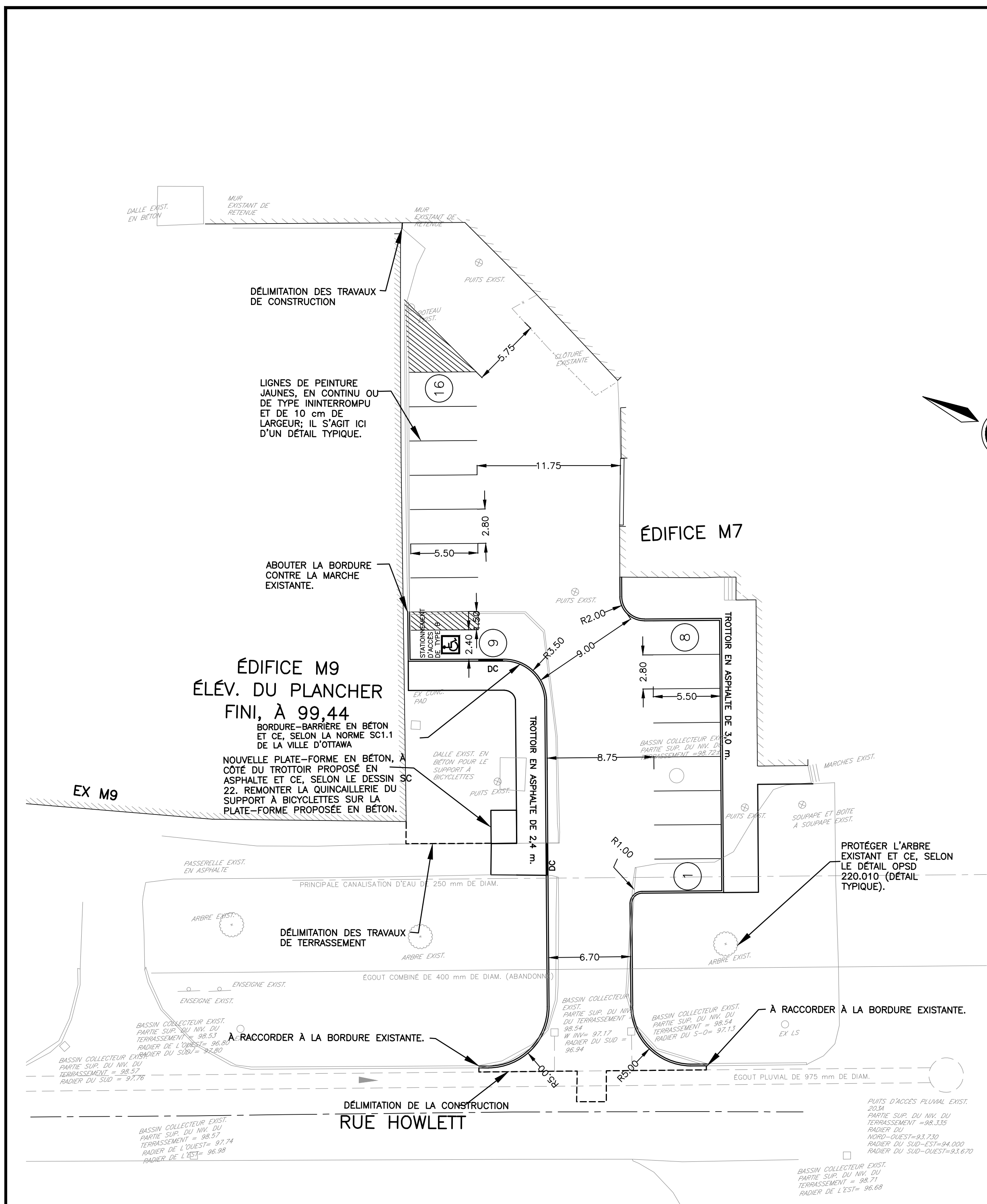
A Detail no. n° du détail
 B Location drawing no. sur dessin n°
 C Drawing no. dessin n°

project M-9 - MODERNISATION DU STATIONNEMENT SUR PLACE ET DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

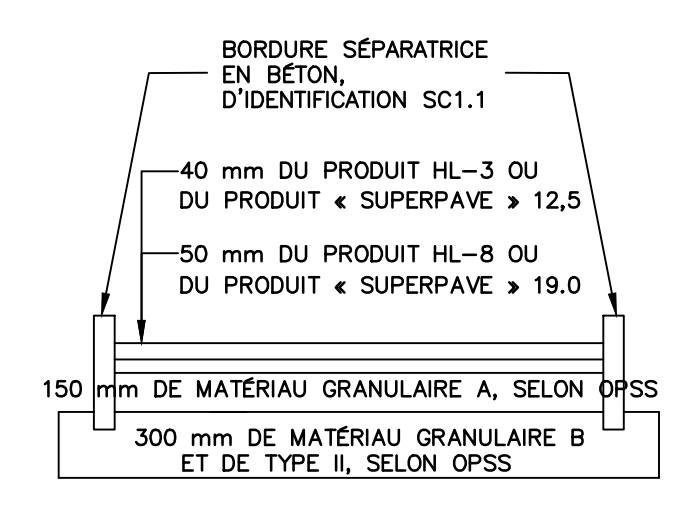
CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

designing LPL
 drawn LPL
 checked KW/JX
 approved KW

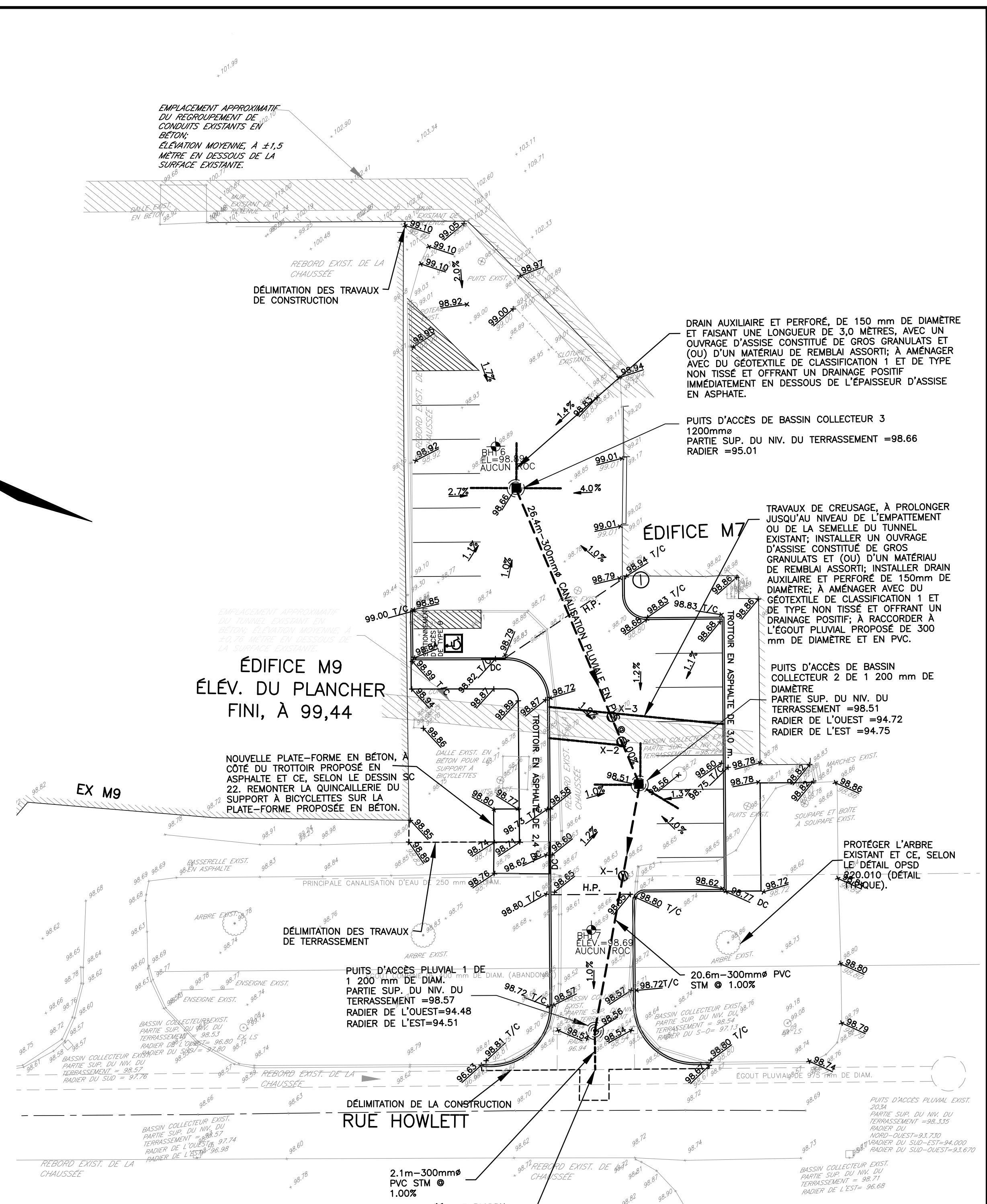
designed	conçu	date	date
LPL		JUIN 2019	
drawn	dessiné	scale	échelle
LPL		1:250	
checked	vérifié	sheet	feuille
KW/JX		6 of/da 6	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T. n°
KW		-	
dwg.no.			dessin n°
5733-C104			



1 PLAN GÉOMÉTRIQUE
 C105 ÉCHELLE = 1:250



3 STRUCTURE DE CHAUSSÉE
 C105 ÉCHELLE = P. À É.



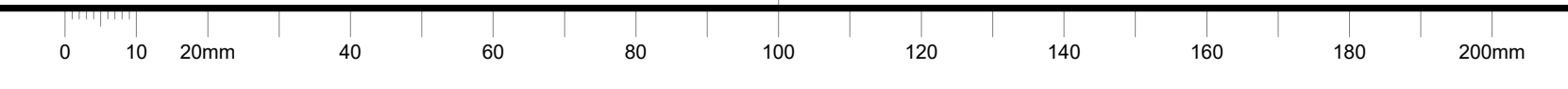
2 PLAN DE TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET DE SERVITUDES
 C105 ÉCHELLE = 1:250

LÉGENDE

- ÉGOUT EXISTANT D'EAU PLUVIALE
- PRINCIPALE CANALISATION D'EAU EXISTANTE
- ÉGOUT COMBINÉ EXISTANT
- INSTRUMENT (EXISTANT) DE MESURE
- TROU EXISTANT D'ENTRETIEN
- BASSIN COLLECTEUR EXISTANT
- ROUTE D'ÉCOULEMENT OU DE DÉBIT EN SURFACE DU SOL
- TUNNEL EXISTANT EN BÉTON
- ÉGOUT PROPOSÉ D'EAU PLUVIALE
- DRAIN AUXILIAIRE PROPOSÉ
- BASSIN COLLECTEUR PROPOSÉ
- NIVEAU DU TERRASSEMENT EXISTANT
- NIVEAU DU TERRASSEMENT PROPOSÉ
- PENTE PROPOSÉE
- BORDURE SURBAISSÉE

TABLEAU DES CROISÉS D'ÉGOUTS

EMPLACEMENT	PRINCIPALE CANALISATION EXIST. D'EAU, DE 250 mm DE DIAMÈTRE	TUNNEL EXISTANT (DU CÔTÉ DE L'OUEST)	TUNNEL EXISTANT (DU CÔTÉ DE L'EST)	ÉGOUT PLUVIAL PROPOSÉ, DE 300 mm DE DIAMÈTRE
X-1	INV=96.45±			OBV=94.94±
X-2		USF=95.70±		OBV=95.09±
X-3			USF=95.70±	OBV=95.11±

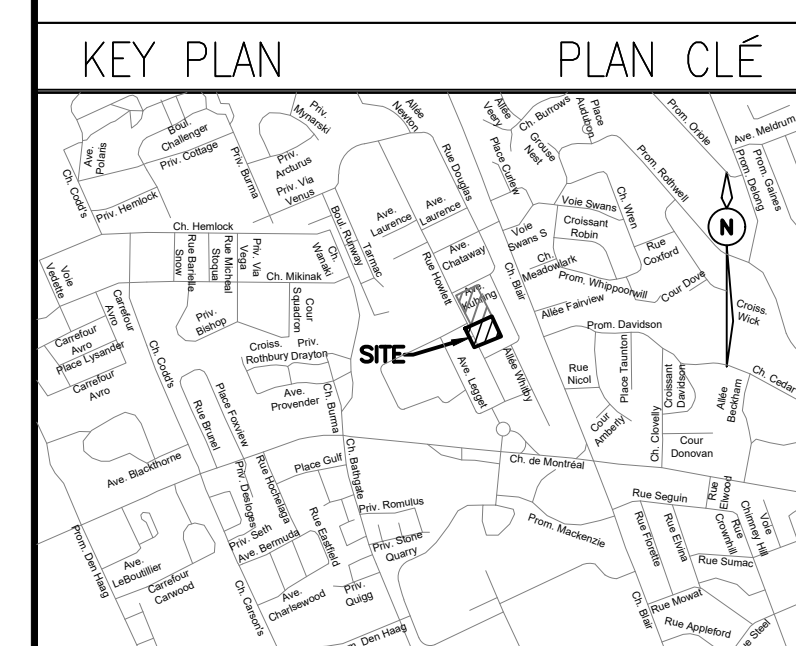




NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SIMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

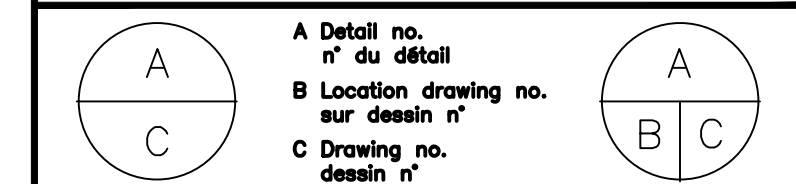
Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Révision	By:
6	02-01-2023	TRONCATION DE DETAIL STANDARD	KW
5	19-08-2019	RÉVISION DE DOCUMENT DE SOUMISSION	LPL
4	08-08-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	LPL
3	12-07-2019	NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION, À 90%	LPL
2	24-06-2019	RÉVISION DE LA CONCEPTION, À 90%	LPL
1	04-06-2019	RÉVISION DE LA CONCEPTION, À 60%	LPL

Date Printed	Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project: M-9 - MODERNISATION DU STATIONNEMENT SUR PLACE ET DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: ARTICLES À ENLEVER

designed: LPL
 conçu: LPL
 date: JUIN 2019
 date: JUIN 2019

drawn: LPL
 dessiné: LPL
 scale: 1:250
 échelle: 1:250

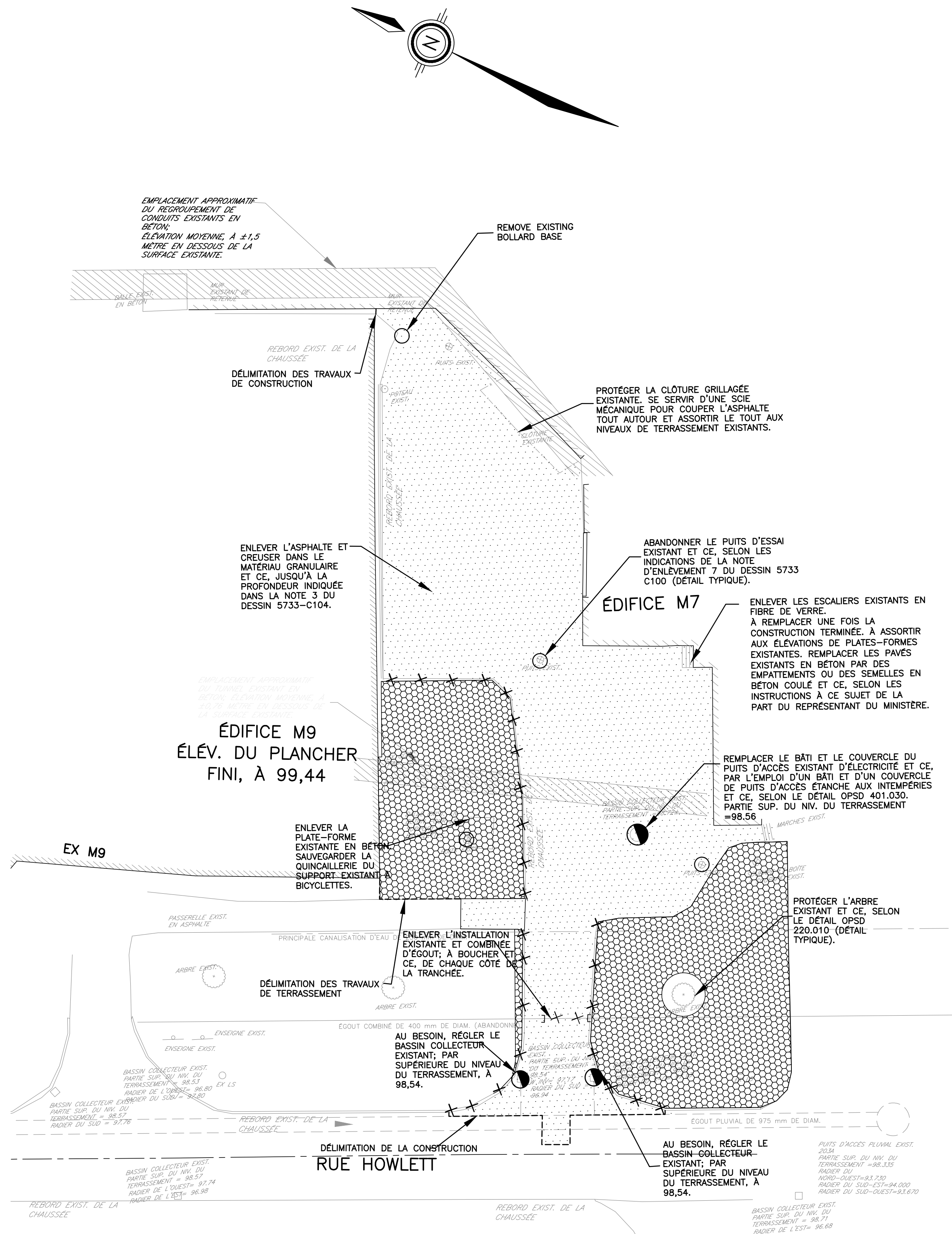
checked: KW/JX
 vérifié: KW/JX
 sheet: 5 of/da 6
 feuille: 5 of/da 6

approved: KW
 approuvé: KW
 W.O.no.: -
 D.T. n°: -

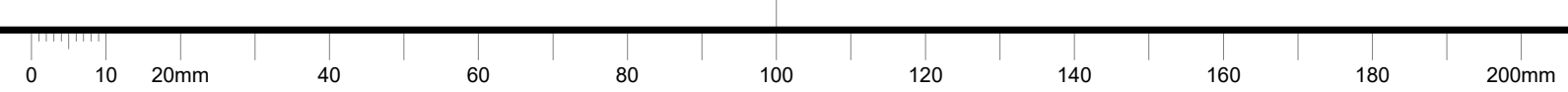
dwg.no.: 5733-C105
 dessin n°: 5733-C105

LÉGENDE — ARTICLES À ENLEVER

- ENLEVEMENT DE L'ASSISE GRANULAIRE POUR L'ASPHALTE; AUSSI, DE TOUT MATÉRIAU DE SOUS-SOL INADÉQUAT (ROUTE, ENTRÉES, AIRES DE STATIONNEMENT ET TROTTOIR)
- ENLEVEMENT DE LA TERRE, DANS UNE PROFONDEUR COMPLÈTE, SOIT DANS LA PROFONDEUR ÉTABLIE EN RAPPORT AVEC LES LIMITES DE NOUVEAUX TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET CE, SELON LA NOTE DE REMISE EN ÉTAT 8 DU DESSIN 5377-C100; TRAVAUX D'ASPHALTE, SELON LE DÉTAIL 3 DU DESSIN 5377-C104.
- ENLEVER CE QUI SUIT : PUIITS D'ACCÈS, BASSINS COLLECTEUR, SOUPAPE, BORNE D'INCENDIE ET AINSI DE SUITE.
- ENLEVER CE QUI SUIT : PUIITS EXISTANT AINSI QUE BOLLARD ET OUVRAGE D'ASSISE EN BÉTON.
- AJUSTER OU RÉGLER LE PUIITS D'ACCÈS.
- ENLEVER L'ÉGOUT EXISTANT COMBINÉ.
- ENLEVER LA BORDURE EXISTANTE EN BÉTON.



1 PLAN DES ARTICLES À ENLEVER
 C104 ÉCHELLE = 1:250



M-12 - PARC DE STATIONNEMENT, INSTALLATION D'ÉGOUT PLUVIAL ET RÉFECTION DE LA ROUTE DE SERVICE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLÉUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.



CARTE CLÉ
ÉCHELLE : P. À É.

LISTE DES DESSINS

- 5734-C101 - LÉGENDE, NOTES ET DÉTAILS
- 5734-C102 - DÉTAILS
- 5734-C103 - DÉTAILS

TRAVAUX D'ENLÈVEMENT ET DE RÉGLAGE

- 5734-C104 - ALLÉE WHITBY ET PARC DE STATIONNEMENT

AMÉNAGEMENT GÉOMÉTRIQUE

- 5734-C105 - ALLÉE WHITBY ET PARC DE STATIONNEMENT

PLANS DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT

- 5734-C106 - ALLÉE WHITBY ET PARC DE STATIONNEMENT

PLANS DES SERVICES D'IMPLANTATION

- 5734-C107 - ALLÉE WHITBY ET PARC DE STATIONNEMENT

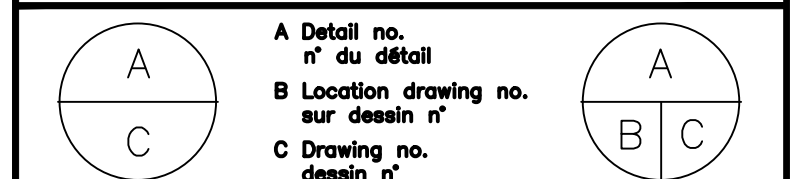
AMÉNAGEMENT DES TRAVAUX DE RÉFECTION

- 5734-C108 - ALLÉE WHITBY ET PARC DE STATIONNEMENT

No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRADUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	20-08-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	19-07-2019	NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION, À 90%	KW
1	24-06-2019	RÉVISION DE LA CONCEPTION, À 60%	KW

Date Printed: _____ Date Imprimée: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project
M-12 - PARC DE STATIONNEMENT, INSTALLATION D'ÉGOUT
PLUVIAL ET RÉFECTION DE LA ROUTE DE SERVICE
CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

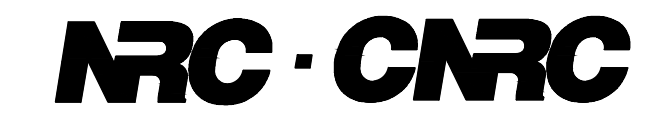
drawing
FEUILLE COUVERTURE

designed	conçu	date	date
JX/MH		AVRIL 2019	
drawn	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	
checked	vérifié	sheet	feuille
KW/JX		- of/de -	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T. n°
KW		-	
dwg.no.	dessin n°		

5734-C100



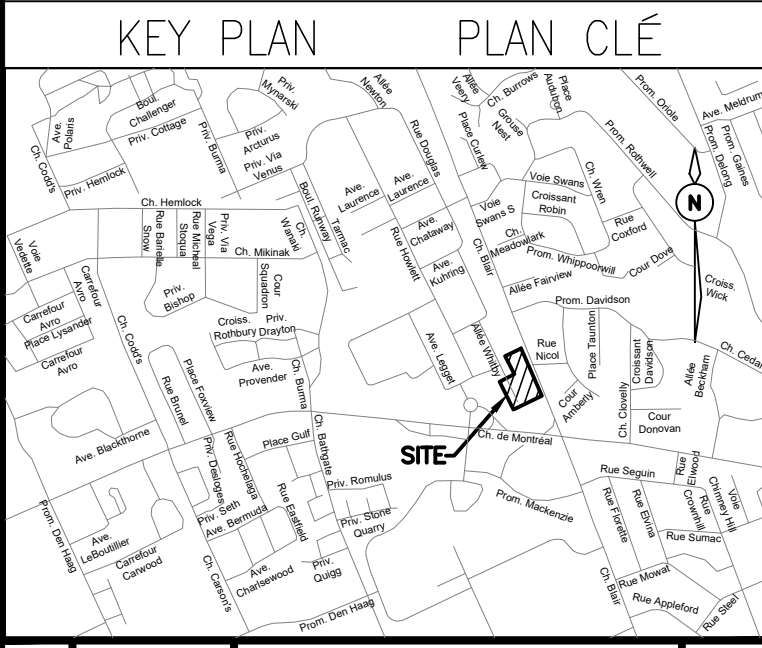
PROJET N° 5734
LE 01 FÉVRIER 2023
DOCUMENT DE SOUMISSION



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION. EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLÉUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE. EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRDUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	20-08-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	26-07-2019	NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION, À 90%	KW
1	24-06-2019	REVISION DE LA CONCEPTION, À 66%	KW

Date Printed: _____ Date Imprimé: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

project / projet
 M-12 - PARC DE STATIONNEMENT, INSTALLATION D'ÉGOUT PLUVIAL ET RÉFECTION DE LA ROUTE DE SERVICE
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing / dessin
 DÉTAILS

designed / conçu	date	drawn / dessiné	scale / échelle	checked / vérifié	sheet / feuille	approved / approuvé	W.O.no. / D.T. n°
JX/MH	AVRIL 2019	MH	1:250	KW/JX	2 of/da 8	KW	-

dwg.no. / dessin n°
 5734-C102

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO
 ENFOUSSEMENT ET REMBLAI DU TUYAU FLEXIBLE TRAVAUX D'EXCAVATION
 Nov 2014 Rev 3
 OPSD 802.010

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO
 BÂTI EN FONTE ET DE FORME CARRÉE AVEC GRILLAGE PLAT ET DE FORME CARRÉE POUR ACCOMMODER LES BASSINS COLLECTEURS - OUVERTURES À MOTIF EN CHEVRONS.
 Nov 2018 Rev 3
 OPSD 400.020

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO
 CONNEXION DE TUYAU DE DRAIN AUXILIAIRE ET SORTIE COUPE URBAINE
 Nov 2017 Rev 3
 OPSD 216.021

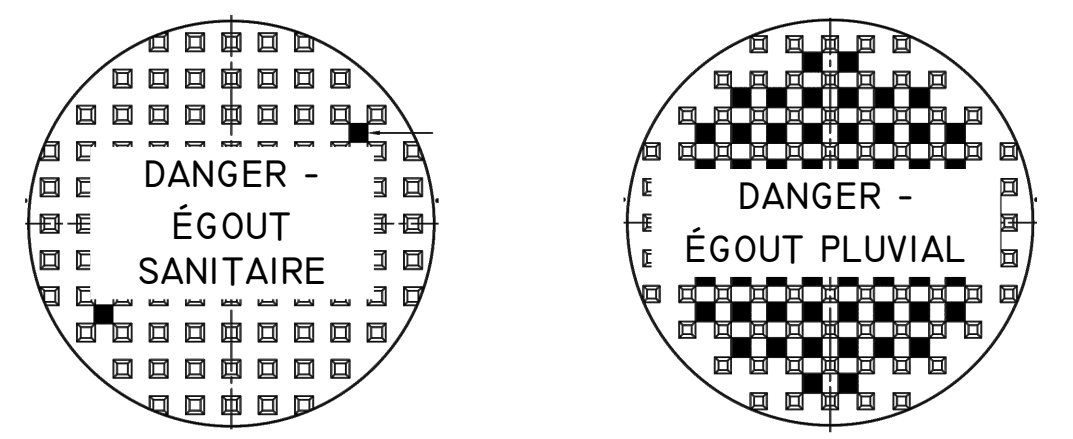
DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO
 TROU D'ENTRETIEN EN BÉTON PRÉFABRIQUE 1,200 mm DE DIAMÈTRE
 Nov 2014 Rev 5
 OPSD 701.010

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO
 CLÔTURE ANTI-ÉROSION EN SERVICE RÉDUIT
 Nov 2006 Rev 1
 OPSD 219.110

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO
 BÂTI EN FONTE SURÉLEVÉ ET DE FORME CARRÉE AVEC GRILLAGE PLAT ET DE FORME RONDE POUR ACCOMMODER LES BASSINS COLLECTEURS - OUVERTURES À MOTIF EN CHEVRONS.
 Nov 2018 Rev 3
 OPSD 400.070

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO
 BÂTI EN FONTE ET DE FORME CARRÉE, AVEC COUVERCLE CIRCULAIRE ET FERMÉ OU OUVERT, POUR ACCOMMODER DES TROUS D'ENTRETIEN
 Nov 2007 Rev 2
 OPSD 401.010

APPLICATION D'UNE ÉTIQUETTE SPÉCIFIQUE DE COUVERCLE DE TROU D'ENTRETIEN



HAUTEURS ALTERNATIVES STANDARD	
ALTERNATIVE	DIMENSION
A	1300
B	1320
C	1320
D	1380

NOTES:

- Grosseur du trou de sortie de 525 mm de diamètre au plus. Emplacement, en fonction du besoin.
- Débouchure de 200 mm de diamètre, devant accommoder le drain auxiliaire. Débouchure de 80 mm de profondeur.
- Center of ouvrage de renfort dans la dalle d'assise et les paves de 150 mm.
- Remblai granulaire, à placer dans une épaisseur d'au moins 300 mm, tout autour du bassin collecteur.
- Barr. grillage et éléments de réglage de montage selon les indications du dessin OPSD 704.010.
- Support à tuyau, selon les indications du dessin OPSD 708.020.
- Toutes les dimensions sont nominales.
- A moins d'indications contraires, toutes les dimensions sont en millimètres.

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO, Nov 2014, Rev 3

BASSIN COLLECTEUR EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ
600x600mm

OPSD 705.010

NOTES:

- Remblai déformé - MATÉRIAU D'ORIGINE APPROUVÉ OU SOUS-SOL DE CHOIX ET CE, SELON LES INDICATIONS DU F.110.
- A moins d'indications contraires, toutes les dimensions sont en millimètres.
- MATÉRIAU DE REMBLAI INITIAL: TUYAU EN BÉTON (MATÉRIAU GRANULAIRE A OU B); IL DOIT ÊTRE EN CONTACT AVEC LE MATÉRIAU DE REMBLAI INITIAL. TUYAU EN BÉTON (MATÉRIAU GRANULAIRE A OU B); IL DOIT ÊTRE EN CONTACT AVEC LE MATÉRIAU DE REMBLAI INITIAL. TUYAU EN BÉTON (MATÉRIAU GRANULAIRE A OU B); IL DOIT ÊTRE EN CONTACT AVEC LE MATÉRIAU DE REMBLAI INITIAL.
- CHASSE ET VERTICE APPROUVÉ PAR LA PERSONNE CHARGÉE D'ADMINISTRER LE CONTRAT. LES SOUS-MÉCANISMES FOURNISSENT FAIRE L'OBJET DE TRAVAUX D'EXCAVATION POUR AMÉLIORER UNE FONDATION QUI SE DÉVALAÏT EN DÉMONTANT LA FONDATION CORRESPONDANT AU FOND DE L'ASSISE ET CE, EN SE SOUVENANT DE MATÉRIAU GRANULAIRE 'A'.

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO, Nov 2015, Rev 0

ISOLANT POUR ÉGOUTS ET PRINCIPALES CANALISATIONS D'EAU DANS LES TRANCHÉES PEU PROFONDES

OPSD 1109.030

NOTES:

- Matériau isolant au polyéthylène renforcé, selon les indications du dessin OPSD 1605 et offrant une résistance compressive minimale de 275 kPa.
- Tuyaux rigides dans du béton; ouvrages de recouvrement et travaux de remblayage après excavation, selon ce qui suit:
 - Tuyaux flexibles: OPSD 802.010, 802.013, 802.020 et 802.023
 - Tuyaux rigides: OPSD 802.030, 802.031, 802.032, 802.033, 802.050, 802.051, 802.052 et 802.053
- Épaisseur minimale de l'isolant de 50 mm.
- Disposez les joints en quinconce afin d'accommoder plusieurs feuilletés d'isolant.
- A moins d'indications contraires, toutes les dimensions sont en millimètres.

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO, Nov 2016, Rev 3

CONNEXION DE BASSIN COLLECTEUR POUR L'ÉGOUT À TUYAU PRINCIPAL FLEXIBLE

OPSD 708.030

NOTES:

- A moins d'indications contraires, toutes les dimensions sont en millimètres.
- Le béton devra être de classe C-2 et à une résistance de 32 MPa. EN OUTRE, IL DEVRA ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES DE LA NORME S.F. S-3510. SON COULAGE DEVRA ÊTRE CONFORME À LA NORME S.F. S-3040.
- LE MATÉRIAU GRANULAIRE 'A' DEVRA ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES DES SPÉCIFICATIONS OPSD 1010.
- GÉO-TEXTILE APPROUVÉ, DE CLASSE 1 ET DE TYPE NON TISSÉ, SELON LA NORME MS-22.15 ET CE, LORSQUE LES CONDITIONS DU SOL LE PERMETTENT, DE TOUTE FAÇON, À SOUMETTRE À L'APPROBATION DE LA PERSONNE CHARGÉE D'ADMINISTRER LE CONTRAT.

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO, Nov 2016, Rev 3

CHAUSSÉE EN BÉTON DE LA PASSERELLE EN SERVICE RÉDUIT

OPSD 708.030

NOTES:

- LA PROFONDEUR DE LA BORDURE COMPLÈTE DEVRA SE PROLONGER À TRAVERS L'OUVRAGE DE CROISEMENT DE L'INSTALLATION D'ACCÈS SURBASSÉE.
- UN SUPPORT EN BÉTON EST REQUIS LORSQUE LE TOUT EST CONSTRUIT SELON UN PLAN ADJACENT AU TROTTOIR.
- SIL ON SE SERT D'UNE MACHINE À FAÇONNER DES BORDURES PAR PROFILAGE, LES ARTICLES CHAPRÉS DEVONT D'ÊTRE PLACÉS À LA FIN DE L'OUVRAGE DE PROFILAGE. LE MATÉRIAU BITUMEUX DE DILATION ET DES JOINTS DE GROSSEUR 15.
- A moins d'indications contraires, toutes les dimensions sont en millimètres.
- LES FAUX JOINTS DEVONT PRÉSENTER UNE PROFONDEUR DE 25 mm ET CE, A L'AVANT, À L'ARRIÈRE ET AU HAUT DE LA COUPE ET EN FONCTION D'UN ESPACEMENT DE 4 MÈTRES; ALTERNATIVEMENT, UN ASSORTIMENT DES JOINTS LORSQU'IL Y A CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR ADJACENT.
- DANS LE CAS D'UNE BORDURE SURBASSÉE AUX ENTRÉES, IL FAUDRA UTILISER LA VALEUR DE 250.
- HAUTEUR DE BORDURE SURBASSÉE - DANS LE CAS D'UNE BORDURE PÉTONNE, LES RAMPES DEVONT PRÉSENTER LES VALEURS DE 0,4 m/m ET POUR CE QUI EST DES ENTRÉES PRIVÉES, LES RAMPES DEVONT PRÉSENTER LES VALEURS DE 0,2 à 0,25 m/m.

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO, Nov 2014, Rev 3

BORDURE SÉPARATRICE EN BÉTON

OPSD 600.110

NOTES:

- A moins d'indications contraires, toutes les dimensions sont en millimètres.
- COUPE TRANSVERSALE DE TROTTOIR AVEC UNE PENTE DE 1,4 P. 100 EN DIRECTION DU DRAINAGE NATUREL POUR AINSI OFFRIR UN DRAINAGE POSITIF À PARTIR DE TOUTS LES TROTTOIRS.
- GÉO-TEXTILE APPROUVÉ, DE CLASSE 1 ET DE TYPE NON TISSÉ, SELON LA NORME MS-22.15 ET CE, LORSQUE LES CONDITIONS DU SOL LE PERMETTENT, DE TOUTE FAÇON, À SOUMETTRE À L'APPROBATION DE LA PERSONNE CHARGÉE D'ADMINISTRER LE CONTRAT.
- LE REMBLAI GRANULAIRE 'A' DEVRA ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES DU DESSIN OPSD 1030.

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO, Nov 2015, Rev 0

PASSERELLE EN ASPHALTE

OPSD 1109.030

NOTES:

- A moins d'indications contraires, toutes les dimensions sont en millimètres.
- Le béton devra être de classe C-2 et à une résistance de 32 MPa. EN OUTRE, IL DEVRA ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES DE LA NORME S.F. S-3510. SON COULAGE DEVRA ÊTRE CONFORME À LA NORME S.F. S-3040.
- LE MATÉRIAU GRANULAIRE 'A' DEVRA ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES DES SPÉCIFICATIONS OPSD 1010.
- GÉO-TEXTILE APPROUVÉ, DE CLASSE 1 ET DE TYPE NON TISSÉ, SELON LA NORME MS-22.15 ET CE, LORSQUE LES CONDITIONS DU SOL LE PERMETTENT, DE TOUTE FAÇON, À SOUMETTRE À L'APPROBATION DE LA PERSONNE CHARGÉE D'ADMINISTRER LE CONTRAT.

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO, Nov 2016, Rev 3

CHAUSSÉE EN BÉTON DE LA PASSERELLE EN SERVICE RÉDUIT

OPSD 708.030

NOTES:

- A moins d'indications contraires, toutes les dimensions sont en millimètres.
- Le béton devra être de classe C-2 et à une résistance de 32 MPa. EN OUTRE, IL DEVRA ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES DE LA NORME S.F. S-3510. SON COULAGE DEVRA ÊTRE CONFORME À LA NORME S.F. S-3040.
- LE MATÉRIAU GRANULAIRE 'A' DEVRA ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES DES SPÉCIFICATIONS OPSD 1010.
- GÉO-TEXTILE APPROUVÉ, DE CLASSE 1 ET DE TYPE NON TISSÉ, SELON LA NORME MS-22.15 ET CE, LORSQUE LES CONDITIONS DU SOL LE PERMETTENT, DE TOUTE FAÇON, À SOUMETTRE À L'APPROBATION DE LA PERSONNE CHARGÉE D'ADMINISTRER LE CONTRAT.

DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO, Nov 2016, Rev 3

CHAUSSÉE EN BÉTON DE LA PASSERELLE EN SERVICE RÉDUIT

OPSD 708.030

DATE: 14/01/2011
REV: 03/01/2011
DWG No: 56

Ottawa TRANCHEE SIMPLE (EGOUT ET SERVICES D'EGOUT)

DATE: 14/01/2011
REV: 03/01/2011
DWG No: 56

Ottawa TRANCHEE SIMPLE (EGOUT ET SERVICES D'EGOUT)

DATE: 14/01/2011
REV: 03/01/2011
DWG No: 56

Ottawa TRANCHEE SIMPLE (EGOUT ET SERVICES D'EGOUT)

DATE: 14/01/2011
REV: 03/01/2011
DWG No: 56

Ottawa TRANCHEE SIMPLE (EGOUT ET SERVICES D'EGOUT)

National Research Council Canada
Conseil national de recherches Canada

Administrative Services and Property Management Branch
Division des services administratifs et gestion de l'immobilier

NRC - CNRC

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION. EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLÉUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE. EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

2724 Fenton Road
Ottawa, Ontario
K1T 3T7
Telephone: (613) 822-1052
Fax: (613) 822-1573

Ainley GROUP

KEY PLAN PLAN CLÉ

No.	Date	Revision	By: Par:
4	02-01-2023	TRDUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	20-08-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	26-07-2019	NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION, À 90%	KW
1	24-06-2019	RÉVISION DE LA CONCEPTION, À 66%	KW

Date Printed: _____ Date Imprimé: _____

Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same

Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

A Detail no. n° du détail
B Location drawing no. sur dessin n°
C Drawing no. dessin n°

project M-12 - PARC DE STATIONNEMENT, INSTALLATION D'ÉGOUT PLUVIAL ET RÉFECTION DE LA ROUTE DE SERVICE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing DÉTAILS

designed	conçu	date	date
JX/MH		AVRIL 2019	

drawn	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	

checked	vérifié	sheet	of/da	feuille
KW/JX		3	of/da	8

approved	approuvé	W.O.no.	D.T. n°
KW		-	

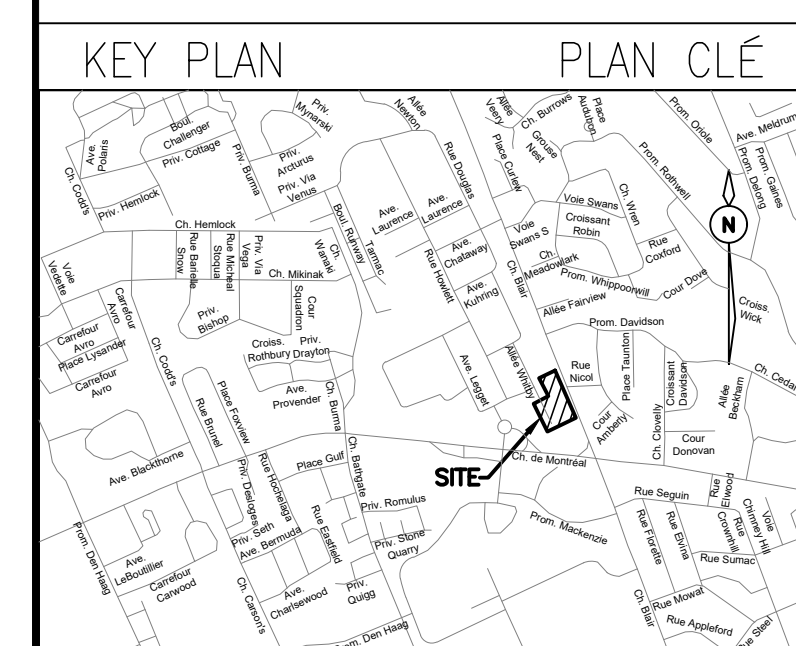
dwg.no. 5734-C103 dessin n°



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLÈUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

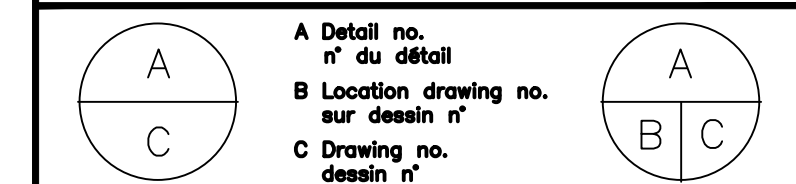
Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRADUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	20-08-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	26-07-2019	NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION, À 90%	KW
1	24-06-2019	RÉVISION DE LA CONCEPTION, À 66%	KW

Date Printed	Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

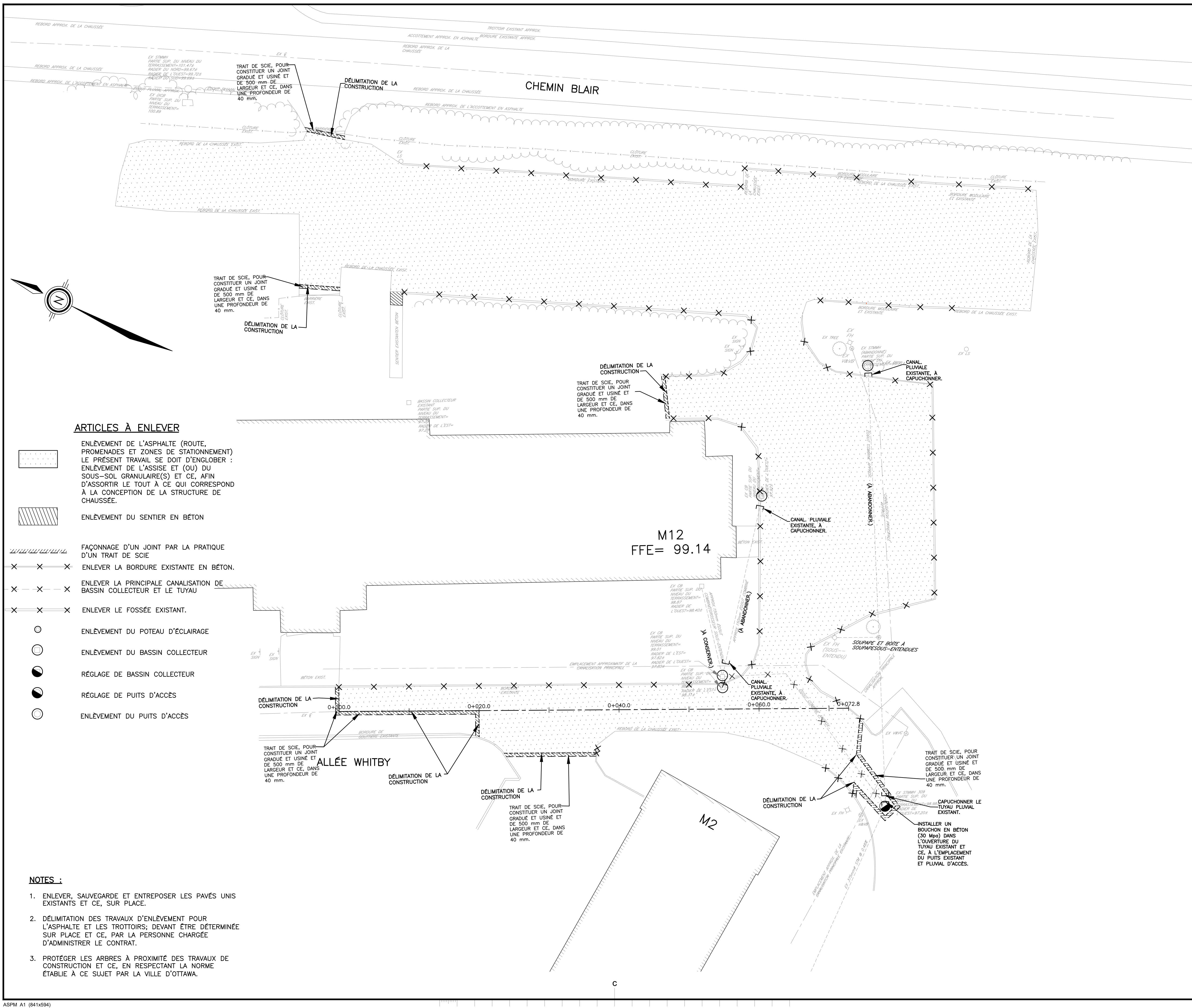


project: M-12 - PARC DE STATIONNEMENT, INSTALLATION D'ÉGOUT PLUVIAL ET RÉFECTION DE LA ROUTE DE SERVICE
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: ARTICLES À ENLEVER

designed	conçu	date	date
JX/MH		AVRIL 2019	
drawn	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	
checked	vérifié	sheet	feuille
KW/JX		4 of/da 8	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T. n°
KW		-	
dwg.no.	dessin n°		

5734-C104

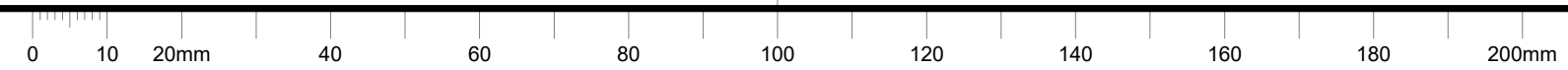


ARTICLES À ENLEVER

- ENLEVEMENT DE L'ASPHALTE (ROUTE, PROMENADES ET ZONES DE STATIONNEMENT) LE PRÉSENT TRAVAIL SE DOIT D'ENGLOBER : ENLEVEMENT DE L'ASSISE ET (OU) DU SOUS-SOL GRANULAIRE(S) ET CE, AFIN D'ASSORTIR LE TOUT À CE QUI CORRESPOND À LA CONCEPTION DE LA STRUCTURE DE CHAUSSEE.
- ENLEVEMENT DU SENTIER EN BÉTON
- FAÇONNAGE D'UN JOINT PAR LA PRATIQUE D'UN TRAIT DE SCIE
- ENLEVER LA BORDURE EXISTANTE EN BÉTON.
- ENLEVER LA PRINCIPALE CANALISATION DE BASSIN COLLECTEUR ET LE TUYAU
- ENLEVER LE FOSSÉE EXISTANT.
- ENLEVEMENT DU POTEAU D'ÉCLAIRAGE
- ENLEVEMENT DU BASSIN COLLECTEUR
- RÉGLAGE DE BASSIN COLLECTEUR
- RÉGLAGE DE PUIXS D'ACCÈS
- ENLEVEMENT DU PUIXS D'ACCÈS

NOTES :

- ENLEVER, SAUVEGARDE ET ENTREPOSER LES PAVÉS UNIS EXISTANTS ET CE, SUR PLACE.
- DÉLIMITATION DES TRAVAUX D'ENLEVEMENT POUR L'ASPHALTE ET LES TROTTOIRS; DEVANT ÊTRE DÉTERMINÉE SUR PLACE ET CE, PAR LA PERSONNE CHARGÉE D'ADMINISTRER LE CONTRAT.
- PROTÉGER LES ARBRES À PROXIMITÉ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET CE, EN RESPECTANT LA NORME ÉTABLIE À CE SUJET PAR LA VILLE D'OTTAWA.

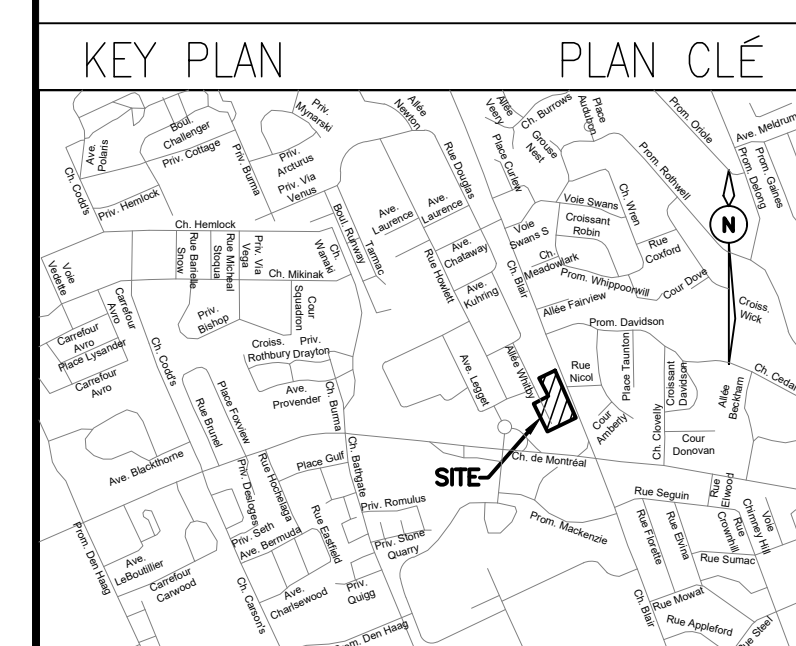




NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRESENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLÈUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRESENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

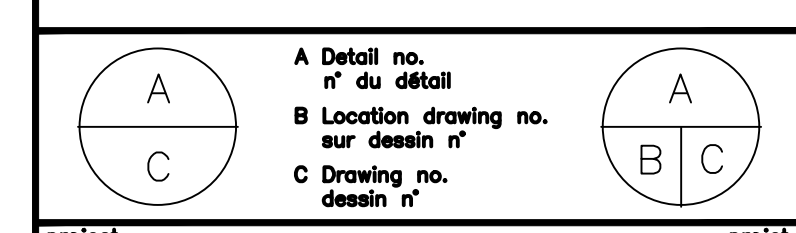
Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRADUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	20-08-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	26-07-2019	NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION, À 90%	KW
1	24-06-2019	REVISION DE LA CONCEPTION, À 66%	KW

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

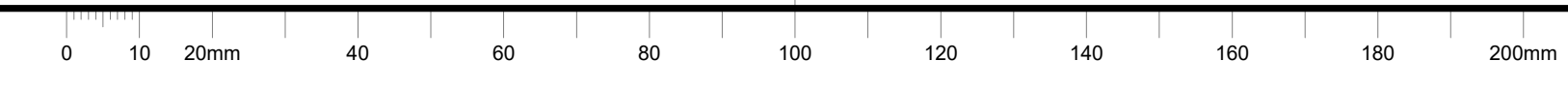
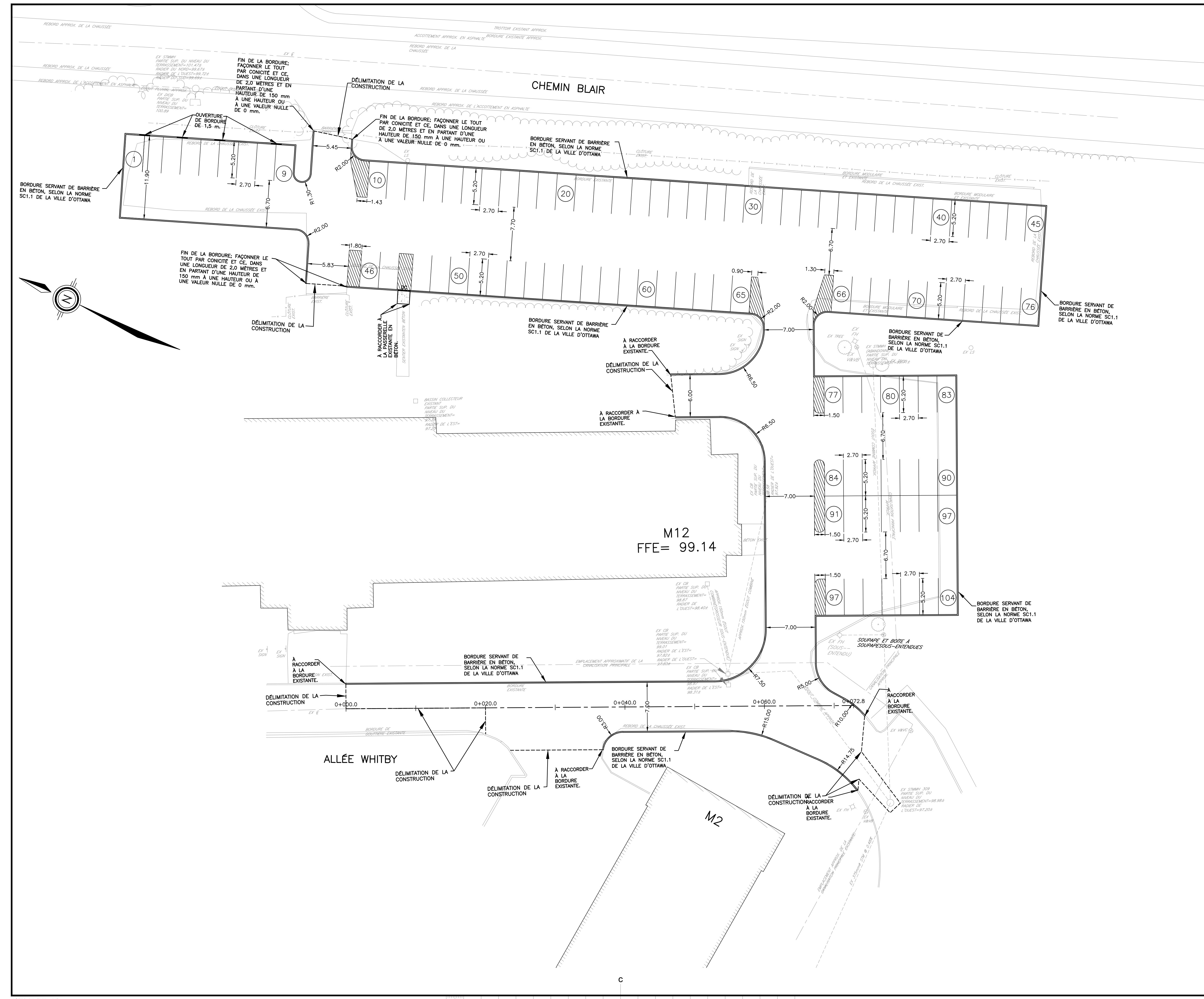


project: M-12 - PARC DE STATIONNEMENT, INSTALLATION D'ÉGOUT PLUVIAL ET RÉFECTION DE LA ROUTE DE SERVICE
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL
 drawing: AMÉNAGEMENT GÉOMÉTRIQUE

designed	conçu	date	date
JX/MH		AVRIL 2019	
drawn	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	
checked	vérifié	sheet	feuille
KW/JX		5 of/da 8	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T. n°
KW		-	
dwg.no.	dessin n°		

5734-C105

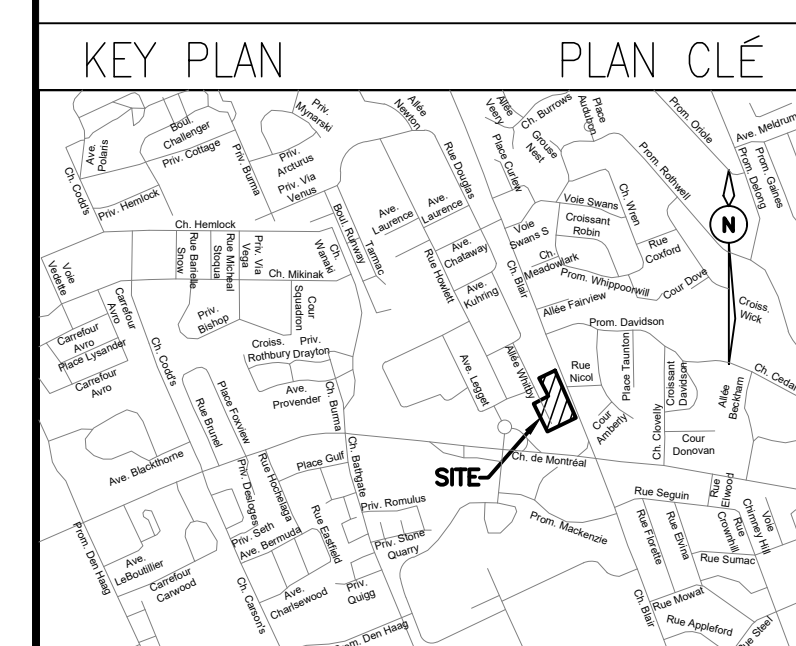




NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION. EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLÈUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE. EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

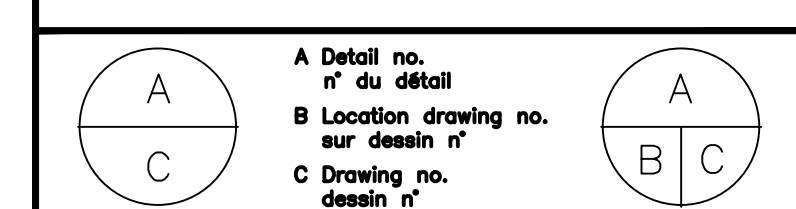
Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	PRODUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	20-08-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	26-07-2019	NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION, À 90%	KW
1	24-06-2019	RÉVISION DE LA CONCEPTION, À 60%	KW

Date Printed	Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project M-12 - PARC DE STATIONNEMENT, INSTALLATION D'ÉGOUT PLUVIAL ET RÉFECTION DE LA ROUTE DE SERVICE
 projet
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing PLAN DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT
 dessin

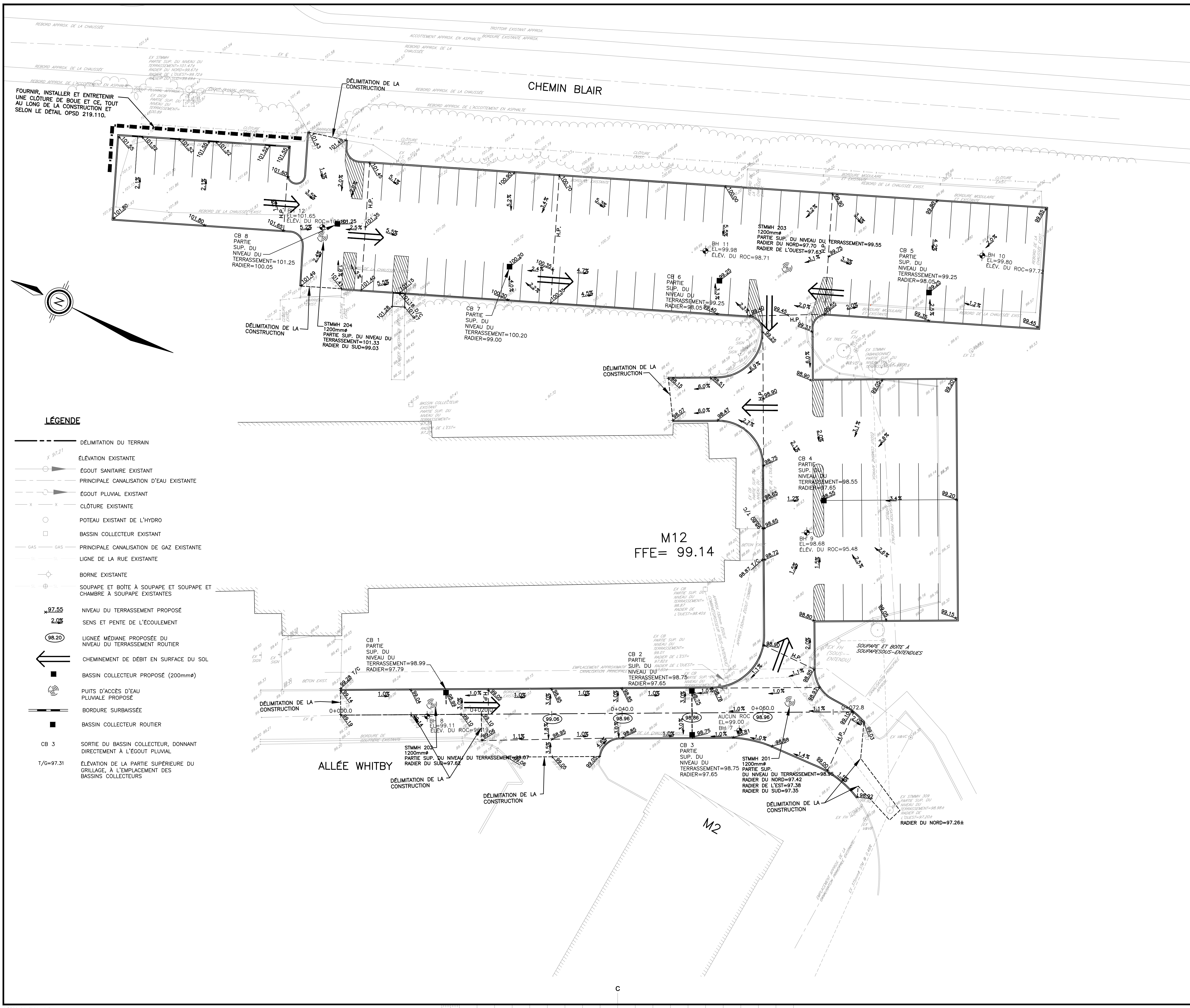
designed	conçu	date	date
JX/MH		AVRIL 2019	

drawn	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	

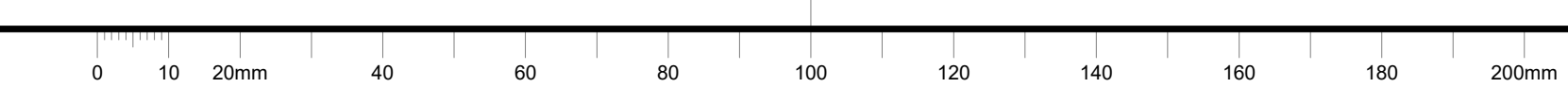
checked	vérifié	sheet	of/da	feuille
KW/JX		6	of/da	8

approved	approuvé	W.O.no.	D.T. n°
KW		-	

dwg.no.	dessin n°
5734-C106	



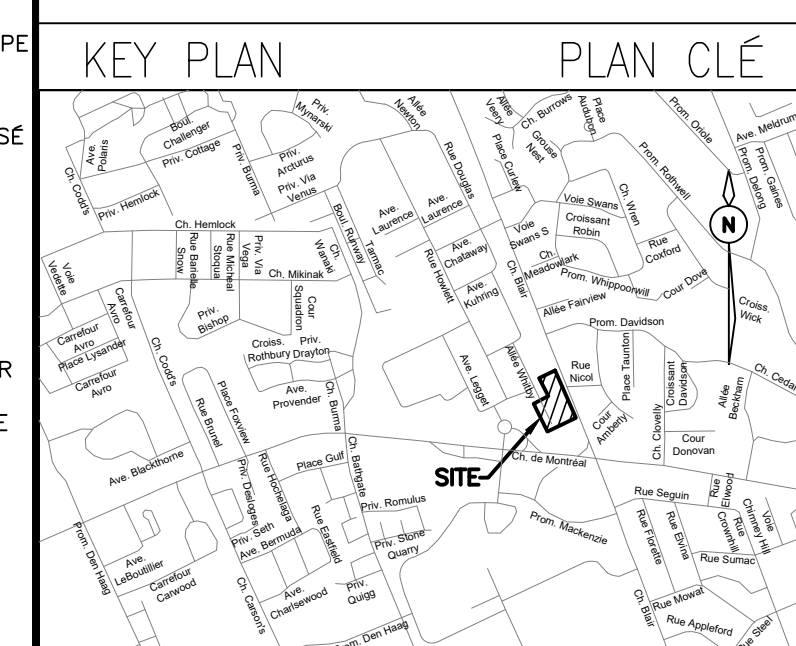
- LÉGENDE**
- DÉLIMITATION DU TERRAIN
 - ÉLÉVATION EXISTANTE
 - ÉGOUT SANITAIRE EXISTANT
 - PRINCIPALE CANALISATION D'EAU EXISTANTE
 - ÉGOUT PLUVIAL EXISTANT
 - CLÔTURE EXISTANTE
 - POTEAU EXISTANT DE L'HYDRO
 - BASSIN COLLECTEUR EXISTANT
 - PRINCIPALE CANALISATION DE GAZ EXISTANTE
 - LIGNE DE LA RUE EXISTANTE
 - BORNE EXISTANTE
 - SOUPAPE ET BOÎTE À SOUPAPE ET SOUPAPE ET CHAMBRE À SOUPAPE EXISTANTES
 - NIVEAU DU TERRASSEMENT PROPOSÉ
 - SENS ET PENTE DE L'ÉCOULEMENT
 - LIGNÉE MÉDIANE PROPOSÉE DU NIVEAU DU TERRASSEMENT ROUTIER
 - CHEMINEMENT DE DÉBIT EN SURFACE DU SOL
 - BASSIN COLLECTEUR PROPOSÉ (200mm#)
 - PUITS D'ACCÈS D'EAU PLUVIALE PROPOSÉ
 - BORDURE SURBAISSÉE
 - BASSIN COLLECTEUR ROUTIER
 - CB 3 SORTIE DU BASSIN COLLECTEUR, DONNANT DIRECTEMENT À L'ÉGOUT PLUVIAL
 - T/C=97.31 ÉLÉVATION DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU GRILLAGE, À L'EMPLACEMENT DES BASSINS COLLECTEURS



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION. EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLÈUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE. EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

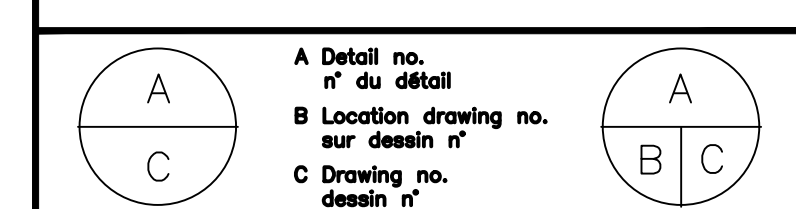
Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRDUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	20-08-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	26-07-2019	NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION, À 90%	KW
1	24-06-2019	RÉVISION DE LA CONCEPTION, À 60%	KW

Date Printed	Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

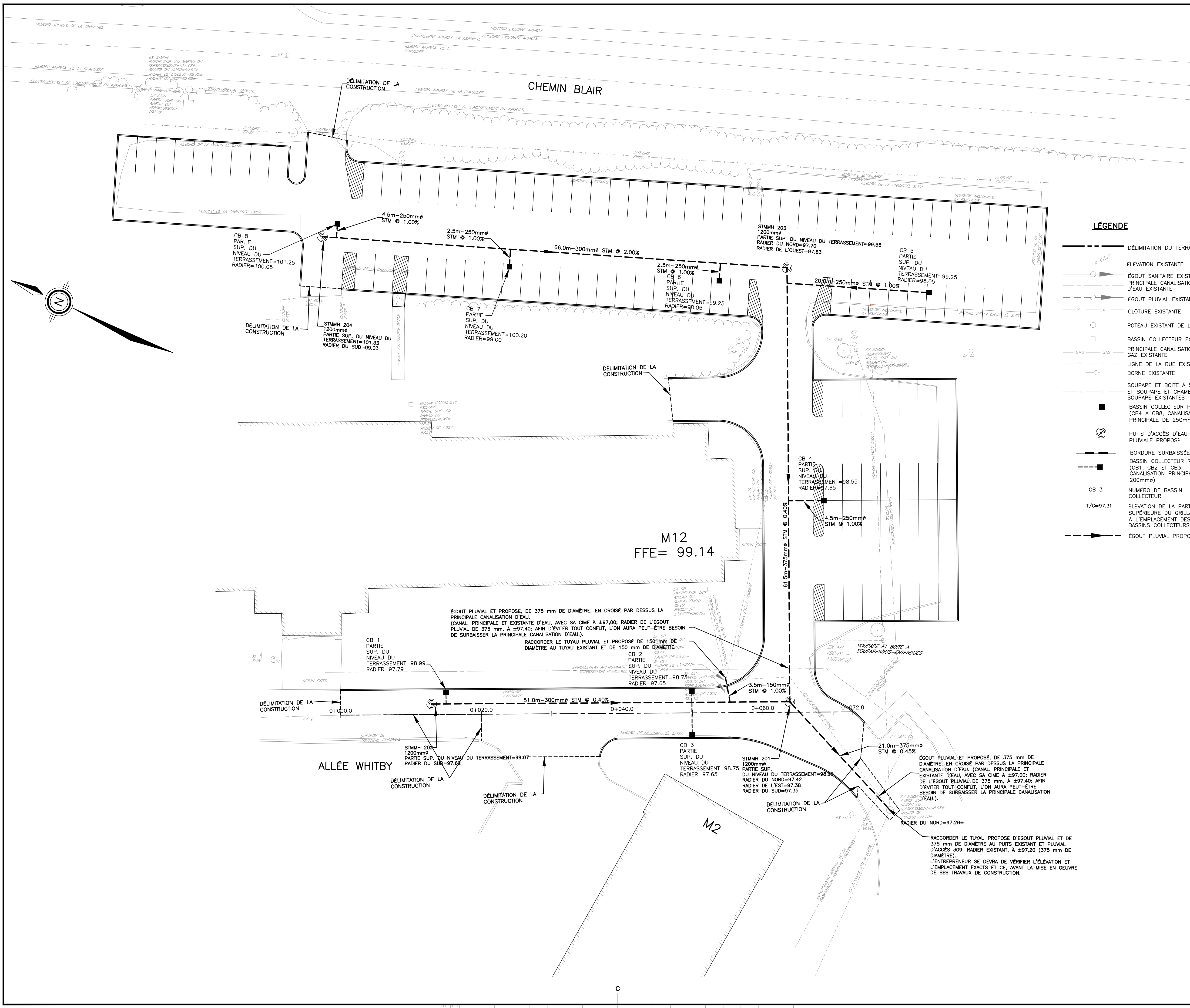


project / projet
 M-12 - PARC DE STATIONNEMENT, INSTALLATION D'ÉGOUT PLUVIAL ET RÉFECTION DE LA ROUTE DE SERVICE
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing / dessin
 PLAN DES SERVICES D'IMPLANTATION

designed	conçu	date	date
JX/MH		AVRIL 2019	
drown	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	
checked	vérifié	sheet	feuille
KW/JX		7 of/da 8	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T. n°
KW		-	
dwg.no.	dessin n°		
5734-C107			



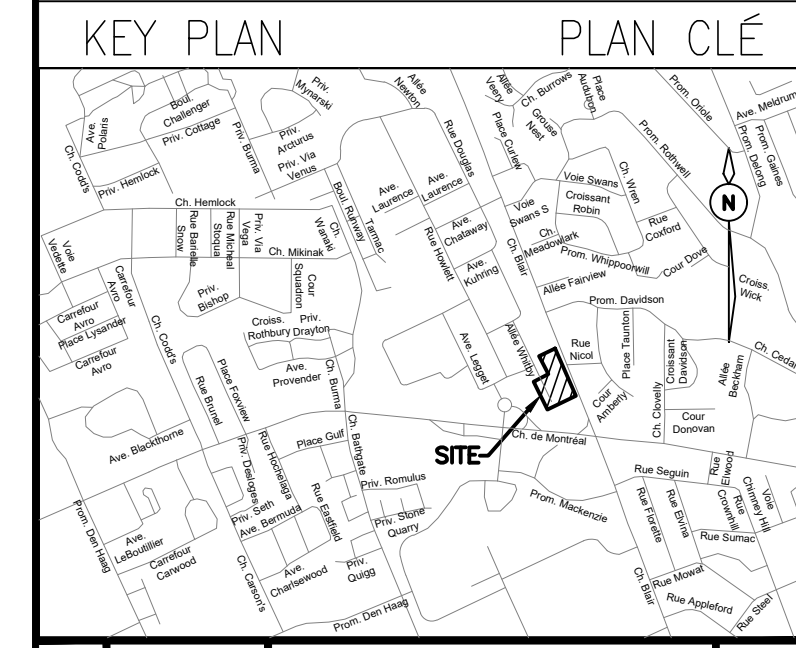
- LÉGENDE**
- DÉLIMITATION DU TERRAIN
 - ÉLEVATION EXISTANTE
 - ÉGOUT SANITAIRE EXISTANT PRINCIPALE CANALISATION D'EAU EXISTANTE
 - ÉGOUT PLUVIAL EXISTANT
 - CLÔTURE EXISTANTE
 - POTEAU EXISTANT DE L'HYDRO
 - BASSIN COLLECTEUR EXISTANT PRINCIPALE CANALISATION DE GAZ EXISTANTE
 - LIGNE DE LA RUE EXISTANTE BORNE EXISTANTE
 - SOUPAPE ET BÔTE À SOUPAPE ET SOUPAPE ET CHAMBRE À SOUPAPE EXISTANTES
 - BASSIN COLLECTEUR PROPOSÉ (CB4 à CB8, CANALISATION PRINCIPALE DE 250mm ϕ)
 - PUITS D'ACCÈS D'EAU PLUVIALE PROPOSÉ
 - BORDURE SURBAISSÉE
 - BASSIN COLLECTEUR ROUTIER (CB1, CB2 ET CB3, CANALISATION PRINCIPALE DE 200mm ϕ)
 - CB 3 NUMÉRO DE BASSIN COLLECTEUR
 - T/G=97.31 ÉLEVATION DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU GRILLAGE, À L'EMPLACEMENT DES BASSINS COLLECTEURS
 - ÉGOUT PLUVIAL PROPOSÉ



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLÈUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRADUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	20-08-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	26-07-2019	NOUVELLE PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION, À 90%	KW
1	24-06-2019	REVISION DE LA CONCEPTION, À 60%	KW

Date Printed	Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

A Detail no. n° du détail
 B Location drawing no. sur dessin n°
 C Drawing no. dessin n°

project
 M-12 - PARC DE STATIONNEMENT, INSTALLATION D'ÉGOUT PLUVIAL ET RÉFÉCTION DE LA ROUTE DE SERVICE
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing
 TRAVAUX DE RÉFÉCTION

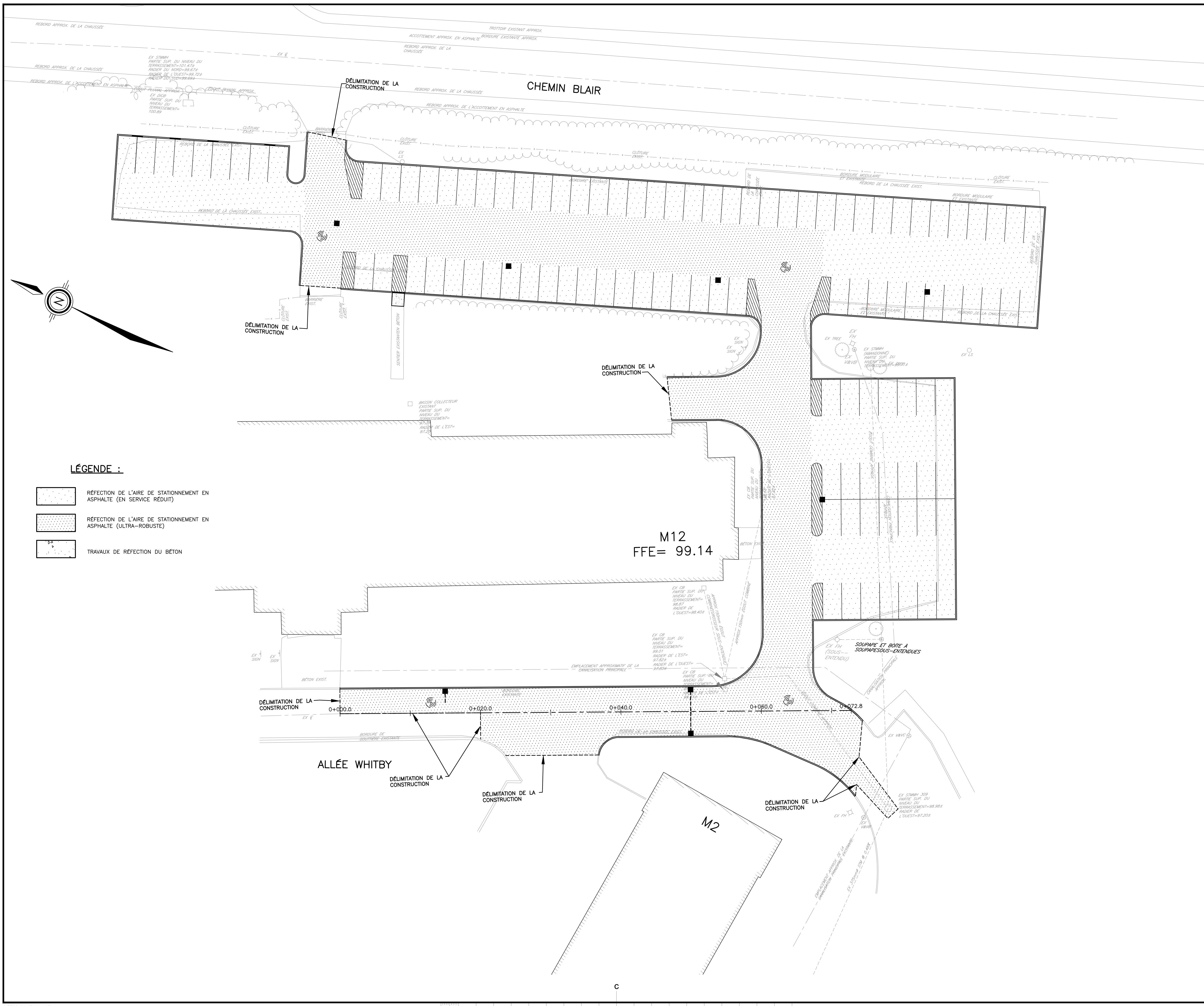
designed
 JX/MH
 conçu
 date
 AVRIL 2019

drawn
 MH
 dessiné
 scale
 1:250
 échelle

checked
 KW/JX
 vérifié
 sheet
 8 of/de 8
 feuille

approved
 KW
 approuvé
 W.O.no.
 -
 D.T. n°

dwg.no.
 5734-C108
 dessin n°



LÉGENDE :

- [Pattern] RÉFÉCTION DE L'AIRE DE STATIONNEMENT EN ASPHALTE (EN SERVICE RÉDUIT)
- [Pattern] RÉFÉCTION DE L'AIRE DE STATIONNEMENT EN ASPHALTE (ULTRA-ROBUSTE)
- [Pattern] TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU BÉTON

TRAVAUX DE RÉFECTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE, ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRESENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRESENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR EMPÊCHER LA DISPERSION DE POUSSIERE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.



CARTE CLÉ
ÉCHELLE : P. À É.

LISTE DES DESSINS

- 5735-C101 - LÉGENDE, NOTES ET DÉTAILS
- 5735-C102 - DÉTAILS
- 5735-C103 - DÉTAILS

TRAVAUX D'ENLÈVEMENT ET DE RÉGLAGE

- 5735-C104 - AVENUE LAURENCE
- 5735-C105 - AVENUE LAURENCE

AMÉNAGEMENT GÉOMÉTRIQUE

- 5735-C106 - AVENUE LAURENCE
- 5735-C107 - AVENUE LAURENCE

PLANS DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT

- 5735-C108 - AVENUE LAURENCE
- 5735-C109 - AVENUE LAURENCE

PLANS DES SERVICES D'IMPLANTATION

- 5735-C110 - AVENUE LAURENCE
- 5735-C111 - AVENUE LAURENCE

TRAVAUX DE RÉFECTION

- 5735-C112 - AVENUE LAURENCE
- 5735-C113 - AVENUE LAURENCE

No.	Date	Révision	By:
4	02-01-2023	PRODUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	15-11-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	01-11-2019	RÉVISIONS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CLIENT	KW
1	25-10-2019	PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION À 90%	KW

Date Printed: _____ Date d'impression: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

A	A Detail no. n° du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin n°	B
C	C Drawing no. dessin n°	C

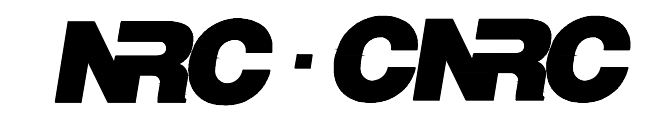
project
TRAVAUX DE RÉFECTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE
CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing
FEUILLE COUVERTURE

designed	conçu	date	date
JX		OCT 2019	
drawn	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	
checked	vérifié	sheet	feuille
KW/JX		- of/de -	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
KW		-	
dwg.no.			dessin n°
			5735-C100



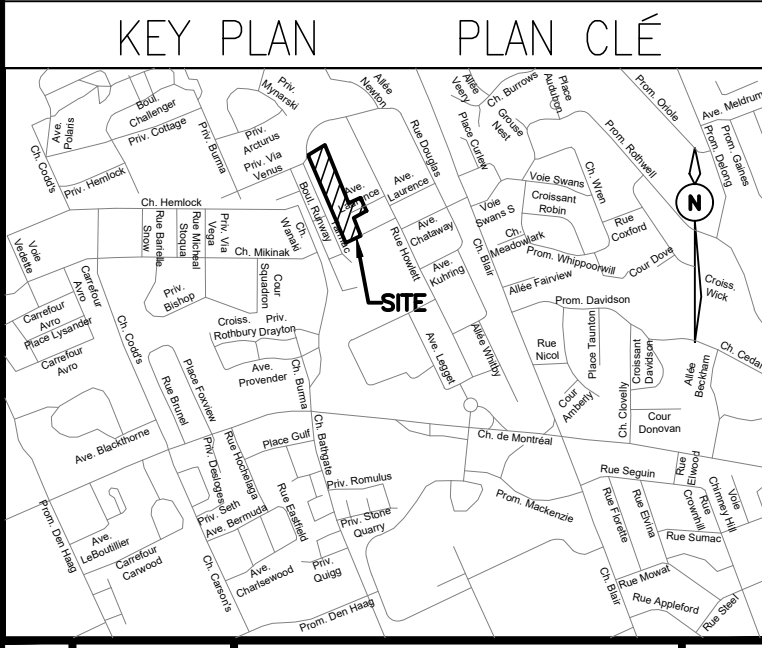
PROJET N° 5735
LE 01 FÉVRIER 2023
DOCUMENT DE SOUMISSION



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉTAILS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLÉUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE, EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTÉRFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QU'IL S'IMPOSE POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

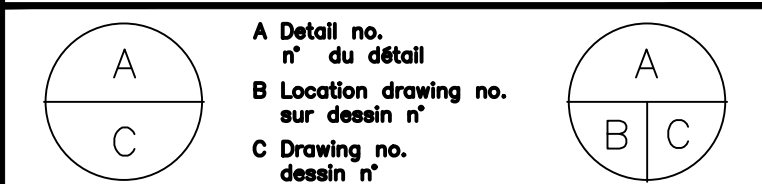
Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRDUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	15-11-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	01-11-2019	RÉVISIONS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CLIENT	KW
1	25-10-2019	PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION À 90%	KW

Date Printed	Date Imprimé

- o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- o Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

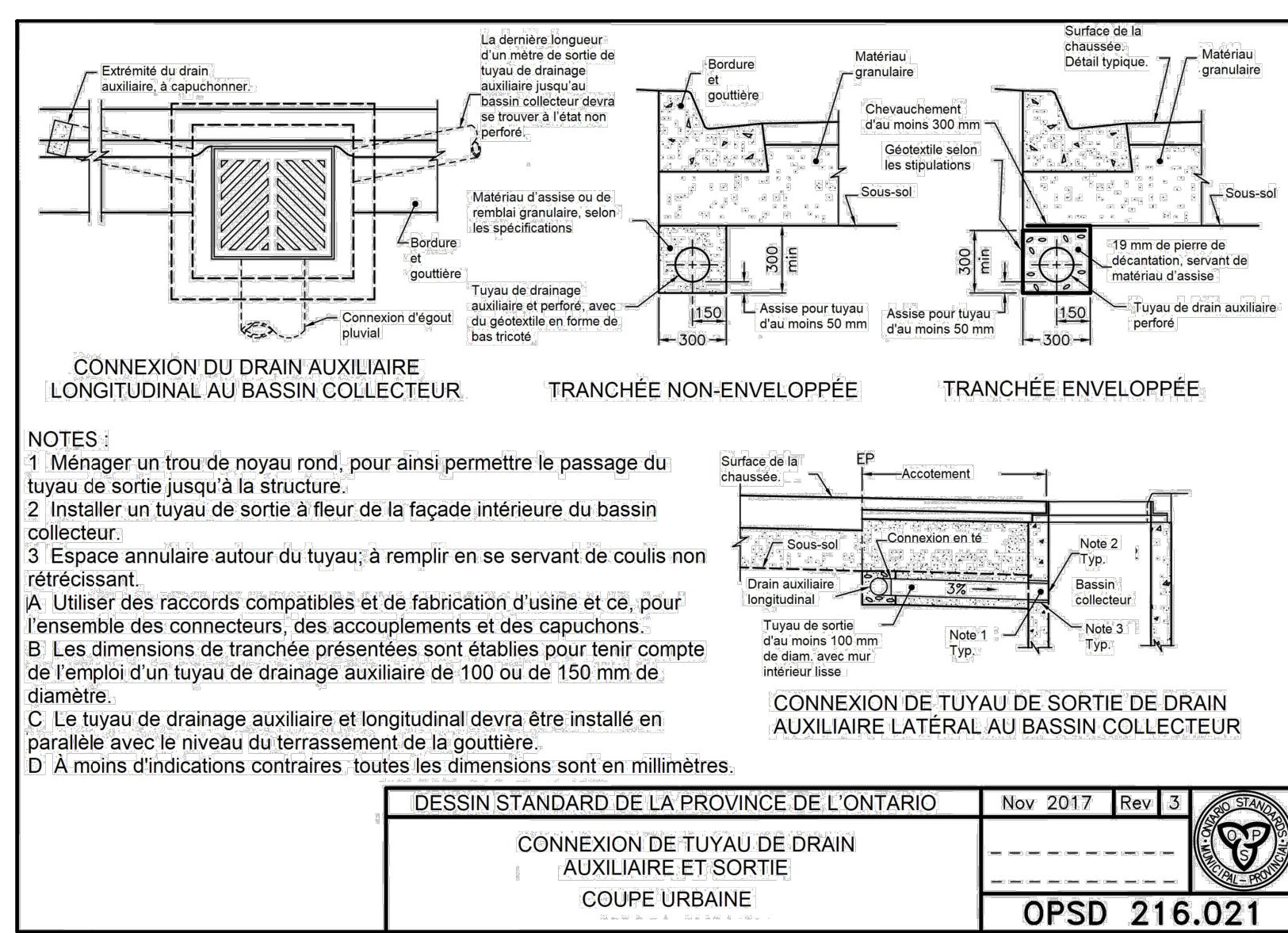


project	projet
TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE	TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE
CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL	CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

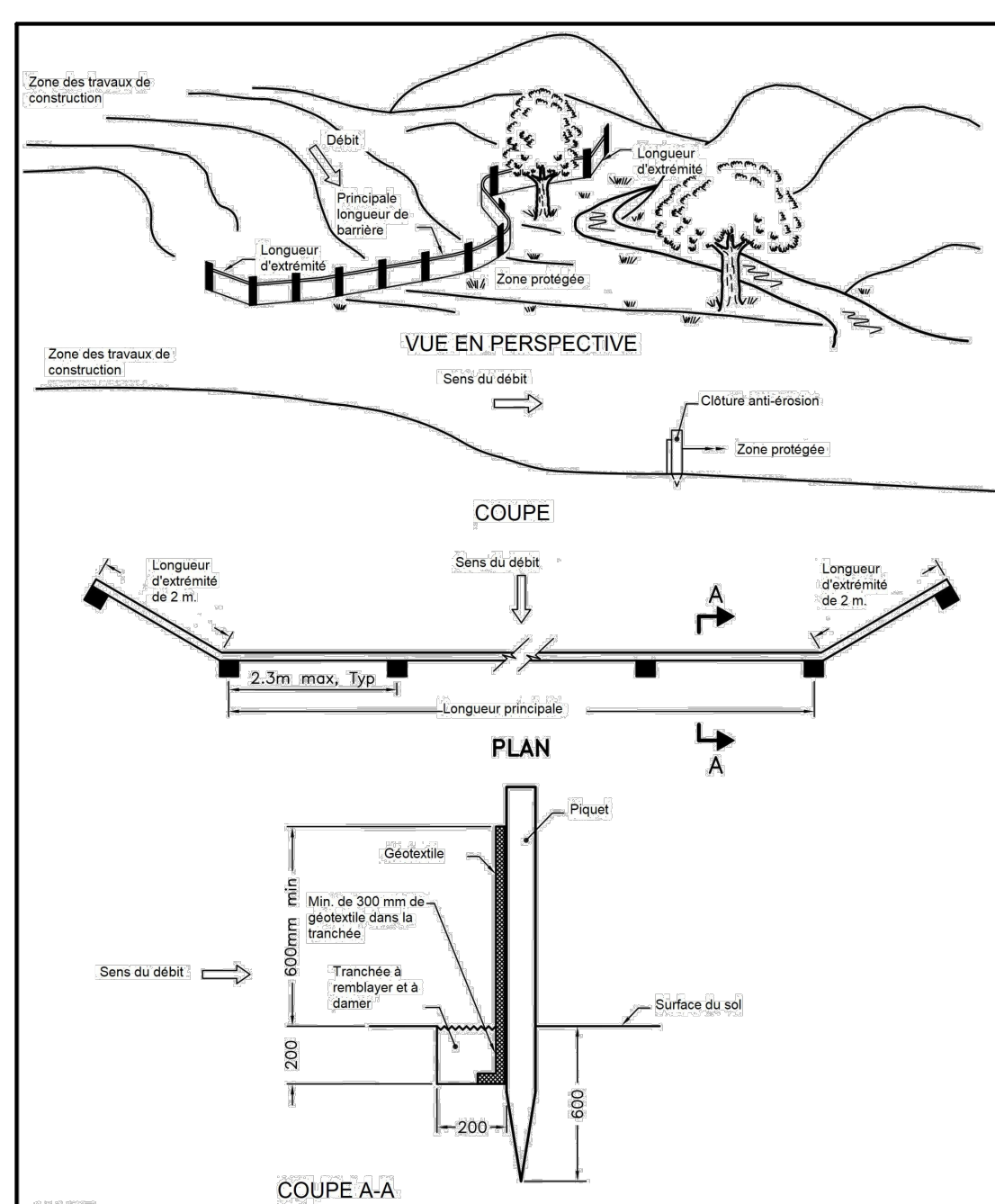
drawing	dessin
DÉTAILS	DÉTAILS

designed	conçu	date	scale	échelle
JX/MH		OCT 2019		
drawn	dessiné	sheet	of/da	feuille
MH		2	of/da	13
checked	vérifié	approved	W.O.no.	D.T.no.
KW/JX				
KW				
dwg.no.	dessin n°			

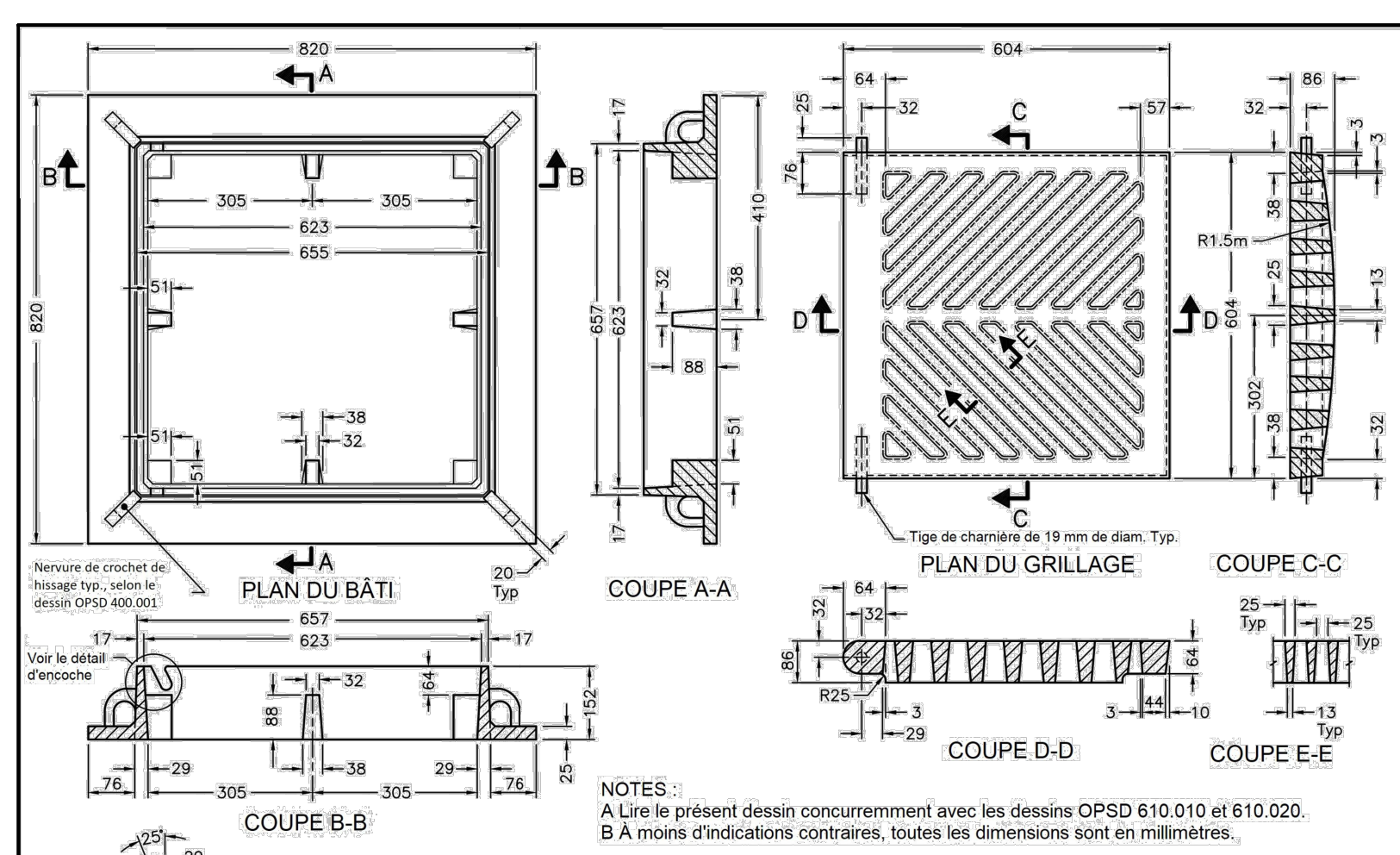
5735-C102



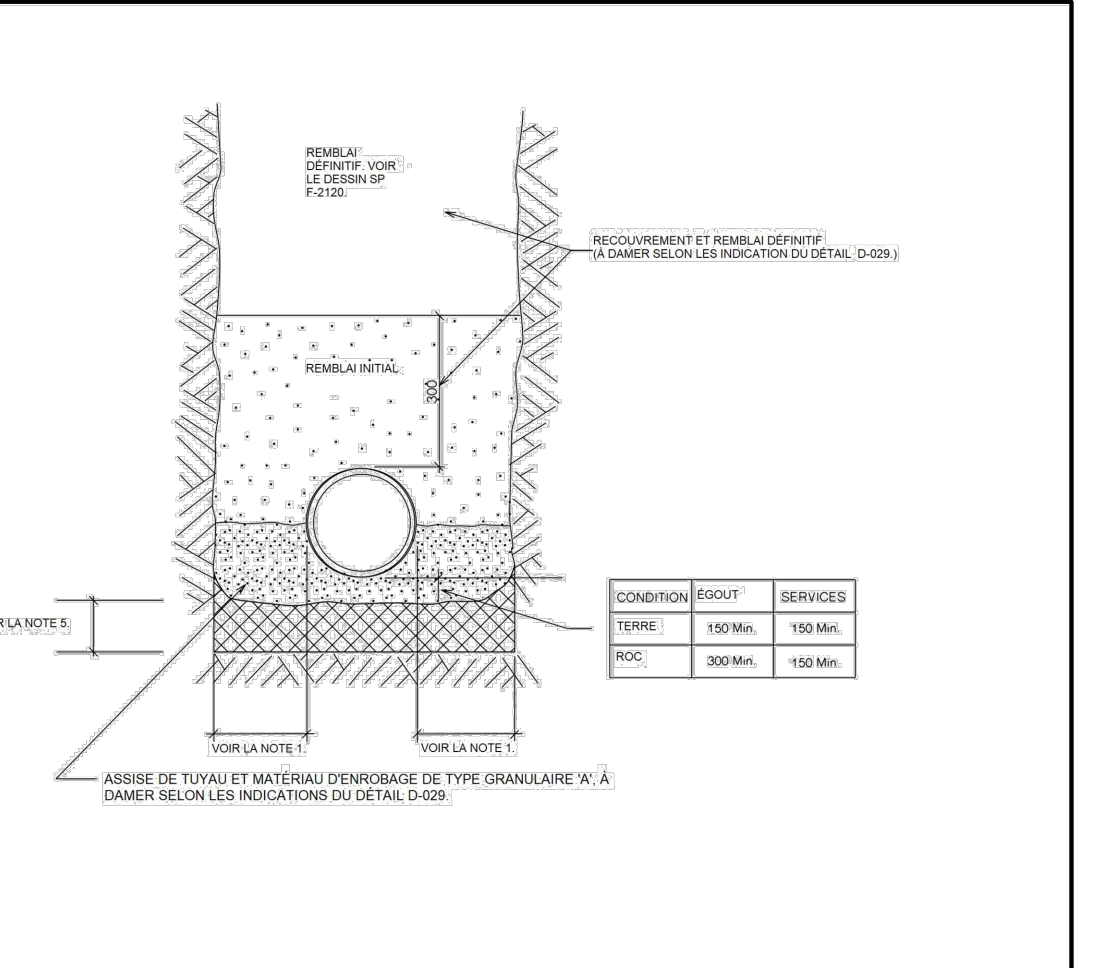
DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO	Nov 2017	Rev 3
CONNECTION DE TUYAU DE DRAIN AUXILIAIRE ET SORTIE		
COUPE URBAINE		
		OPSD 216.021



DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO	Nov 2006	Rev 1
CLÔTURE ANTI-ÉROSION EN SERVICE RÉDUIT		
		OPSD 219.110



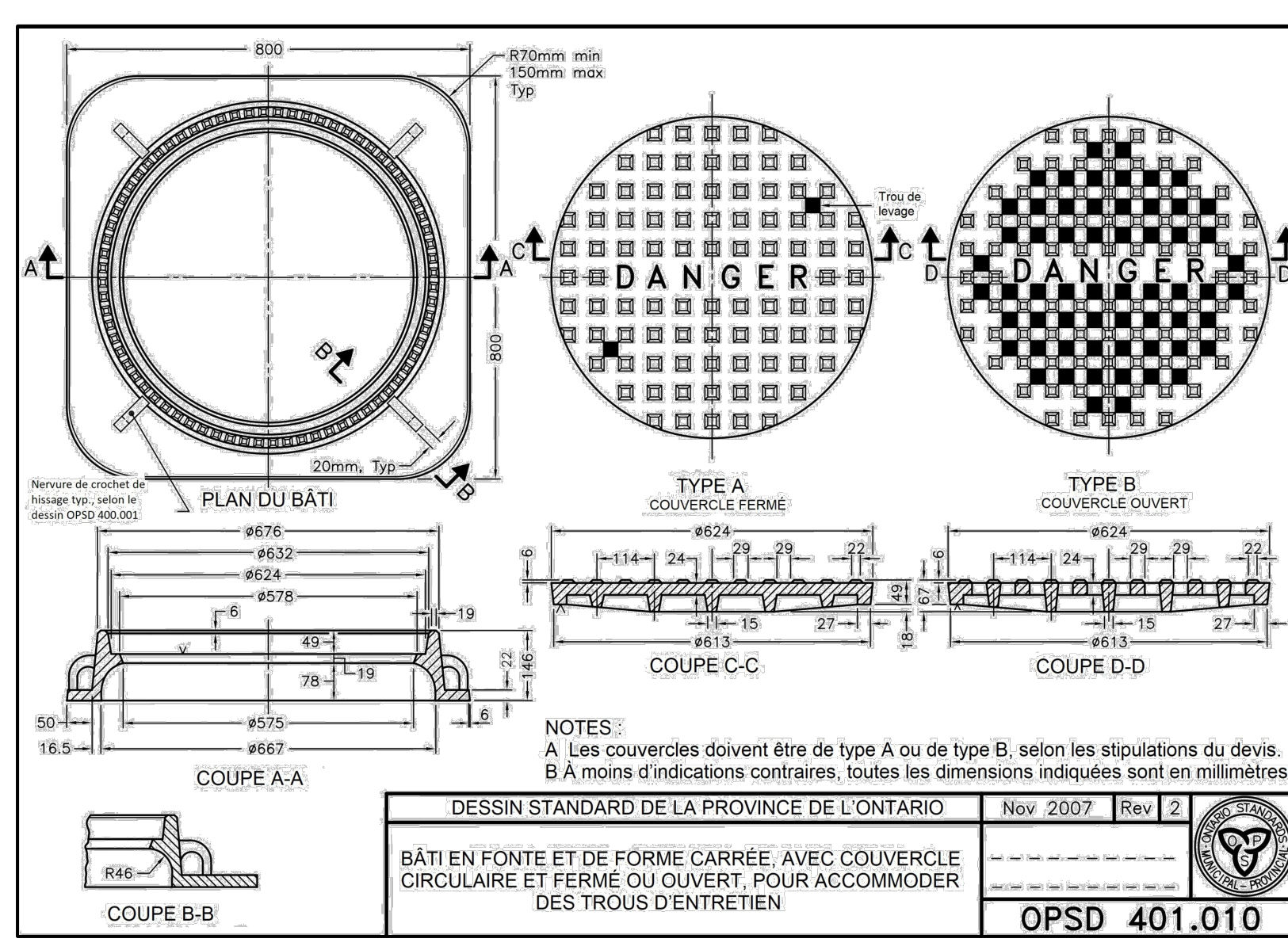
DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO	Nov 2018	Rev 3
BÂTI EN FONTE ET DE FORME CARRÉE, AVEC GRILLAGE PLAT ET DE FORME CARRÉE POUR ACCOMMODER LES BASSINS COLLECTEURS - OUVERTURES À MOTIF EN CHEVRONS		
		OPSD 400.020



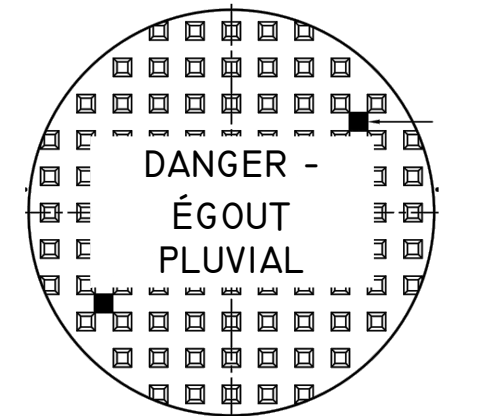
condition	essout	services
TERRE	150 mm	150 mm
POC	50 mm	150 mm

NOTES:
 1. CHAQUE TROU POTEREAU DE TUYAU (POT) 300 OU MOINS: SECTION NETE (PVC, ABS) PLUS DE 500; 600
 2. REMBLAI DÉFINITIF: MATÉRIAU D'ORIGINE APPROUVÉ OU SOUS-SOL DE CHOIX ET CE, SELON LES INDICATIONS SUIVANTES:
 3. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
 4. MATÉRIAU DE REMBLAI INITIAL: TUYAU EN BÉTON, MATÉRIAU GRANULAIRE A OU B; IL DOIT MATÉRIAU DE REMBLAI INITIAL: TUYAU EN BÉTON, MATÉRIAU GRANULAIRE A OU B; IL DOIT S'AGIR D'UN MATÉRIAU PASSANT À 750 P. 100 DANS UN TAMIS DE CROISEUR 3,0 mm.
 5. LORSQUE LE TOUT EST APPROUVÉ PAR LA PERSONNE CHARGÉE D'ADMINISTRER LE CONTRAT, LES SOUS-MÉTIERS POLYPROPHÈNE FAIRE L'OBJET DE TRAVAUX D'ORDONNANCE, POUR ASSURER UNE FONDATION QUI SE DEVRA D'ÊTRE REMPLIÉ JUSQU'À L'ÉLEVATION CORRESPONDANT AU FOND DE L'ASSISE ET CE, EN SE SERVANT DE MATÉRIAU GRANULAIRE B.

DATE	REV	DATE	DWG. No.
Nov 2001			56
Mars 2019			



DESSIN STANDARD DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO	Nov 2007	Rev 2
BÂTI EN FONTE ET DE FORME CARRÉE, AVEC COUVERCLE CIRCULAIRE ET FERMÉ OU OUVERT, POUR ACCOMMODER DES TROUS D'ENTRETIEN		
		OPSD 401.010

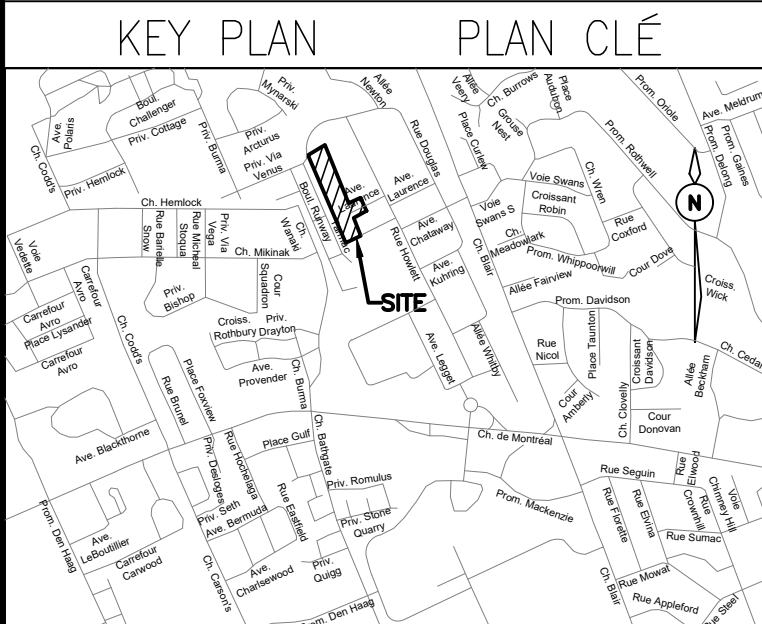




NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE, EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SIMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIERE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

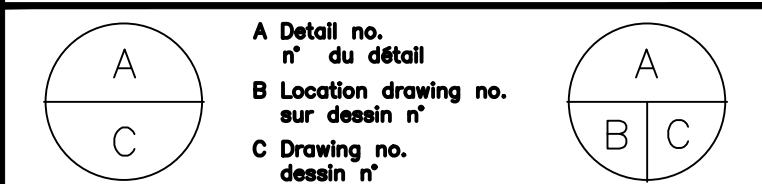
Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRDUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	15-11-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	01-11-2019	RÉVISIONS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CLIENT	KW
1	25-10-2019	PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION À 90%	KW

DATE PRINTED	DATE IMPRIMÉ
--------------	--------------

- o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- o Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachent.

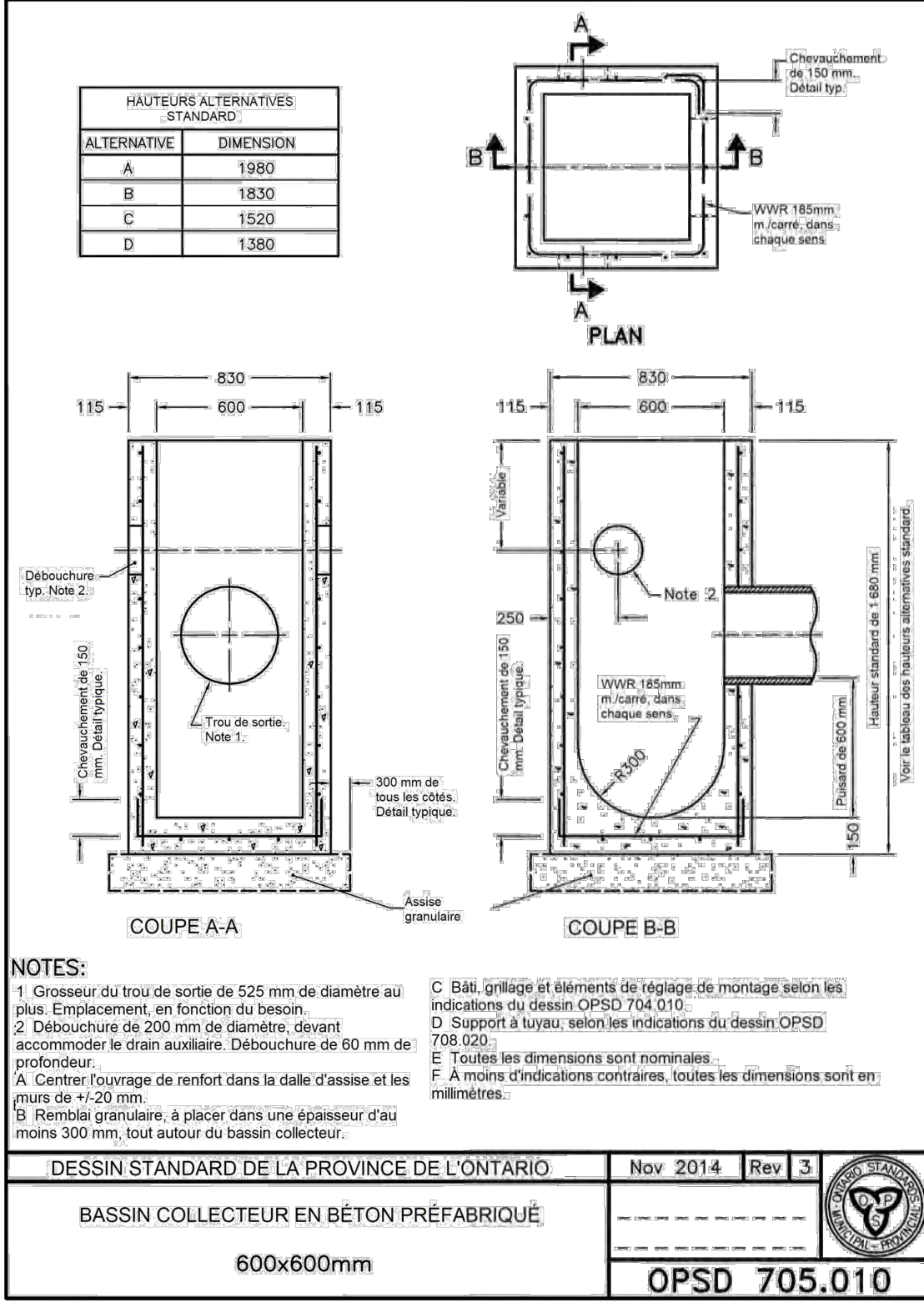
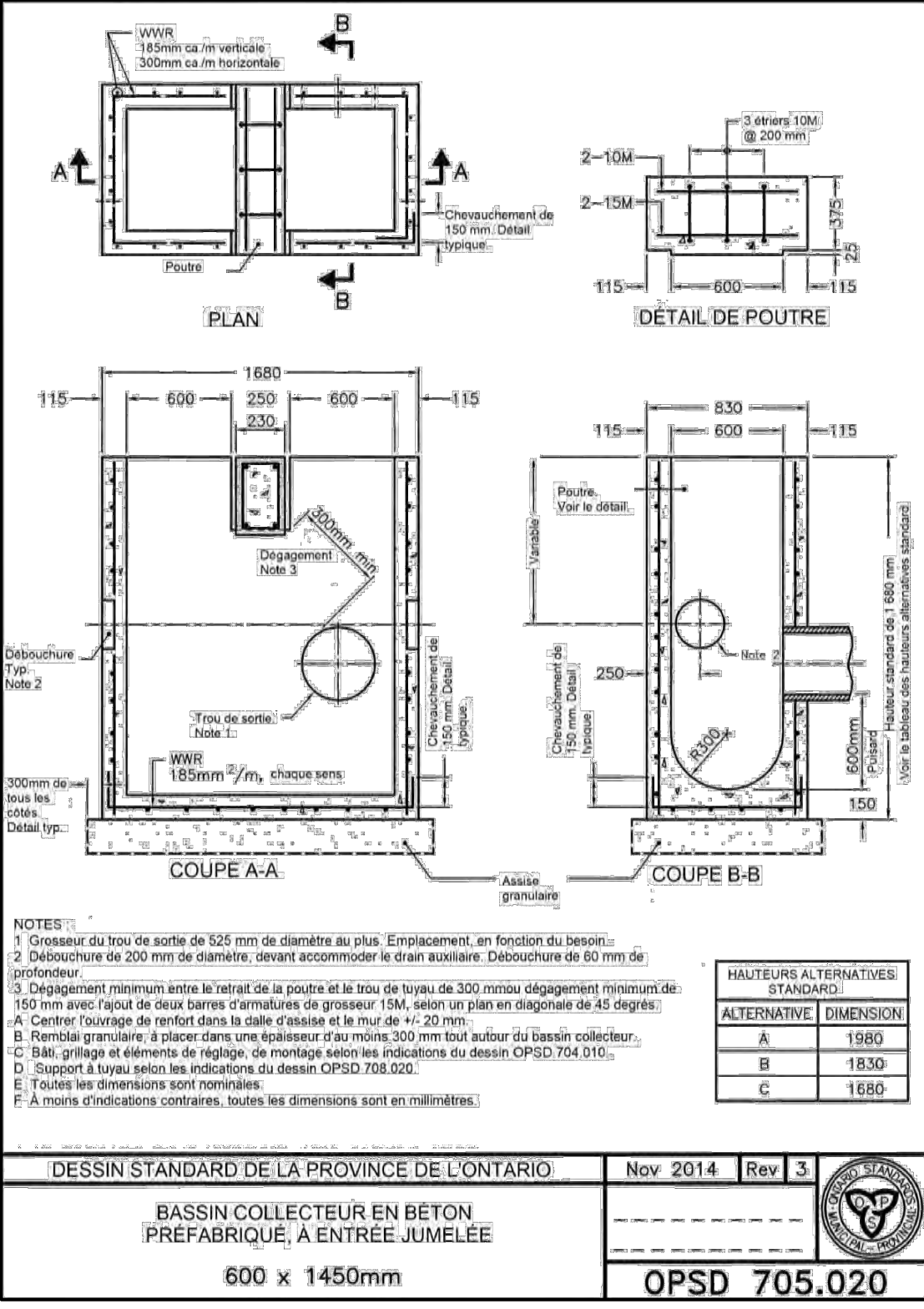
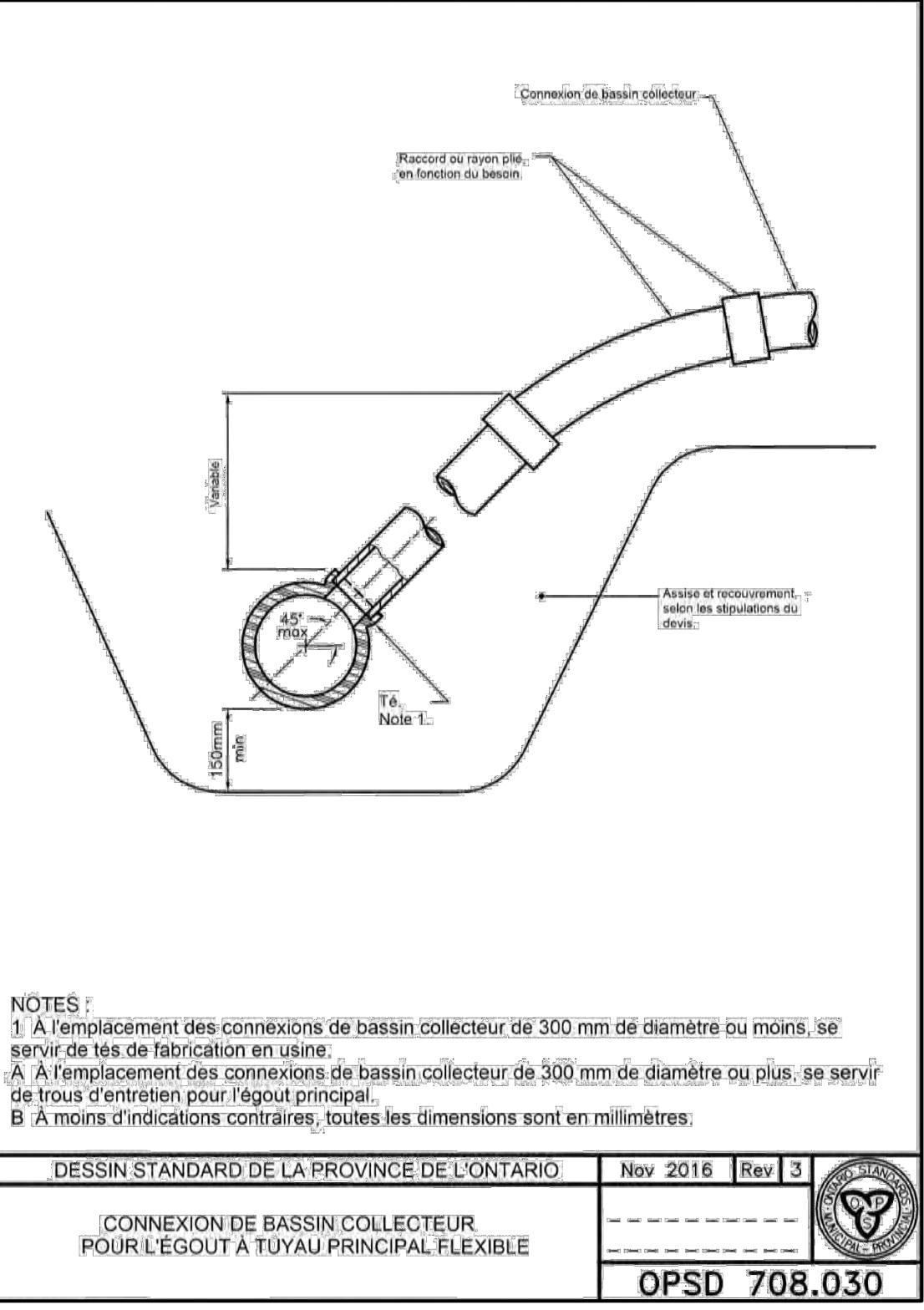
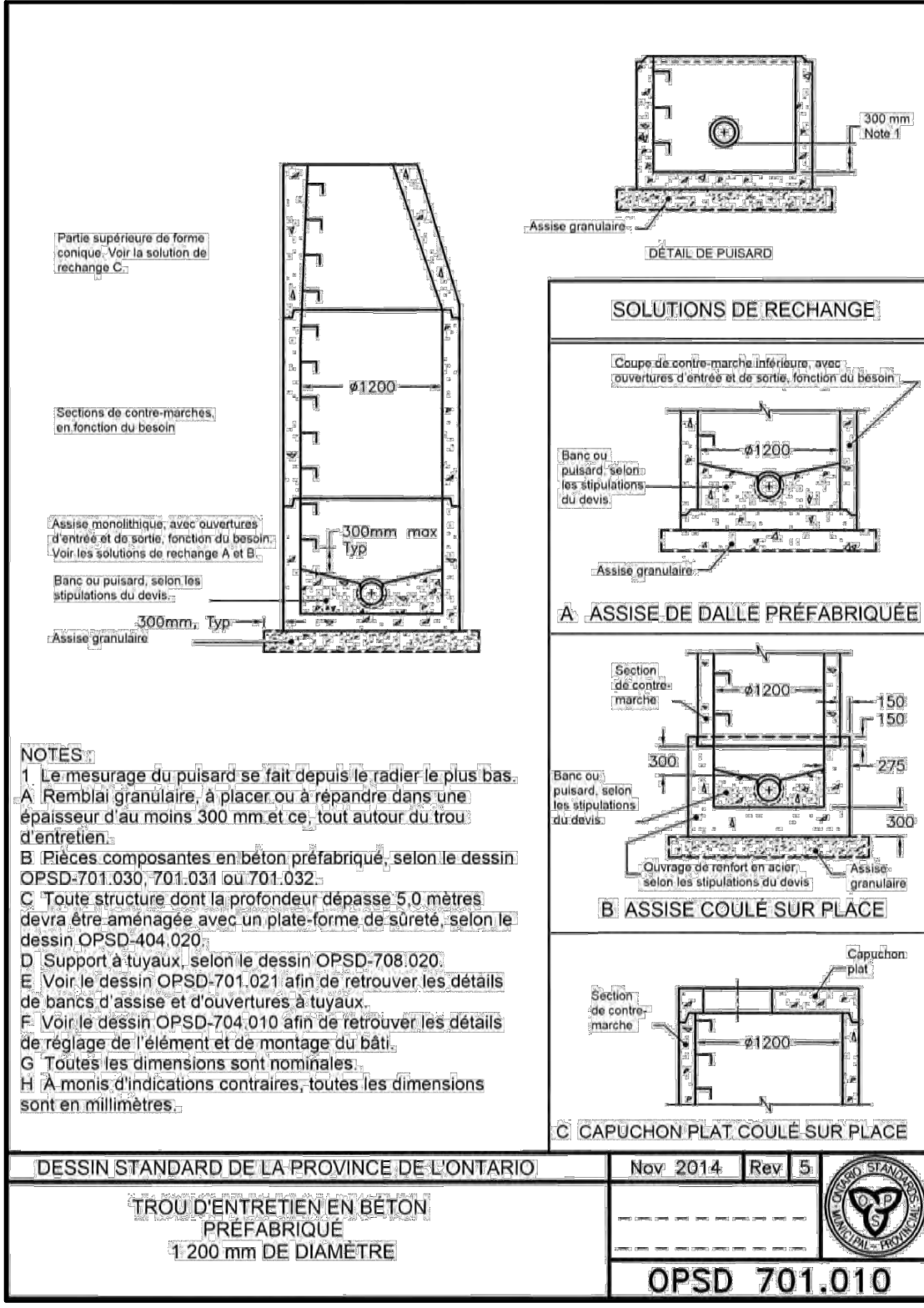
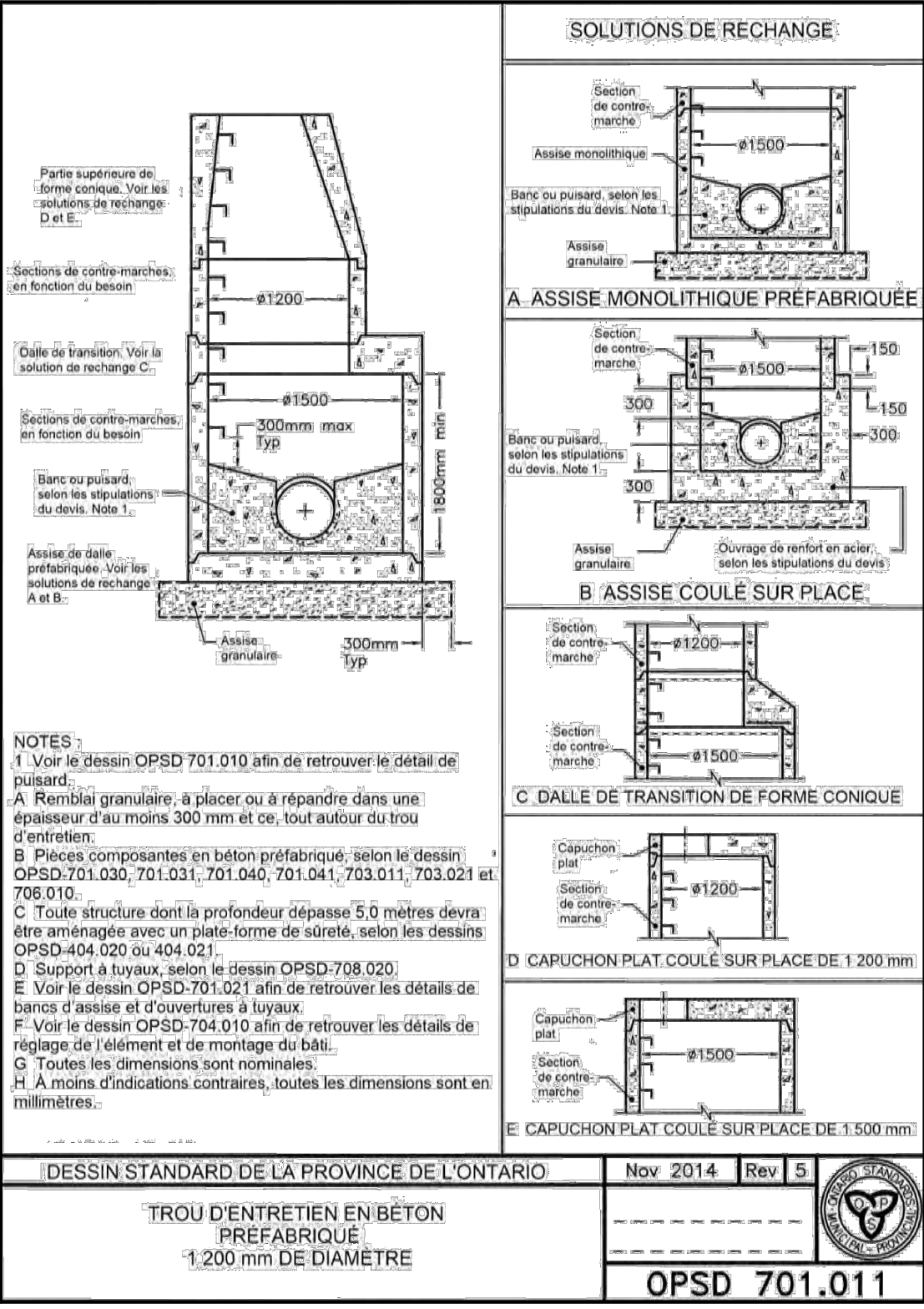
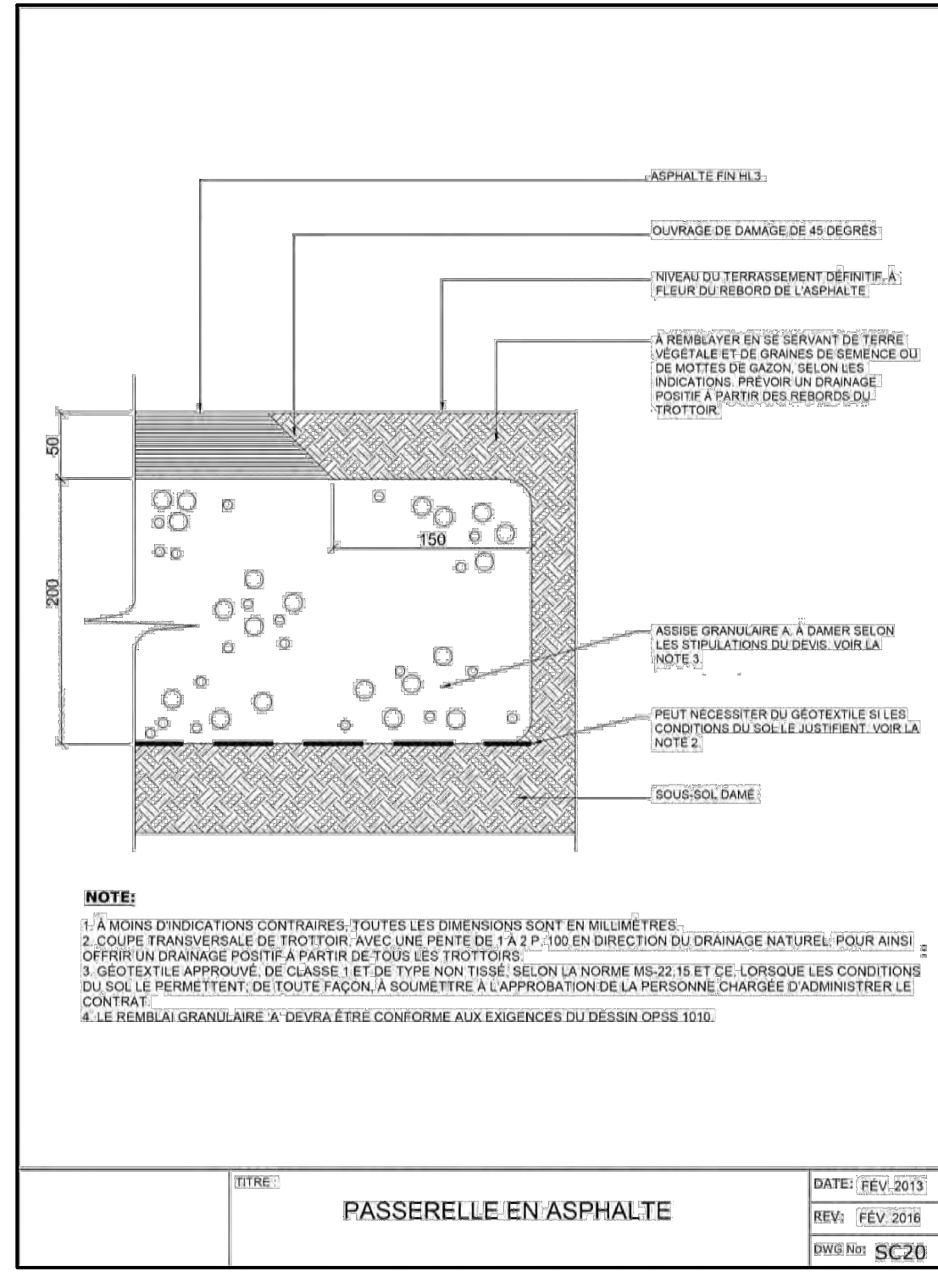


project TRAVAUX DE RÉFECTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

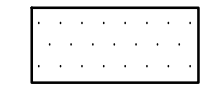
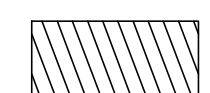
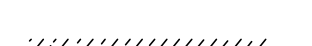








drawing DÉTAILS

designed JX/MH	conçu	date OCT 2019	date
drown MH	dessiné	scale 1:250	échelle
checked KW/JX	vérifié	sheet 3 of/de 13	feuille
approved KW	approuvé	W.O.no. -	D.T.no.
dwg.no.			dessin n°

5735-C103



ARTICLES À ENLEVER

-  ENLÈVEMENT DE L'ASPHALTE (ROUTE, PROMENADES ET ZONES DE STATIONNEMENT)
LE PRÉSENT TRAVAIL SE DOIT D'ENGLORER : ENLÈVEMENT DE L'ASSISE ET (OU) DU SOUS-SOL GRANULAIRE(S) ET CE, AFIN D'ASSORTIR LE TOUT À CE QUI CORRESPOND À LA CONCEPTION DE LA STRUCTURE DE CHAUSSEE.
-  ENLÈVEMENT DU SENTIER EN BÉTON
-  FAÇONNAGE D'UN JOINT PAR LA PRATIQUE D'UN TRAIT DE SCIE
-  ENLEVER LA BORDURE EXISTANTE EN BÉTON.
-  ENLEVER LA PRINCIPALE CANALISATION DE BASSIN COLLECTEUR ET LE TUYAU
-  ENLEVER LE FOSSÉE EXISTANT.
-  ENLÈVEMENT DU POTEAU D'ÉCLAIRAGE
-  ENLÈVEMENT DU BASSIN COLLECTEUR
-  RÉGLAGE DE BASSIN COLLECTEUR
-  RÉGLAGE DE PUIXS D'ACCÈS
-  ENLÈVEMENT DU PUIXS D'ACCÈS

NOTES :

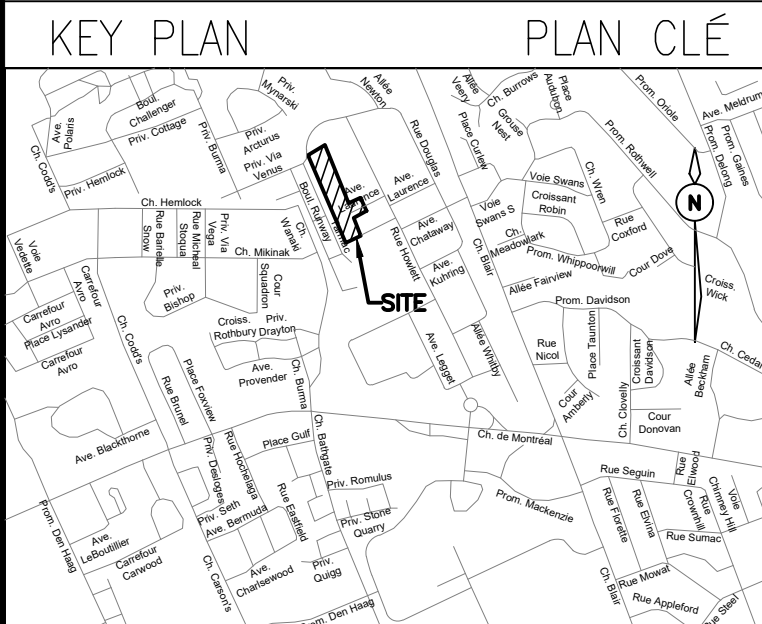
1. ENLEVER, SAUVEGARDE ET ENTREPOSER LES PAVÉS UNIS EXISTANTS ET CE, SUR PLACE.
2. DÉLIMITATION DES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT POUR L'ASPHALTE ET LES TROTTOIRS; DEVANT ÊTRE DÉTERMINÉE SUR PLACE ET CE, PAR LA PERSONNE CHARGÉE D'ADMINISTRER LE CONTRAT.
3. PROTÉGER LES ARBRES À PROXIMITÉ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET CE, EN RESPECTANT LA NORME ÉTABLIE À CE SUJET PAR LA VILLE D'OTTAWA.



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT DE VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SIMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIERE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

Ainley GROUP
2724 Fenton Road
Ottawa, Ontario
K1T 3T7
Telephone: (613) 822-1052
Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	PRODUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	15-11-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	01-11-2019	RÉVISIONS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CLIENT	KW
1	25-10-2019	PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION À 90%	KW

Date Printed	Date imprimée

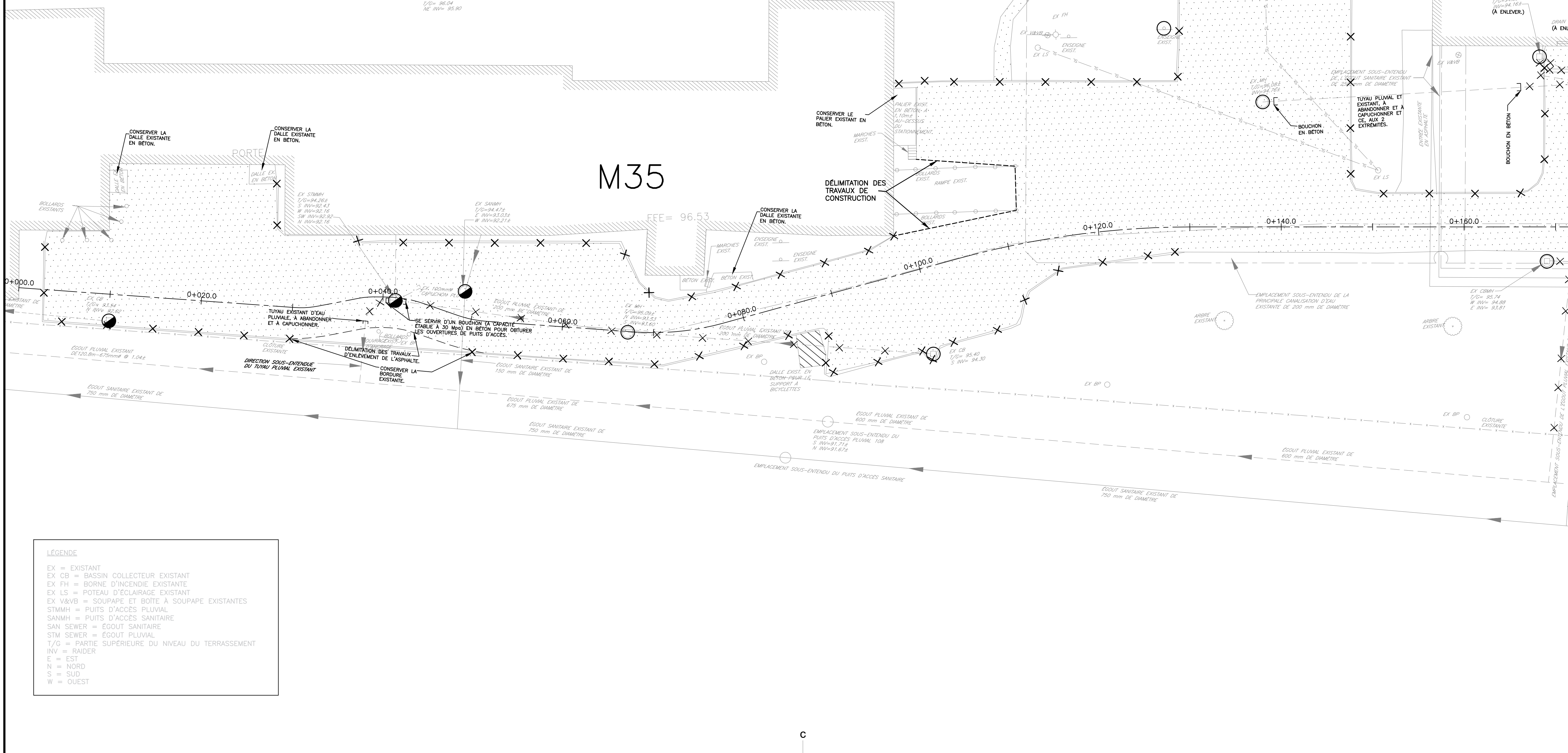
- o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- o Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

A Detail no. n° du détail
B Location drawing no. sur dessin n°
C Drawing no. dessin n°

projet TRAVAUX DE RÉFECTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE
CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

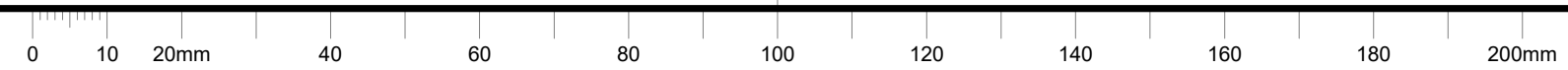
drawing ARTICLES À ENLEVER dessin

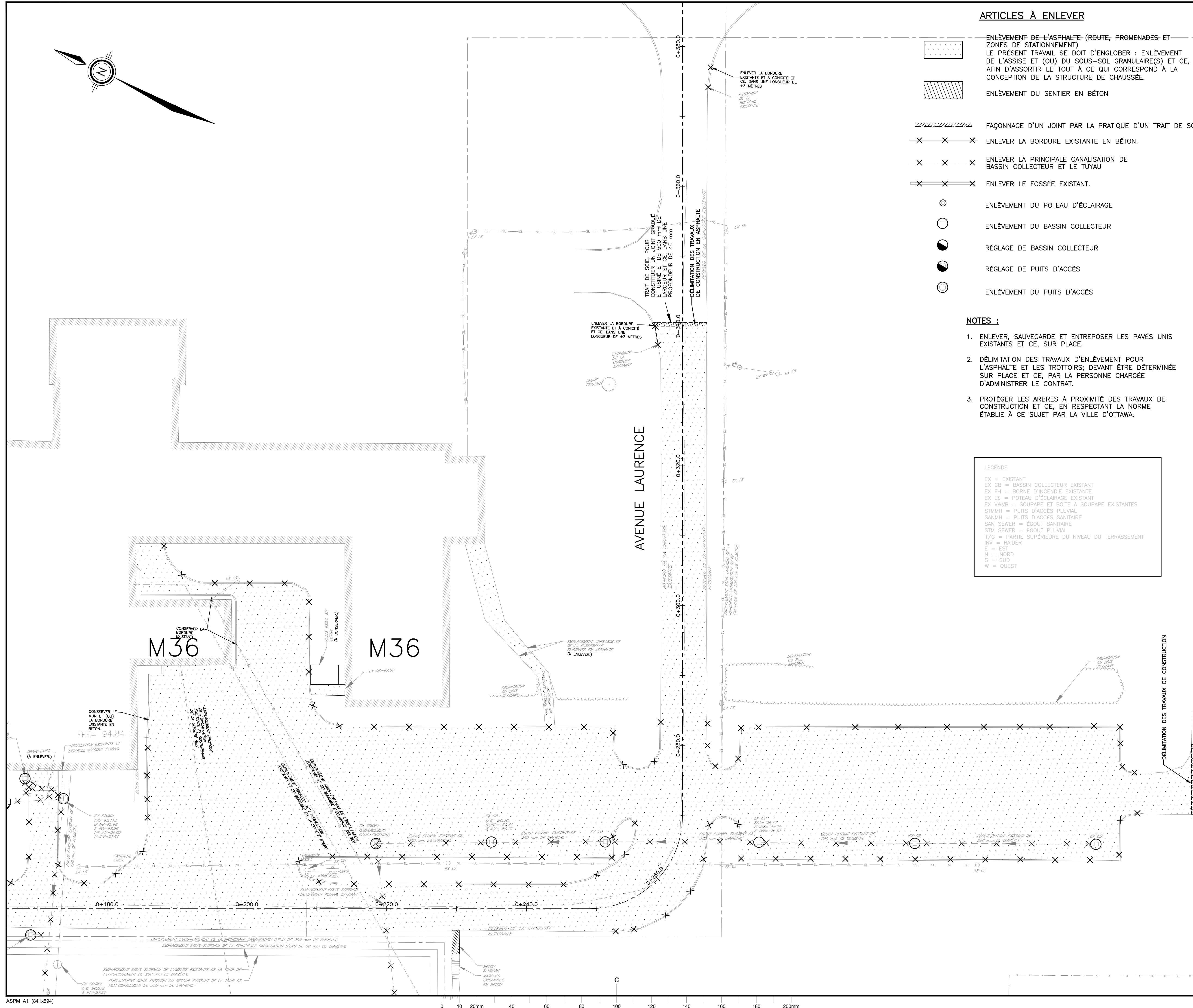
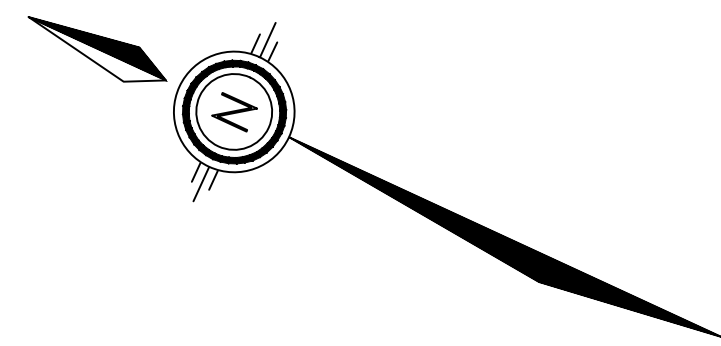
designed	conçu	date	date
JX		OCT 2019	
drown	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	
checked	vérifié	sheet	feuille
KW/JX		4 of/da 13	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
KW		-	
dwg.no.			dessin n°
5735-C104			



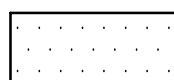
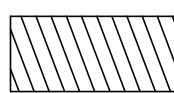
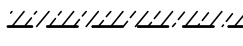


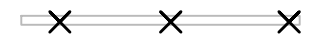





LÉGENDE

- EX = EXISTANT
- EX CB = BASSIN COLLECTEUR EXISTANT
- EX FH = BORNE D'INCENDIE EXISTANTE
- EX LS = POTEAU D'ÉCLAIRAGE EXISTANT
- EX V&VB = SOUPAPE ET BOÎTE À SOUPAPE EXISTANTES
- STMH = PUIXS D'ACCÈS PLUVIAL
- SANMH = PUIXS D'ACCÈS SANITAIRE
- SAN SEWER = ÉGOUT SANITAIRE
- STM SEWER = ÉGOUT PLUVIAL
- T/G = PARTIE SUPÉRIEURE DU NIVEAU DU TERRASSEMENT
- INV = RAIDER
- E = EST
- N = NORD
- S = SUD
- W = OUEST





ARTICLES À ENLEVER

-  ENLEVEMENT DE L'ASPHALTE (ROUTE, PROMENADES ET ZONES DE STATIONNEMENT)
LE PRÉSENT TRAVAIL SE DOIT D'ENGLORER : ENLEVEMENT DE L'ASSISE ET (OU) DU SOUS-SOL GRANULAIRE(S) ET CE, AFIN D'ASSORTIR LE TOUT À CE QUI CORRESPOND À LA CONCEPTION DE LA STRUCTURE DE CHAUSSEE.
-  ENLEVEMENT DU SENTIER EN BÉTON
-  FAÇONNAGE D'UN JOINT PAR LA PRATIQUE D'UN TRAIT DE SOIE
-  ENLEVER LA BORDURE EXISTANTE EN BÉTON.
-  ENLEVER LA PRINCIPALE CANALISATION DE BASSIN COLLECTEUR ET LE TUYAU
-  ENLEVER LE FOSSEE EXISTANT.
-  ENLEVEMENT DU POTEAU D'ÉCLAIRAGE
-  ENLEVEMENT DU BASSIN COLLECTEUR
-  RÉGLAGE DE BASSIN COLLECTEUR
-  RÉGLAGE DE PUIXS D'ACCÈS
-  ENLEVEMENT DU PUIXS D'ACCÈS

NOTES :

1. ENLEVER, SAUVEGARDE ET ENTREPOSER LES PAVÉS UNIS EXISTANTS ET CE, SUR PLACE.
2. DÉLIMITATION DES TRAVAUX D'ENLEVEMENT POUR L'ASPHALTE ET LES TROTTOIRS; DEVANT ÊTRE DÉTERMINÉE SUR PLACE ET CE, PAR LA PERSONNE CHARGÉE D'ADMINISTRER LE CONTRAT.
3. PROTÉGER LES ARBRES À PROXIMITÉ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET CE, EN RESPECTANT LA NORME ÉTABLIE À CE SUJET PAR LA VILLE D'OTTAWA.

LÉGENDE

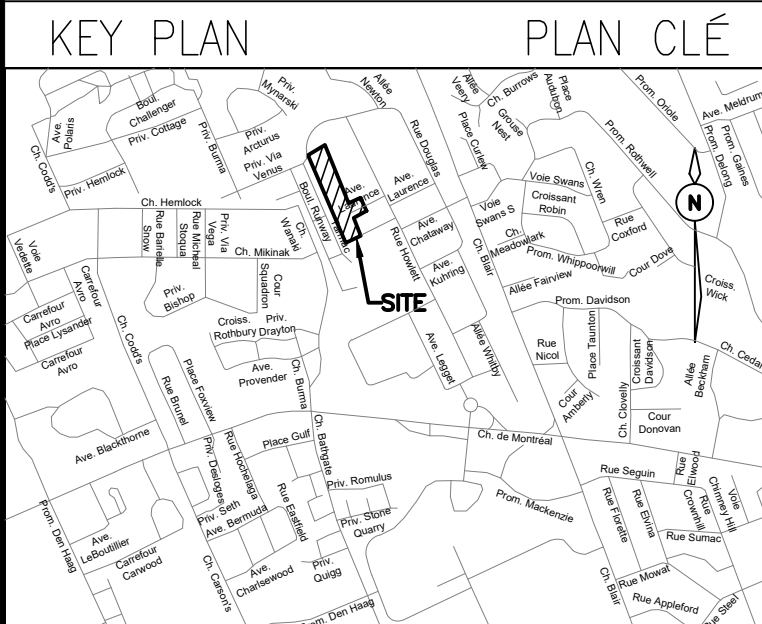
- EX = EXISTANT
- EX CB = BASSIN COLLECTEUR EXISTANT
- EX FH = BORNE D'INCENDIE EXISTANTE
- EX LS = POTEAU D'ÉCLAIRAGE EXISTANT
- EX V&VB = SOUPAPE ET BOÎTE À SOUPAPE EXISTANTES
- STMH = PUIXS D'ACCÈS PLUVIAL
- SANMH = PUIXS D'ACCÈS SANITAIRE
- SAN SEWER = ÉGOUT SANITAIRE
- STM SEWER = ÉGOUT PLUVIAL
- T/G = PARTIE SUPÉRIEURE DU NIVEAU DU TERRASSEMENT
- E = RAIDER
- E = EST
- N = NORD
- S = SUD
- W = OUEST



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT DE VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLÉUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

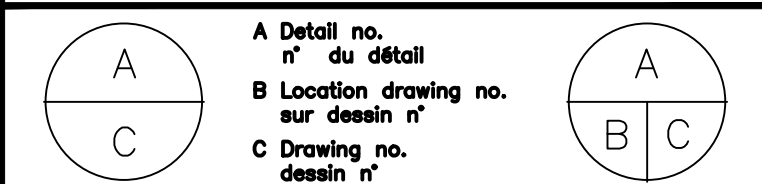
Ainley GROUP
2724 Fenton Road
Ottawa, Ontario
K1T 3T7
Telephone: (613) 822-1052
Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRDUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	15-11-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	01-11-2019	REVISIONS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CLIENT	KW
1	25-10-2019	PRESENTATION DE LA CONCEPTION A 90%	KW

Date Printed	Date imprimée

- o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- o Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

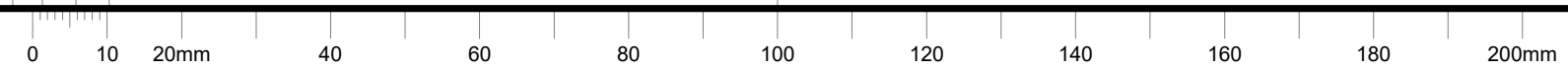


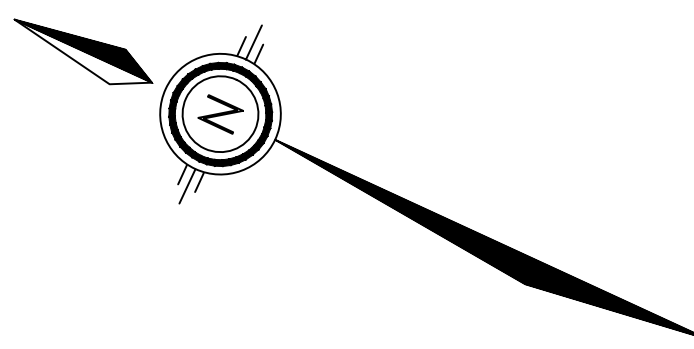
projet
TRAVAUX DE RÉFECTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE
CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

dessin
ARTICLES À ENLEVER

designed	conçu	date	date
JX		OCT 2019	
drawn	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	
checked	vérifié	sheet	of/da
KW/JX		5	of/da 13
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
KW		-	
dwg.no.	dessin n°		

5735-C105



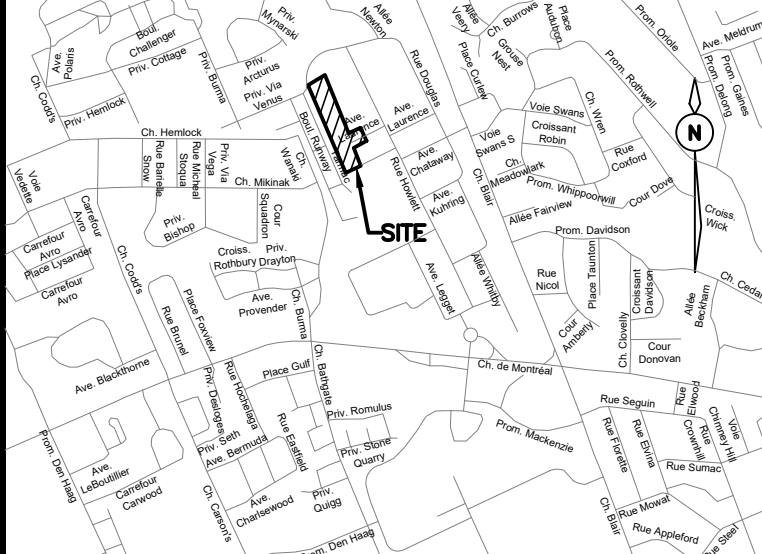


NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLÉUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SIMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIERE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573

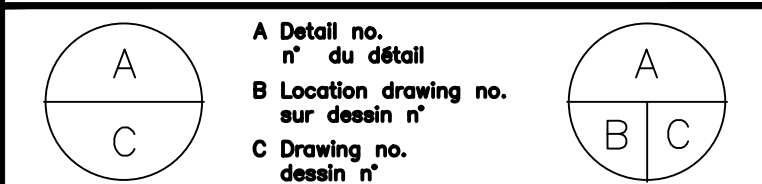
KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRADUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	15-11-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	01-11-2019	REVISIONS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CLIENT	KW
1	25-10-2019	PRESENTATION DE LA CONCEPTION A 90%	KW

Date Printed	Date Imprimé

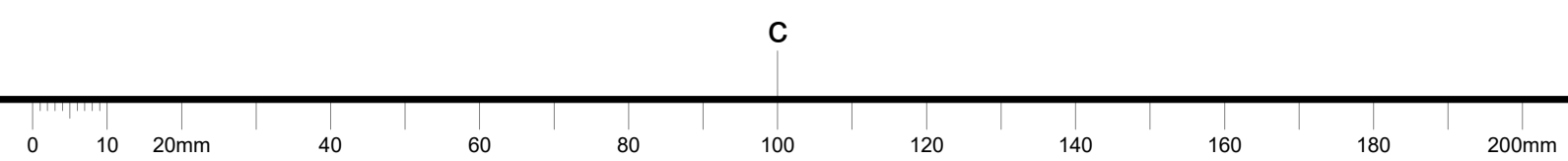
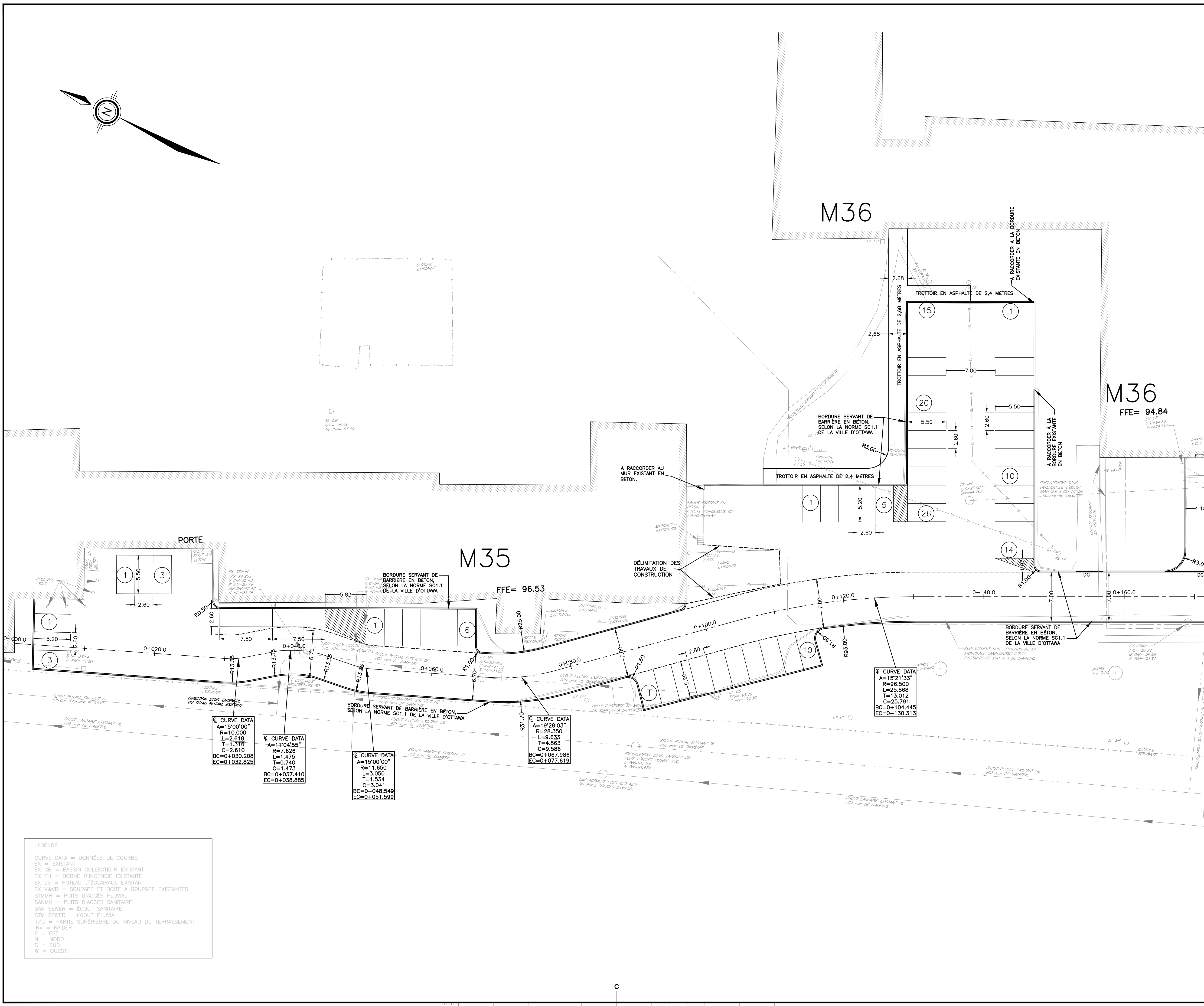
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



projet TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing AMÉNAGEMENT GÉOMÉTRIQUE

designed	conçu	date	date
JX		OCT 2019	
drawn	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	
checked	vérifié	sheet	of/da
KW/JX		6	of/da 13
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
KW		-	
dwg.no.			dessin n°
5735-C106			

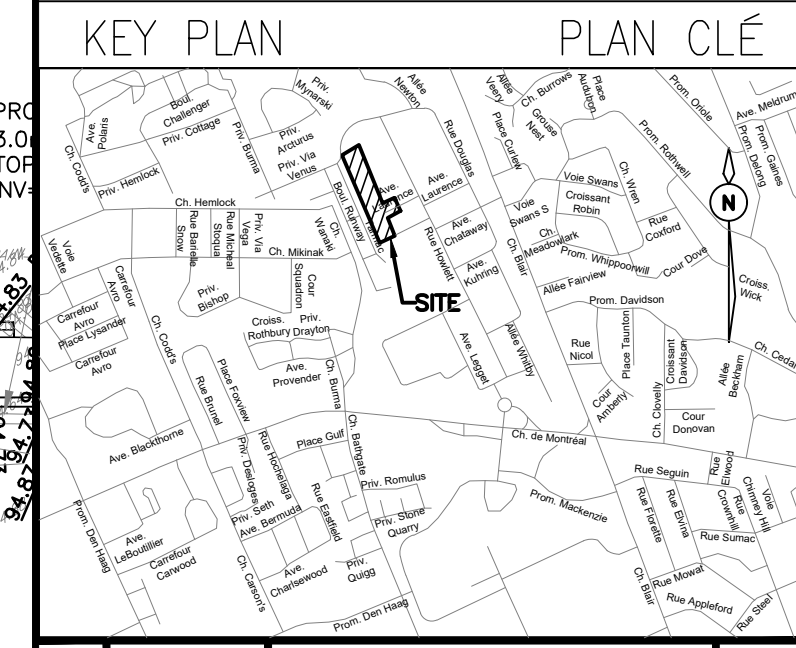




NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRESENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRESENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SIMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIERE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

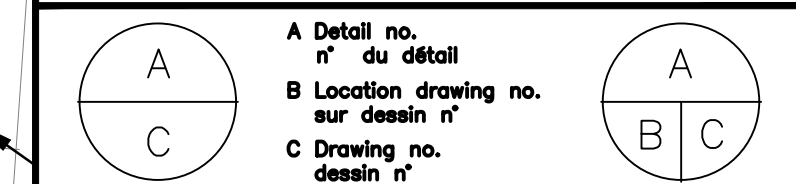
Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRDUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	15-11-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	01-11-2019	RÉVISIONS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CLIENT	KW
1	25-10-2019	PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION À 90%	KW

Date Printed	Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachent.



projet
 TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

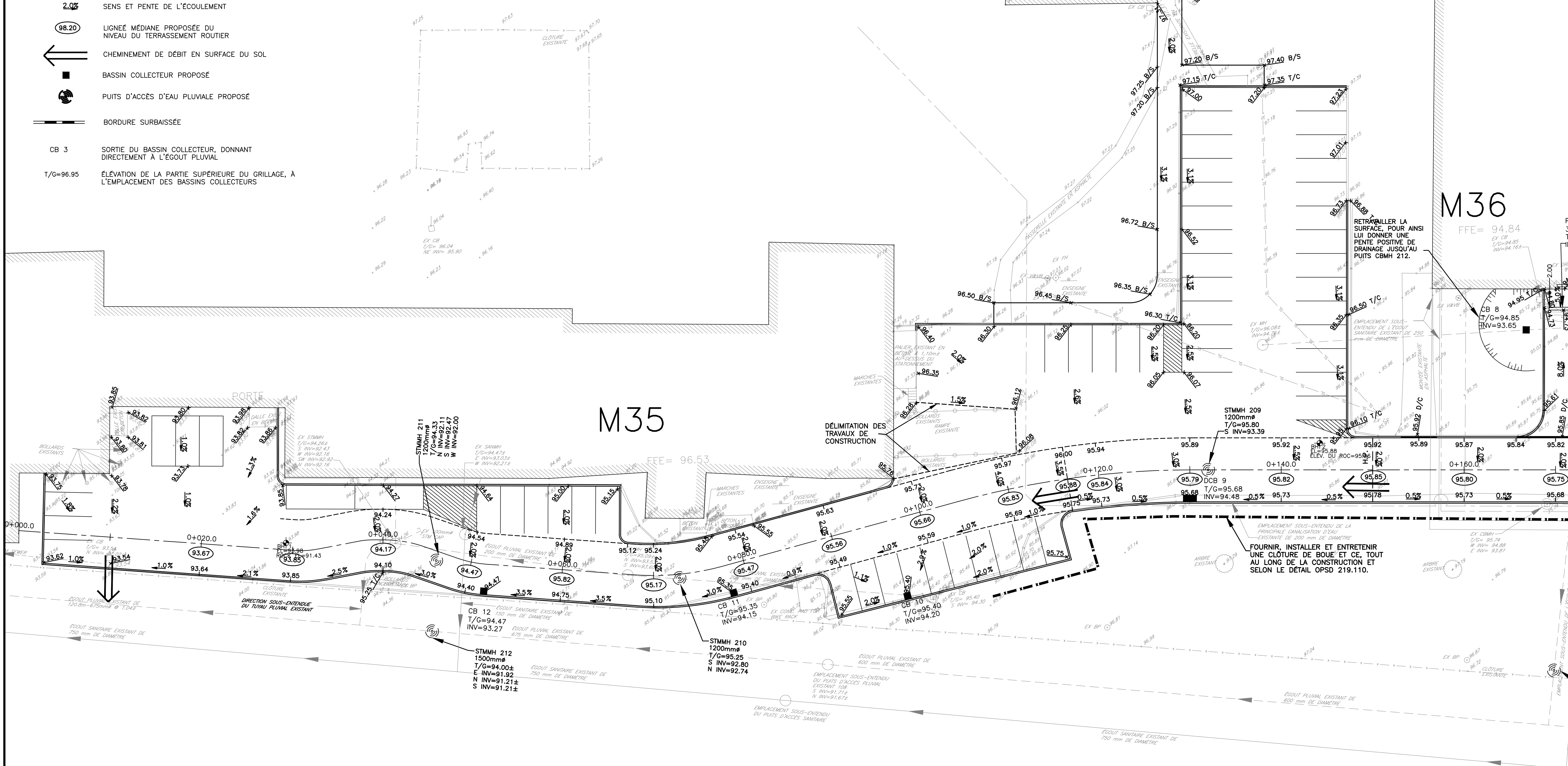
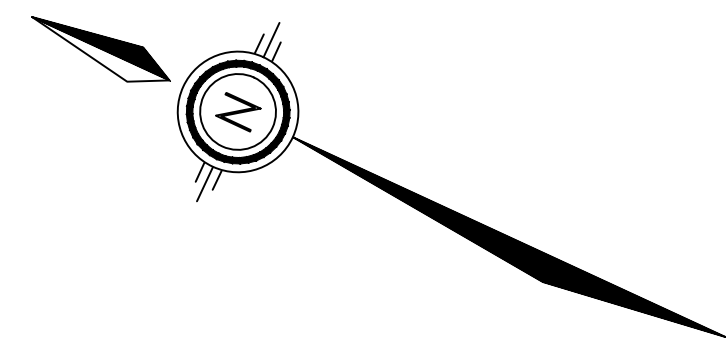
dessin
 PLAN DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT

designed	conçu	date	date
JX		OCT 2019	
drown	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	
checked	vérifié	sheet	feuille
KW/JX		8 of/da 13	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
KW		-	
dwg.no.	dessin n°		

5735-C108

LÉGENDE

- DÉLIMITATION DU TERRAIN
- ELEVATION EXISTANTE
- EGOUT SANITAIRE EXISTANT
- PRINCIPALE CANALISATION D'EAU EXISTANTE
- EGOUT PLUVIAL EXISTANT
- CLÔTURE EXISTANTE
- POTEAU EXISTANT DE L'HYDRO
- BASSIN COLLECTEUR EXISTANT
- GAS --- PRINCIPALE CANALISATION DE GAZ EXISTANTE
- LIGNE DE LA RUE EXISTANTE
- BORNE EXISTANTE
- SOUPAPE ET BOÎTE À SOUPAPE ET SOUPAPE ET CHAMBRE À SOUPAPE EXISTANTES
- NIVEAU DU TERRASSEMENT PROPOSÉ
- SENS ET PENTE DE L'ÉCOULEMENT
- LIGNÉE MÉDIANE PROPOSÉE DU NIVEAU DU TERRASSEMENT ROUTIER
- ← CHEMINEMENT DE DÉBIT EN SURFACE DU SOL
- BASSIN COLLECTEUR PROPOSÉ
- PUIITS D'ACCÈS D'EAU PLUVIALE PROPOSÉ
- BORDURE SURBAISSÉE
- CB 3 SORTIE DU BASSIN COLLECTEUR, DONNANT DIRECTEMENT À L'ÉGOUT PLUVIAL
- T/G=96.95 ÉLEVATION DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU GRILLAGE, À L'EMPLACEMENT DES BASSINS COLLECTEURS



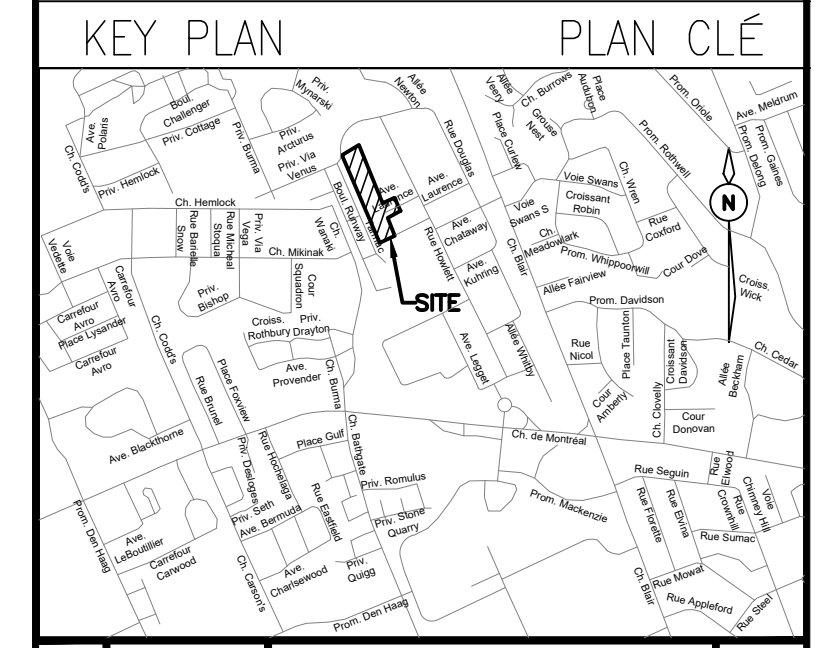
- LÉGENDE
- EX = EXISTANT
 - EX CB = BASSIN COLLECTEUR EXISTANT
 - EX FH = BORNE D'INCENDIE EXISTANTE
 - EX LS = POTEAU D'ÉCLAIRAGE EXISTANT
 - EX V&VB = SOUPAPE ET BOÎTE À SOUPAPE EXISTANTES
 - STMMH = PUIITS D'ACCÈS PLUVIAL
 - SANMH = PUIITS D'ACCÈS SANITAIRE
 - SAN SEWER = EGOUT SANITAIRE
 - STM SEWER = EGOUT PLUVIAL
 - T/G = PARTIE SUPÉRIEURE DU NIVEAU DU TERRASSEMENT
 - INV = RAIDER
 - E = EST
 - N = NORD
 - S = SUD
 - W = OUEST



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGÂTAGES SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLÉUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SIMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIERE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

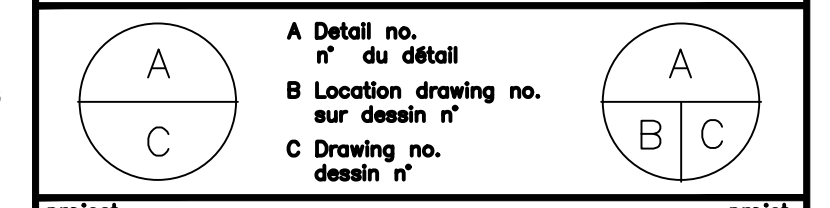
Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRDUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	15-11-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	01-11-2019	RÉVISIONS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CLIENT	KW
1	25-10-2019	PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION À 90%	KW

Date Printed / Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachent.



project / projet
 TRAVAUX DE RÉFECTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing / dessin
 PLAN DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT

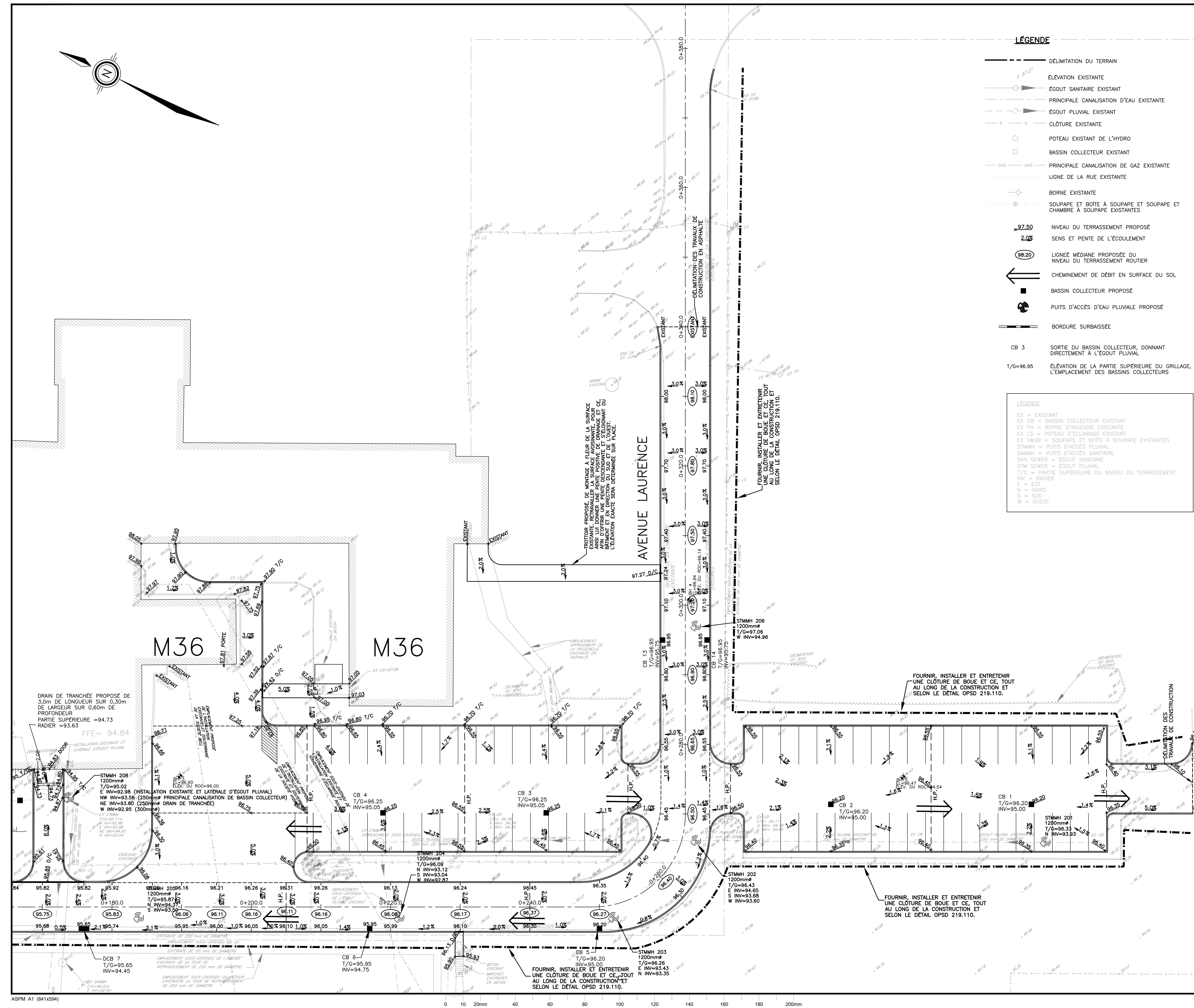
designed / conçu	JX	date	OCT 2019
drown / dessiné	MH	scale	1:250
checked / vérifié	KW/JX	sheet / feuille	9 of / de 13
approved / approuvé	KW	W.O.no.	-
dwg.no.	5735-C109	D.T.no.	-

LEGENDE

- DÉLIMITATION DU TERRAIN
- ELEVATION EXISTANTE
- EGOUT SANITAIRE EXISTANT
- PRINCIPALE CANALISATION D'EAU EXISTANTE
- EGOUT PLUVIAL EXISTANT
- CLÔTURE EXISTANTE
- POTEAU EXISTANT DE L'HYDRO
- BASSIN COLLECTEUR EXISTANT
- GAS --- GAS --- PRINCIPALE CANALISATION DE GAZ EXISTANTE
- LIGNE DE LA RUE EXISTANTE
- BORNE EXISTANTE
- SOUPAPE ET BOTTE À SOUPAPE ET SOUPAPE ET CHAMBRE À SOUPAPE EXISTANTES
- 97.50 NIVEAU DU TERRASSEMENT PROPOSÉ
- 2.0% SENS ET PENTE DE L'ÉCOULEMENT
- (98.20) LIGNÉE MÉDIANE PROPOSÉE DU NIVEAU DU TERRASSEMENT ROUTIER
- ← CHEMINEMENT DE DÉBIT EN SURFACE DU SOL
- BASSIN COLLECTEUR PROPOSÉ
- PUIS D'ACCÈS D'EAU PLUVIALE PROPOSÉ
- BORDURE SURBAISSÉE
- CB 3 SORTIE DU BASSIN COLLECTEUR, DONNANT DIRECTEMENT À L'ÉGOUT PLUVIAL
- T/G=96.95 ÉLEVATION DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU GRILLAGE, À L'EMPLACEMENT DES BASSINS COLLECTEURS

LEGENDE

- EX = EXISTANT
- EX CB = BASSIN COLLECTEUR EXISTANT
- EX FH = BORNE D'INCENDIE EXISTANTE
- EX LS = POTEAU D'ÉCLAIRAGE EXISTANT
- EX VMB = SOUPAPE ET BOTTE À SOUPAPE EXISTANTES
- STMH = PUIS D'ACCÈS PLUVIAL
- SANMH = PUIS D'ACCÈS SANITAIRE
- SAN SEWER = ÉGOUT SANITAIRE
- STM SEWER = ÉGOUT PLUVIAL
- T/G = PARTIE SUPÉRIEURE DU NIVEAU DU TERRASSEMENT
- INV = RAIDER
- T = EST
- N = NORD
- S = SUD
- W = OUEST

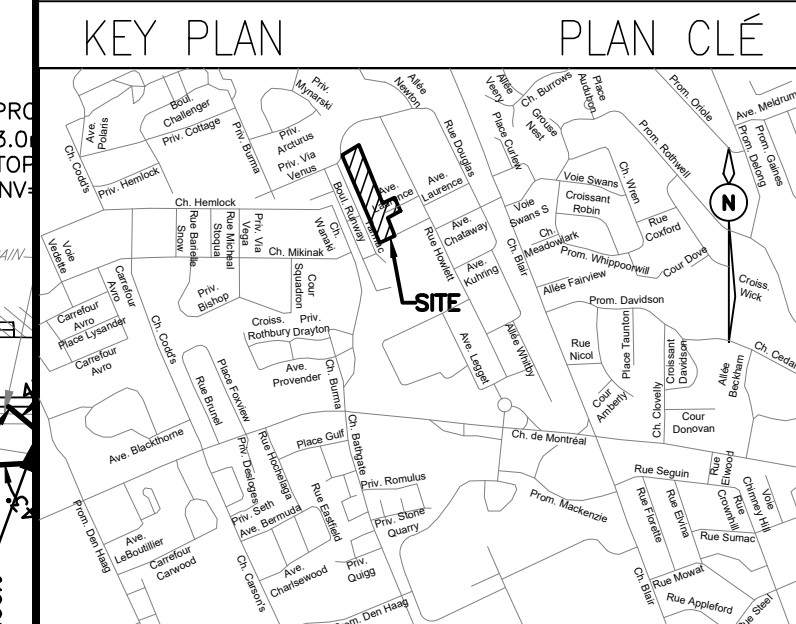




NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLÉUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIERE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

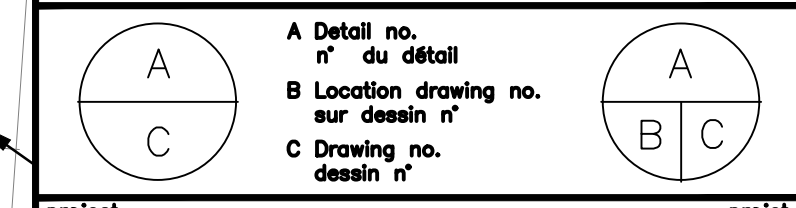
Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	PRODUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	15-11-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	01-11-2019	RÉVISIONS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CLIENT	KW
1	25-10-2019	PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION À 90%	KW

Date Printed	Date Imprimé

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



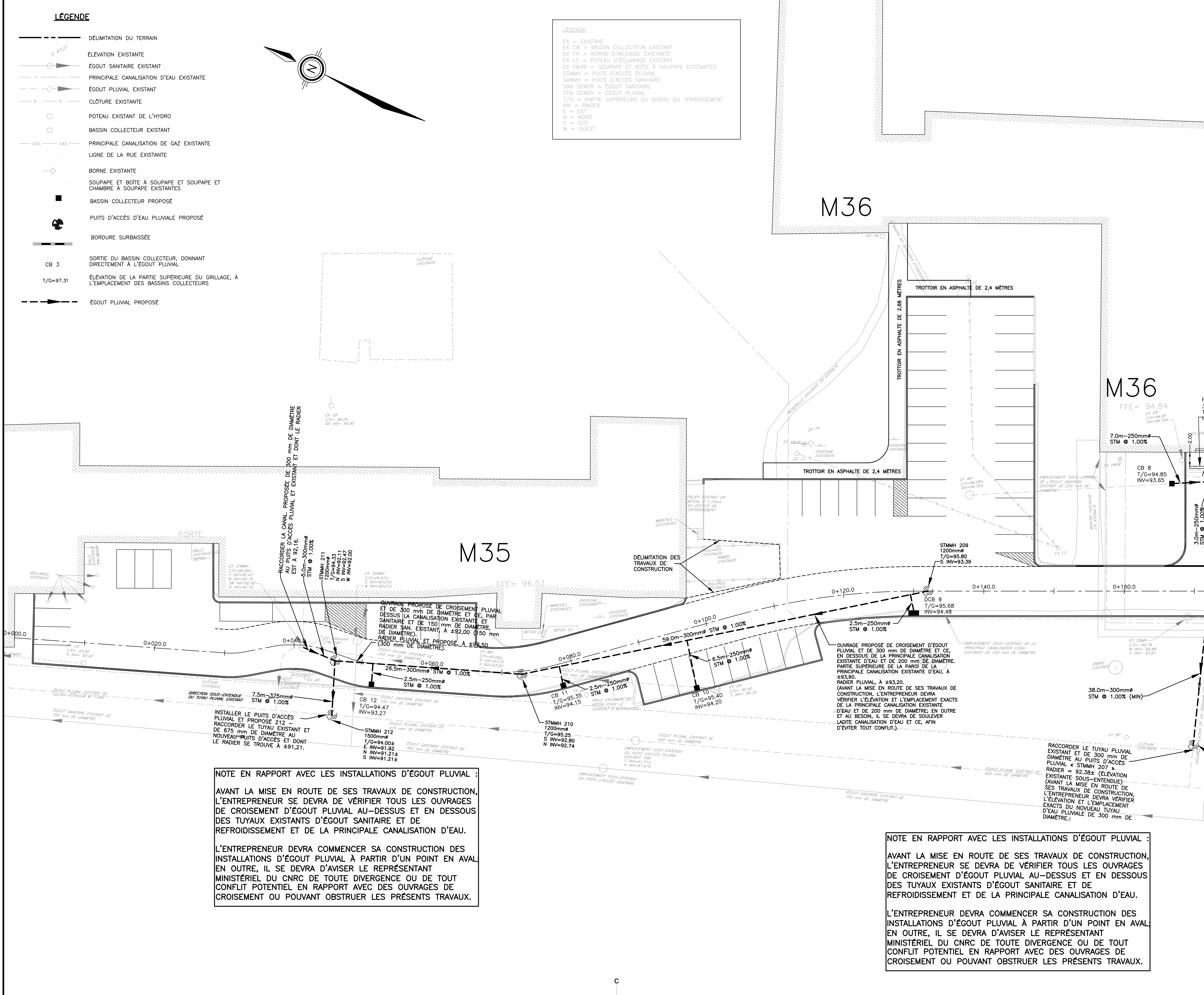
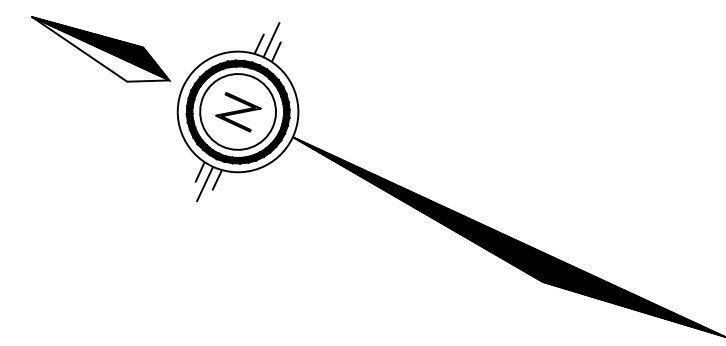
project
 TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing
 PLAN DE SERVITUDES

designed	conçu	date	date
JX		OCT 2019	
drown	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	
checked	vérifié	sheet	feuille
KW/JX		10 of/da 13	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
KW		-	
dwg.no.			dessin n°
5735-C110			

- LÉGENDE**
- DÉLIMITATION DU TERRAIN
 - ÉLEVATION EXISTANTE
 - ÉGOUT SANITAIRE EXISTANT
 - PRINCIPALE CANALISATION D'EAU EXISTANTE
 - ÉGOUT PUVIAL EXISTANT
 - CLÔTURE EXISTANTE
 - POTEAU EXISTANT DE L'HYDRO
 - BASSIN COLLECTEUR EXISTANT
 - PRINCIPALE CANALISATION DE GAZ EXISTANTE
 - LIGNE DE LA RUE EXISTANTE
 - BORNE EXISTANTE
 - SOUPAPE ET BOÎTE À SOUPAPE ET SOUPAPE ET CHAMBRE À SOUPAPE EXISTANTES
 - BASSIN COLLECTEUR PROPOSÉ
 - PUITS D'ACCÈS D'EAU PUVIALE PROPOSÉ
 - BORDURE SURBAISSÉE
 - CB 3 SORTIE DU BASSIN COLLECTEUR, DONNANT DIRECTEMENT À L'ÉGOUT PUVIAL
 - T/G=97.31 ÉLEVATION DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU GRILLAGE, À L'EMPLACEMENT DES BASSINS COLLECTEURS
 - ÉGOUT PUVIAL PROPOSÉ

- LÉGENDE**
- EX = EXISTANT
 - EX CB = BASSIN COLLECTEUR EXISTANT
 - EX FH = BORNE D'INCENDIE EXISTANTE
 - EX LS = POTEAU D'ÉCLAIRAGE EXISTANT
 - EX V&VB = SOUPAPE ET BOÎTE À SOUPAPE EXISTANTES
 - STMH = PUIITS D'ACCÈS PUVIAL
 - SANMH = PUIITS D'ACCÈS SANITAIRES
 - SAN SEWER = ÉGOUT SANITAIRE
 - STM SEWER = ÉGOUT PUVIAL
 - T/G = PARTIE SUPÉRIEURE DU NIVEAU DU TERRASSEMENT
 - INV = RAIDER
 - E = EST
 - N = NORD
 - S = SUD
 - W = OUEST



NOTE EN RAPPORT AVEC LES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PUVIAL :
 AVANT LA MISE EN ROUTE DE SES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTS LES OUVRAGES DE CROISEMENT D'ÉGOUT PUVIAL AU-DESSUS ET EN DESSOUS DES TUYAUX EXISTANTS D'ÉGOUT SANITAIRE ET DE REFROIDISSEMENT ET DE LA PRINCIPALE CANALISATION D'EAU.
 L'ENTREPRENEUR DEVRA COMMENCER SA CONSTRUCTION DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PUVIAL À PARTIR D'UN POINT EN AVAL EN OUTRE, IL SE DEVRA D'AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUT CONFLIT POTENTIEL EN RAPPORT AVEC DES OUVRAGES DE CROISEMENT OU POUVANT OBSTRUER LES PRÉSENTS TRAVAUX.

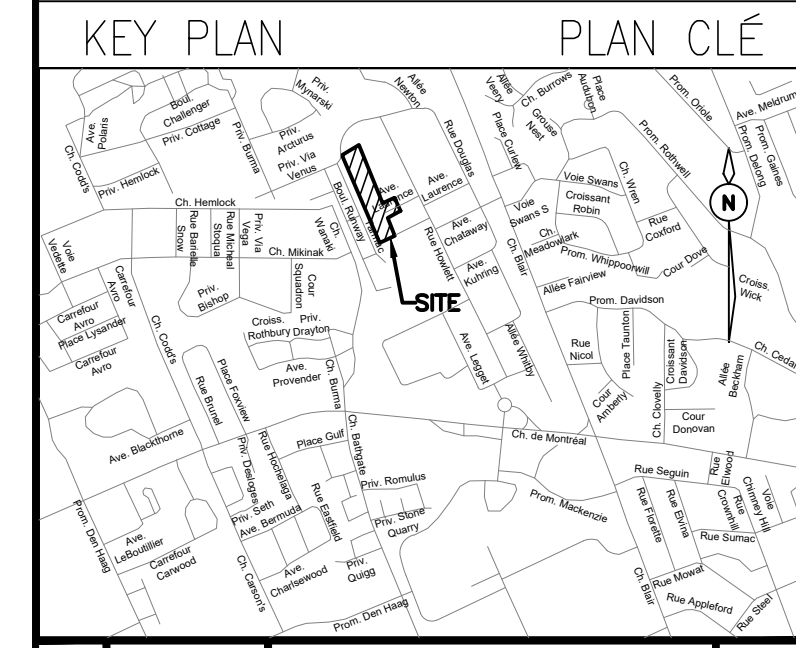
NOTE EN RAPPORT AVEC LES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PUVIAL :
 AVANT LA MISE EN ROUTE DE SES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTS LES OUVRAGES DE CROISEMENT D'ÉGOUT PUVIAL AU-DESSUS ET EN DESSOUS DES TUYAUX EXISTANTS D'ÉGOUT SANITAIRE ET DE REFROIDISSEMENT ET DE LA PRINCIPALE CANALISATION D'EAU.
 L'ENTREPRENEUR DEVRA COMMENCER SA CONSTRUCTION DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PUVIAL À PARTIR D'UN POINT EN AVAL EN OUTRE, IL SE DEVRA D'AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUT CONFLIT POTENTIEL EN RAPPORT AVEC DES OUVRAGES DE CROISEMENT OU POUVANT OBSTRUER LES PRÉSENTS TRAVAUX.



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRESENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRESENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIERE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

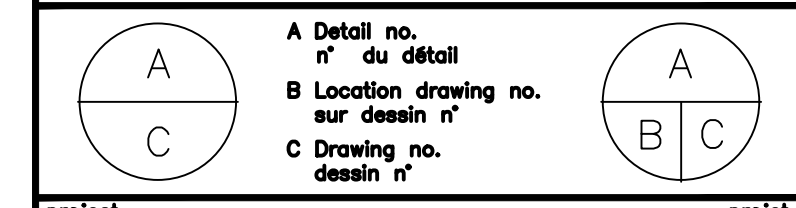
Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRDUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	15-11-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	01-11-2019	REVISIONS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CLIENT	KW
1	25-10-2019	PRESENTATION DE LA CONCEPTION A 90%	KW

Date Printed	Date Imprimé

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for them.
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project	projet
TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PLOUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE	TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PLOUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE

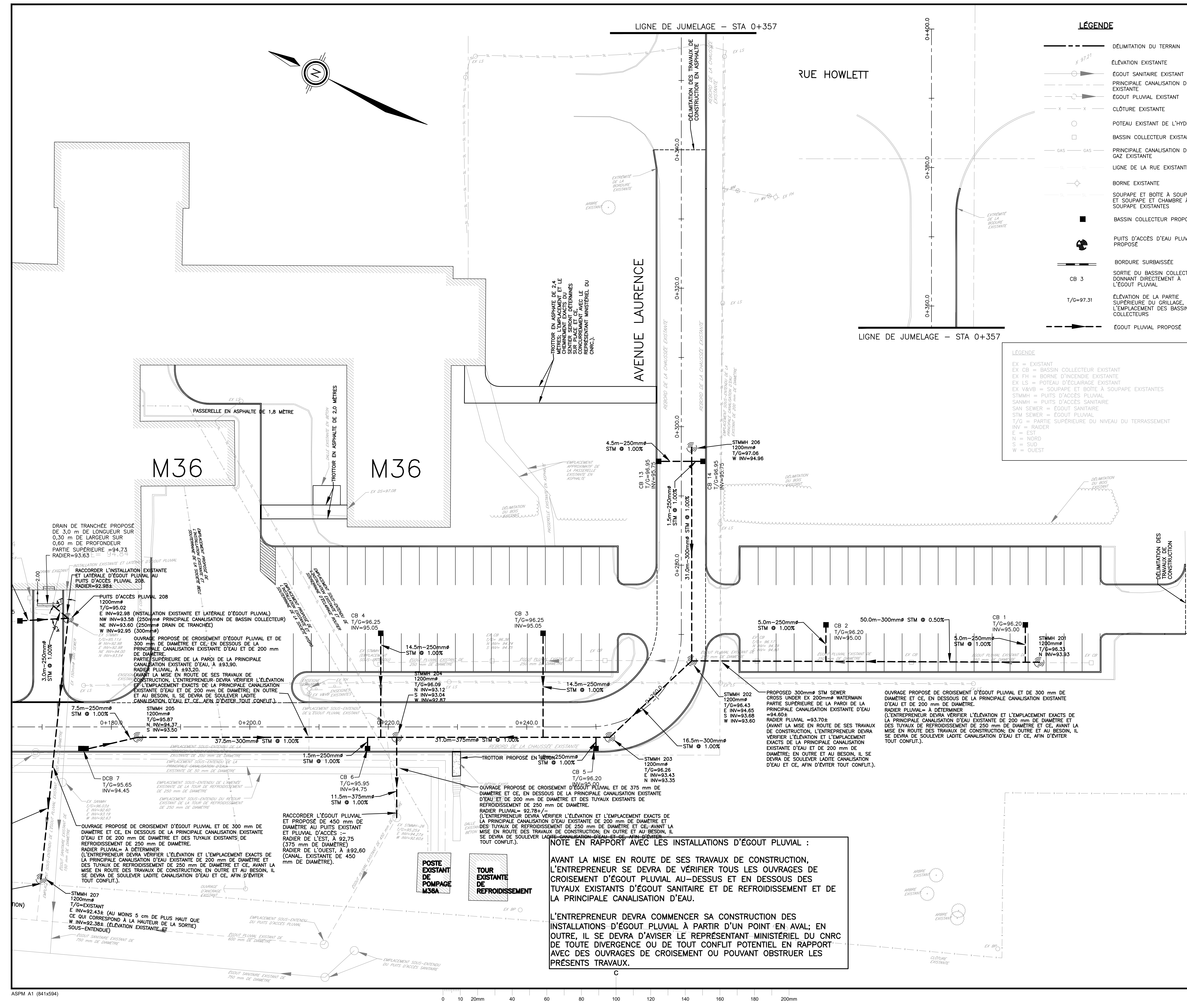
designed	conçu	date	date
JX		OCT 2019	

drown	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	

checked	vérifié	sheet	of/da	feuille
KW/JX		11	of/da	13

approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
KW		-	

dwg.no. 5735-C111 dessin n°

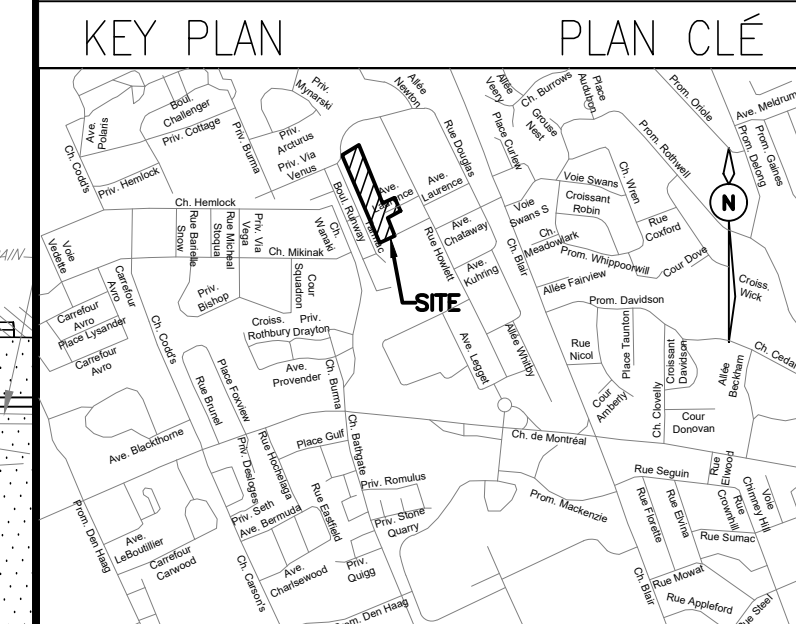




NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION; EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVRONT DE COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SIMPOSENT POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIERE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.

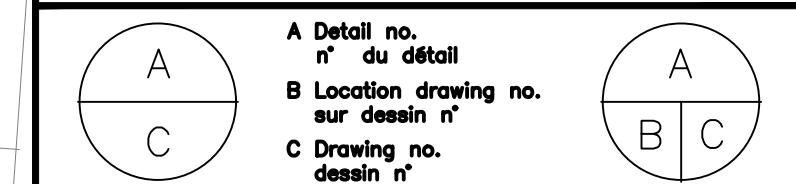
Ainley GROUP
 2724 Fenton Road
 Ottawa, Ontario
 K1T 3T7
 Telephone: (613) 822-1052
 Fax: (613) 822-1573



No.	Date	Revision	By:
4	02-01-2023	TRDUCTION DE DETAIL STANDARD	KW
3	15-11-2019	DOCUMENT DE SOUMISSION	KW
2	01-11-2019	RÉVISIONS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CLIENT	KW
1	25-10-2019	PRÉSENTATION DE LA CONCEPTION À 90%	KW

Date Printed: _____ Date Imprimé: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.

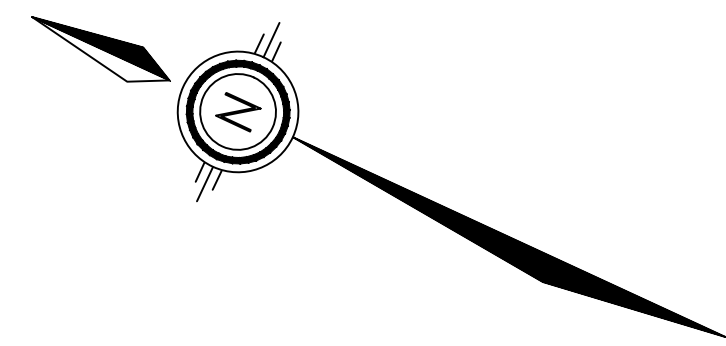


project: TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU PARC DE STATIONNEMENT M-36, DES INSTALLATIONS D'ÉGOUT PUVIAL ET DE LA ROUTE DE SERVICE
 CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: TRAVAUX DE RÉFÉCTION

designed	conçu	date	date
JX		OCT 2019	
drown	dessiné	scale	échelle
MH		1:250	
checked	vérifié	sheet	feuille
KW/JX		12 of/da 13	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
KW		-	
dwg.no.	dessin n°		

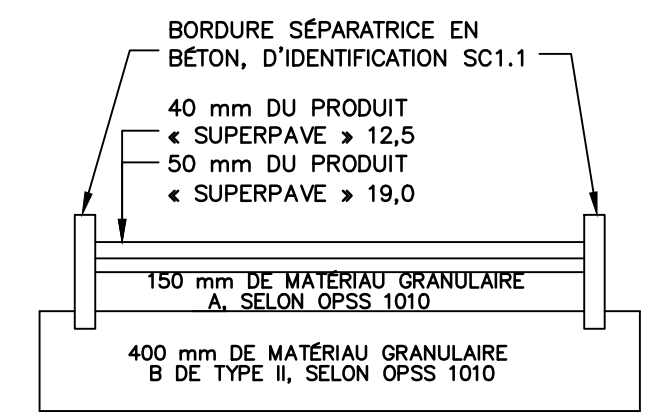
5735-C112



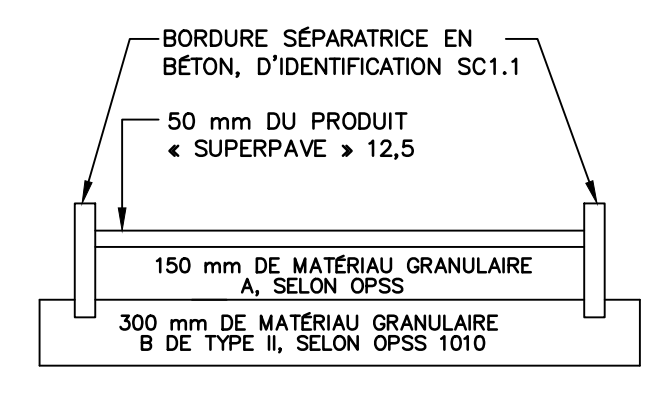
LÉGENDE :

- TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU TROTTOIR EN ASPHALTE
- TRAVAUX DE RÉFÉCTION DE LA VOIE ROUTIÈRE EN ASPHALTE (ULTRA-ROBUSTE)
- TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU BÉTON
- TRAVAUX DE RÉFÉCTION DU STATIONNEMENT EN ASPHALTE (SERVICE RÉDUIT)

- LÉGENDE
- EX = EXISTANT
 - EX CB = BASSIN COLLECTEUR EXISTANT
 - EX FH = BORNE D'INCENDIE EXISTANTE
 - EX LS = POTEAU D'ÉCLAIRAGE EXISTANT
 - EX V&VB = SOUPEPE ET BOÎTE À SOUPEPE EXISTANTES
 - STMH = PUIITS D'ACCÈS PUVIAL
 - SANMH = PUIITS D'ACCÈS SANITAIRE
 - SAN SEWER = ÉGOUT SANITAIRE
 - STM SEWER = ÉGOUT PUVIAL
 - T/G = PARTIE SUPÉRIEURE DU NIVEAU DU TERRASSEMENT
 - INV = RANDER
 - E = EST
 - N = NORD
 - S = SUD
 - W = OUEST



STRUCTURE DE CHAUSSEÉ ULTRA-ROBUSTE P. A. É.



STRUCTURE DE CHAUSSEÉ (EN SERVICE RÉDUIT) P. A. É.

